



Les revenus sources de développement des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté

Sarah Ouhib

► To cite this version:

Sarah Ouhib. Les revenus sources de développement des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté: appuis spécifiques sur les profils des navetteurs sortants. Sciences de l'Homme et Société. 2020. hal-03153320

HAL Id: hal-03153320

<https://univ-fcomte.hal.science/hal-03153320>

Submitted on 26 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les revenus sources de développement des EPCI de la région Bourgogne-Franche- Comté

Appuis spécifiques sur les profils des navetteurs sortants

Un mémoire réalisé par

OUHIB Sarah

En vue de l'obtention du diplôme de Master en géographie :
parcours Aide à la décision en Aménagement Urbain et
Régional

Décembre 2020

Composition du jury :

Frédéric GROSJEAN
Nicolas JAQUINOT
Pascal Bérion
Hélène HOUOT

Tuteur universitaire – Maître de Conférences en géographie et aménagement
Tuteur professionnel – Chargée d'études EMFOR
Maître de Conférences en géographie et aménagement
Maître de Conférences en géographie et aménagement

Remerciements

J'adresse d'abord mes remerciements au comité de Direction d'Emfor Bourgogne-Franche-Comté composé de Bénédicte DELNESTE, Marc BILLION et Brigitte BESANCON pour avoir répondu favorablement à ma candidature de stage. Il m'a permis d'effectuer une expérience enrichissante au sein de l'institution.

Je m'infléchis ensuite devant la disponibilité, la patience et le soutien infini de mon tuteur de stage Nicolas JAQUINOT. Il m'a guidé tout au long de cette période, en me laissant une grande autonomie afin de prendre des initiatives et de développer ma capacité à être force de proposition.

Un grand merci à toute l'équipe d'Emfor pour leur accueil très chaleureux et pour leurs encouragements durant ces six mois.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers M. Frédéric Grosjean pour son suivi et ses conseils qui ont alimenté ma réflexion tout au long de mon stage.

Je tiens à remercier les membres du jury ; M. Pascal Bérion et Mme Hélène Houot d'accepter d'examiner ce travail.

Enfin, je ne trouverai jamais les mots qu'il faut pour remercier ma chère amie Agathe, mon oncle Nonor et tous mes proches pour leur soutien inconditionnel durant toute cette période.

Avant-propos

L'organisme d'accueil EMFOR (Emploi • Métiers • Formation • Orientation) est un outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des Carif-Oref. Il est composé de deux sites, un sur Besançon (siège) et l'autre à Dijon. L'organisation interne est sous formes d'équipes :

- Équipe de direction : rassemble une directrice, un responsable administratif et financier, deux Coordonnateurs-chargés d'études (formation -Orientation), Pilote information offre de formation et une coordonnatrice appui aux politiques publiques.
- Équipe Observation : regroupe un gestionnaire bases de données, trois chargés d'études, et deux autres chargées d'études et d'animations.
- Équipe de Professionnalisation : Chargée d'appui à la professionnalisation, Animation professionnalisation Vae - Spro – Cep et Animation professionnalisation emploi formation orientation.
- Équipe Offre de formation et diffusion de l'information : deux chargés de la gestion de la base offre de formation, quatre autres chargés de la diffusion de l'information offre dans une Référente cartographie formations linguistiques, un chargé du support d'informations- Trace des acquis, deux chargés de la veille et productions documentaires, une community manager et une chargée de la communication externe Site web - Portail orientation.
- Équipe Fonctions support : Attachée de direction, Assistante administrative, Gestion et ressources humaines, Administrateur, coordinateur des systèmes d'information et deux Analystes développeurs.

Les missions du stage en tant que chargée d'étude sont rattachés à l'équipe d'observation.

Table des matières

I. Introduction.....	6
II. Revue de la littérature	10
II.1 L’histoire et l’évolution de la théorie de la base économique	10
II.2 Le déclin de ce modèle théorique suite à l’apparition des nouveaux facteurs liés à la macroéconomie	15
II.3 La théorie de la base reconsidérée par Laurent Davezies et Magali Talandier.....	17
II.4 La théorie de base adaptée à la région Bourgogne-Franche-Comté.....	21
III. Cadre méthodologique et mise en œuvre	22
III.1 Choix et présentation du territoire d’étude	22
III.2 Sources des revenus des habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté.....	23
III.2.1 Les revenus issus d’une activité	24
III.2.1.1 Activités réalisées au sein de l’EPCI.....	24
a) Les revenus productifs (base productive).....	24
b) Les revenus présentiels.....	24
c) Les revenus publics (base publique).....	24
III.2.1.2 Activités réalisées hors de l’EPCI (navetteurs sortants).....	25
III.2.2 Les revenus non issus d’une activité : revenus via la redistribution.....	25
a) Les revenus des retraites.....	25
b) Les revenus sanitaires et sociaux (la base sanitaire et sociale).....	25
III.3 Une échelle de comparaison adaptée : typologie des EPCI comparables réalisée par l’Insee....	28
III.4 Méthodologie de la constitution de la fiche EPCI	31
III.4.1 Présentation et objectif des fiches EPCI.....	31
III.4.2 Collecte de données.....	32
III.4.3 Traitements.....	34
a) Traitements sur les éléments de cadrage	34
b) Traitement sur les indicateurs complémentaires des revenus.....	35
c) Traitement du fichier mobilité géographique de l’INSEE (MOBPRO)	36

III.4.4	Automatisation des fiches EPCI.....	38
III.5	Utilisation de la CAH pour la génération des résultats	39
III.5.1	Classification ascendante hiérarchique (CAH).....	39
a)	Les critères de classification.....	40
b)	La qualité d'une partition	40
IV.	Résultats et discussions.....	44
IV.1	Typologie et analyse des sources de revenus des habitants de la région BFC.....	44
IV.1.1	Des revenus de navetteurs sortants supérieurs à la moyenne régionale	46
IV.1.2	Les revenus issus des pensions des retraites sont le moteur économique principal de ces territoires	48
IV.1.3	Les revenus d'activité caractérisent les milieux urbains et industriels de la région	49
IV.2	Typologie et analyse des profils de navetteurs sortants des EPCI de la Région	50
IV.2.1	Les EPCI diplômés du supérieur	51
a)	Diplômés du supérieur, âge intermédiaire (30-49 ans).....	51
b)	Diplômés du supérieur, jeune (moins de 30ans).....	51
IV.2.2	Une majorité d'EPCI ouvriers plus âgés dans la région	51
a)	La bande frontalière attire les jeunes ouvriers.....	52
b)	Les ouvriers de 50 et plus	54
IV.2.3	Les EPCI proche du profil régional.....	55
IV.3	Analyse synthétique sur les revenus et les profils des navetteurs sortants dans la région Bourgogne-Franche-Comté.....	55
V.	Conclusion et ouverture.....	58
VI.	Bibliographie	60
VII.	Annexes	63
VIII.	Résumé.....	109

I. Introduction

Le développement territorial, ses modèles et ses représentations

Si on reprend la revue de la littérature internationale sur la question du développement territorial, on remarque qu'il a été différencié en deux types d'approches ; la première interprète le développement territorial comme un état socioéconomique et démographique d'un territoire à une période donnée ou dans le temps ; la seconde approche détermine le développement territorial comme un processus de jeux d'acteurs. (M. Talandier et L. Davezies, 2014)¹

L'approche « état » du développement territorial se base sur l'observation, la mesure et l'évaluation du développement économique d'un territoire, autrement dit la santé économique du territoire en question. Un diagnostic territorial permet d'évaluer le bon ou le mauvais fonctionnement d'un territoire et de comprendre sa dynamique, notamment en le comparant à d'autres territoires similaires (en taille, population, services, emplois, etc.). Les comparaisons se font à partir d'agrégats socio-économiques qui peuvent être, en entrée, le capital, le niveau de qualification de la main-d'œuvre ou encore la flexibilité du marché du travail et, en sortie, le PIB par habitant, le revenu, le chômage, la pauvreté, la démographie, etc. (M. Talandier 2007). Dans leur rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et le PUCA², L. Davezies et M. Talandier (2014) différencient cette approche « développement territorial comme état » en deux démarches : (i) la première considère le territoire autant que facteur de croissance, (ii) la seconde où le territoire est considéré comme support de la population inductrice du développement. Pour la première, l'enjeu principal du développement territorial est la production, elles sont tournées vers les entreprises, les caractéristiques de l'emploi et plus généralement les conditions de la production. Quant à la seconde, l'enjeu pourrait être celui des conditions de vie de la population et elles se concentrent sur les mesures de l'état de bien-être de la population.

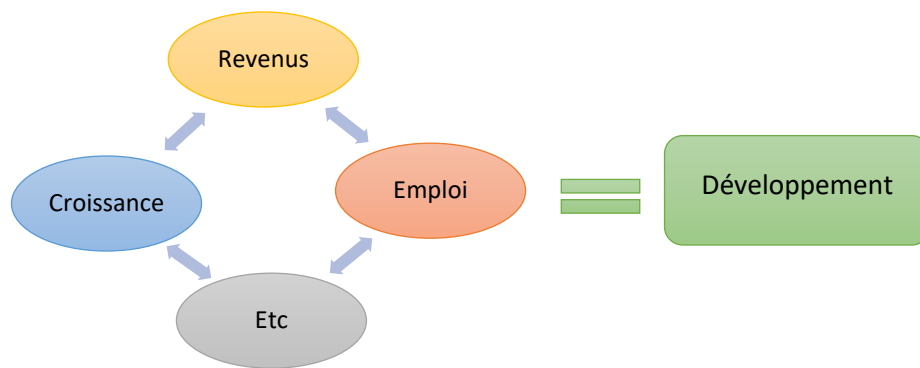
On remarque qu'il y a deux profils distincts de territoires : d'un côté le profil « Territoire-facteur de production », de l'autre « territoire-cadre de vie ». Ils recouvrent l'opposition « croissance » versus « développement ». L'indicateur retenu serait, par exemple, le PIB par habitant pour les profils du type « territoire-facteur de production », tandis que pour les profils « territoire-cadre

¹ M. Talandier et L. Davezies, 2014, Repenser le développement territorial ? (Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés), éditions du PUCA, série Recherche, 144 p.

² Plan Urbanisme Construction et Architecture

de vie » l'indicateur serait préférablement celui de l'indice de développement humain (IDH)³. Dans le cas où le territoire porte le profil « territoire-facteur de production », on remarque que les agrégats sont chaînés (Figure 1/schéma 1). Dans le second cas, le déchaînement des agrégats est, au contraire, privilégié (Davezies, 2008).

Figure 1 : chaînage des agrégats territoire- facteur



Source : M. Taladier, 2007, Réalisation de l'auteur, 2020

Le deuxième sens (approche) du développement territorial est de nature plus sociologique et politique. Il estime que le développement local est un processus de mobilisation des acteurs (Pecqueur, 1989, in Talandier, 2007). Il est basé sur les actions des acteurs, le développement et le processus de développement pour l'acteur. Le territoire a été établi socialement, culturellement, économiquement et historiquement. Les mots clés pour cette approche peuvent être « identité territoriale », « construction humaine », « mobilisation des acteurs », « projet territorial », « gouvernance ». (M. Talandier et L. Davezies, 2014).

Les principales disciplines de cette seconde approche du développement territorial sont la sociologie, les sciences politiques, la géographie et la gouvernance. Cette méthode est qualitative et convenable à des recherches spéciales (des thématiques pointues / des questions spécifiques, voire un aspect particulier de la question). D'une manière générale, il n'y a pas de lien entre le mode d'action et les résultats économiques et sociaux : ces méthodes ne modélisent pas la forme de mobilisation territoriale comme facteur de croissance ou de développement. Les approches « développement comme état » ou « développement dans un processus » sont deux significations complémentaires, mais qui peuvent être parfois contradictoires.

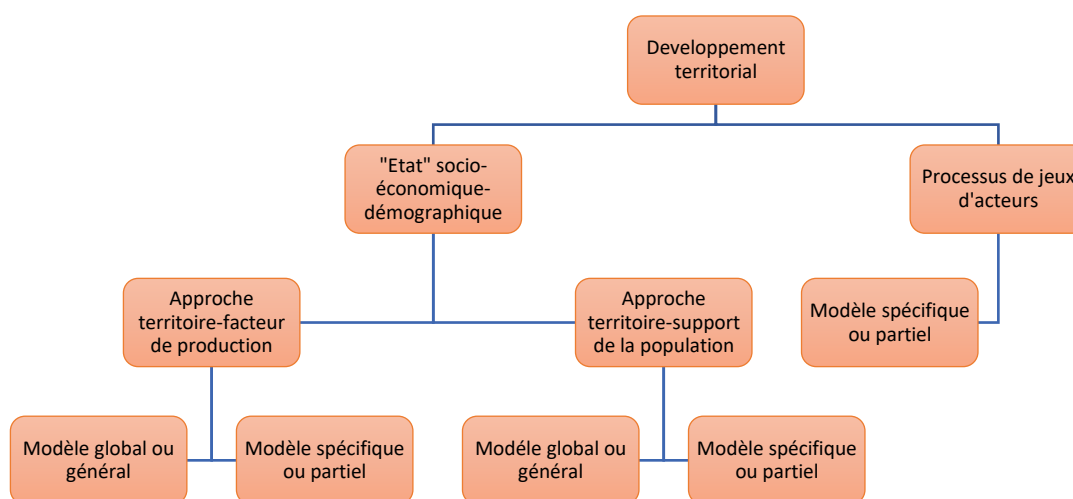
³ Sous la direction de Jean Gadrey dans ces travaux sur l'indicateur spatialisé de développement à l'université de Lille.

Finalement, on peut différencier deux modèles issus des deux approches précédentes . Il s’agit donc des modèles :

- global ou général où il est question d'un cadre ou d'un concept général de compréhension des enjeux territoriaux (nouvelle économie géographique, Théorie de la base, développement endogène) ;
- partiel ou spécifique qui revient à l’étude d’une problématique spécifique, comme l’impact des dépenses touristiques sur le territoire, la dépendance des territoires vis-à-vis des revenus des retraites...

Afin de synthétiser ces différentes approches un schéma a été réalisé (figure 2)

Figure 2 : Schéma synthétique du développement territorial



Source : M. Talandier et L. Davezies, 2014, réalisation de l'auteur, 2020

Dans le cadre de notre étude nous nous sommes intéressés à analyser les moteurs du développement territorial à une échelle infrarégionale (Bourgogne-Franche-Comté) et plus précisément à l’échelle de l’établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les deux modèles issus de l’approche « développement territorial comme état » et particulièrement sur la théorie de la base économique. Cette approche a été choisie dans le cadre de notre travail suite au constat suivant : la théorie de la base économique telle qu’elle a été développée à l’origine n’intègre pas seulement le « territoire-facteur » comme outil de production, mais elle intègre également le profil « territoire support ». Ainsi utilisée, cette théorie permet de prendre en compte de manière plus complète les différentes sources de revenu, considéré ici comme le moteur du développement économique. Ce mémoire nous permettra de comprendre comment les revenus peuvent être le moteur du développement territorial des EPCI et d’apporter des réponses aux questions suivantes : comment se répartissent les différentes sources de revenus à l’échelle régionale et des EPCI ?

Y a-t-il des territoires dépendants a un type de revenus ? Quel type de revenus est majoritairement présent dans la région BFC ?

Cependant, la localisation des pôles d'emplois selon la spécificité industrielle de la région et la localisation frontalière avec la Suisse soulève l'hypothèse d'un nombre important d'EPCI dépendant des revenus des navetteurs sortants. Ce mémoire aura aussi comme objectif d'approfondir l'analyse sur les déplacements domicile-travail, et de voir plus en détail les profils des diverses personnes générant ce revenu et impactant le territoire.

Pour ce faire, une première partie intitulée revue de la littérature abordera la théorie de la base économique et ses évolutions. Sera ensuite développée la méthodologie de travail permettant le traitement des revenus, les territoires étudiés, les déplacements des individus et la classification des résultats. La troisième partie sera consacrée à l'analyse des résultats selon la méthode de classification choisie. A partir de cette classification, les territoires seront développés par typologies en fonction des sources de revenus captés et des profils des navetteurs sortants. Enfin, une conclusion synthétisera les éléments à retenir de cette étude et le recul à apporter au travail mené.

II. Revue de la littérature

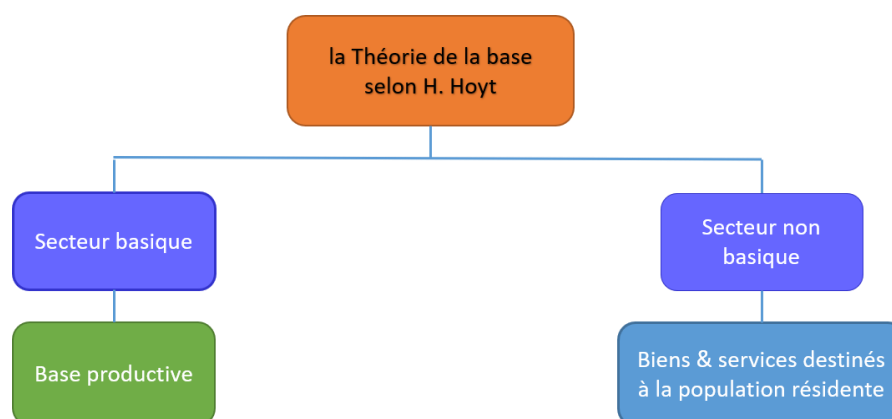
II.1 L'histoire et l'évolution de la théorie de la base économique

L'apparition de la théorie de la base remonte au début du 20^{ème} siècle. En 1916, Werner Sombart (économiste, sociologue) tente d'expliquer les économies de la ville dans une logique d'échanges où « *toute ville doit importer de la matière première et en contrepartie doit vendre des produits finis et des services tournés vers l'extérieur* » (A. Bailly, 1971). Pour W. Sombart, cette démarche était descriptive « de classement ». L'idée de cette théorie de la base repose sur les revenus venant de l'extérieur dits basiques dans un but de revitaliser l'économie locale.

M. Aurousseau (1921) introduit à cette théorie le critère de la population de la ville. Il l'a divisée en deux catégories « **primaire** » et « **secondaire** ». La population active « primaire » représente les actifs qui travaillent pour la production des biens et des services destinés à un marché extérieur, alors que la population active « secondaire » regroupe quant à elle les actifs qui servent à répondre aux besoins de l'agglomération. Le revenu généré dans l'activité exportatrice permet de payer les services urbains. Dans cette théorie de type mercantiliste, l'activité « primaire » est la « raison d'être de la ville ».

La documentation statistique, alors limitée, ne permettait pas de mesurer avec précision les deux types d'activités. Plusieurs années après son apparition aux Etats-Unis, l'économiste Homer Hoyt (1939) donna à cette théorie une forme statistique quantitative. En raison de l'indisponibilité des informations quantitatives qualifiant les revenus qui viennent de l'extérieur, H. Hoyt utilise pour la première fois l'emploi comme indicateur pour définir le développement territorial en mesurant les deux secteurs d'activités : basique et non basiques (de services) (figure 3).

Figure 3: La théorie de la base selon Homer Hoyt



Source : schéma synthétique établie par l'auteur, en se basant sur le document de (A. Bailly, 1971)

H. Hoyt part du principe que « *seuls les ensembles économiques de grande dimension telles que les grandes nations sont maîtres de leur développement* ». Les activités de base (basiques) sont celles en relation avec l'exportation hors de la région urbaine, les activités « de service » (non basiques) reposent sur la satisfaction des besoins et services des habitants. Cette méthodologie de qualification des activités proposée par l'auteur reste expérimentale. Il l'approfondie et la complète en introduisant un ratio entre les activités basiques et les activités de services. Pour ce faire, Hoyt décline son analyse en cinq étapes :

- calcul de l'emploi industriel
- calcul du ratio activité de base et de service
- calcul du ratio population totale/ emploi total
- estimation des tendances futures de l'emploi basique
- calcul de l'emploi total futur et de la population totale à partir de l'emploi de base estimé.

H. Hoyt part du principe que la croissance d'une ville est fondée sur le développement des activités de base. En calculant ces différents ratios, en particulier activités de base sur activités de services pour essayer de prévoir l'emploi futur, H. Hoyt arrive à la conclusion que la configuration future du paysage économique d'une ville peut être prévue grâce à l'analyse de l'évolution de la sphère basique. Autrement dit, il prouve son constat de départ : le développement des activités basiques est le principal moteur de la croissance d'un territoire.

Après la deuxième guerre mondiale, la méthode de H. Hoyt a connu une forte utilisation aussi bien par les planificateurs pour la construction des pays socialistes (Hongrie, Roumanie) que par J.H Jones (1963) pour la reconstruction des villes anglaises. Cependant, la méthode développée par H. Hoyt s'appuie sur une hypothèse fondamentale : le ratio activités de base sur activités de service est constant. Des questions se sont posées : est-il toujours vrai que ce rapport est constant ? D'autres études ont été réalisées et prouvent le contraire. Parmi elles, celle de Victor Roterus, (1959) où il applique ce ratio sur des villes de différentes tailles et constate que le résultat du rapport n'est pas constant, il varie puisque la taille des villes peut changer et les réalités socio-économiques peuvent évoluer. Il a constaté que plus la taille de la ville étudiée est grande plus la probabilité [de trouver un pourcentage élevé] des activités de service (non basique) augmente. En 1954 déjà, J. Alexander prouve ce constat de variation des activités de services dans une étude sur quelques villes américaines de tailles différentes. D'autres chercheurs américains tels que H. Blumenfeld (1955) et R. Andrews, (1956) vont encore plus loin sur la reconsidération de la théorie de H. Hoyt et montrent que ce multiplicateur d'emplois

ne varie pas seulement dans l'espace mais aussi dans le temps (le court et long termes). Par conséquent, la théorie du multiplicateur de croissance de H. Hoyt a été critiquée non seulement parce que ce facteur n'est pas constant, mais aussi parce qu'il n'intègre pas les efforts d'investissement qui sont aussi déclencheurs de développement économique (Bailly Antoine, 1971).

Deux auteurs français (Ponsard et Cahen, 1963) ont innové dans la théorie de la base économique. Selon eux, l'analyse quantitative, qui jusqu'à présent théorisée par les économistes tel que H. Hoyt, ne permet pas d'avoir une idée complète de l'économie de la ville, elle doit être complétée par une analyse qualifiée de « qualitative ». Ils réalisent alors une étude sur plusieurs territoires français et ils subdivisent les activités de base dans une ville en activité à fonction nationale, activités à fonction locale et activités de services. Ces dernières sont aussi dissociées en différents secteurs : activité liée à la construction et activité à fonction locale destinée aux services des activités nationales (A. Bailly, 1971). Cette approche permet de connaître les moteurs de développement économique territorial des villes françaises et la vitesse de ce développement.

La plus grande problématique de la théorie de la base telle que conçue par H. Hoyt était de savoir quels étaient les choix de mesure de cette théorie et quelles données prendre en compte pour calculer les activités de base et les activités de services.

Pour répondre à cette question, R. Andrews (1954) suggère six unités de calculs différents : l'emploi, les salaires des individus, la valeur ajoutée, la valeur de la production, la production physique, les dépenses et les ventes. Ces unités de mesures n'ont pas toutes été choisies pour le calcul des activités de base et les activités de services, à cause de l'accès à la donnée. L'emploi comme unité de mesure, déjà utilisé par H. Hoyt dans ses travaux, présente un avantage considérable car les statistiques sont disponibles dans la plupart des pays et décomposées en secteurs d'activité.

C. Leven (1954 et 1956) a utilisé le revenu des individus comme unité pour analyser les activités de base. Cependant, pour les activités de services, il leur a attribué arbitrairement 10% du revenu total cumulé. Cette méthode montre certaines limites : elle ne prend pas en compte les revenus non déclarés et elle ignore également d'autres sources de revenus provenant d'un emploi non salarié, comme les revenus du capital et les revenus de la propriété.

Pour surmonter ces limites, W. Wilson (1955) a choisi comme unité de mesure la valeur ajoutée des différents secteurs économiques. La valeur ajoutée est mesurée par la différence entre les

produits vendus et la valeur de consommation intermédiaire⁴ (achat des produits à incorporer dans la production). Si cette formule permet de considérer des revenus autres que les salaires, en revanche, elle n'inclut pas la valeur ajoutée créée par différents secteurs de la fonction publique (Etat, militaire, hospitalier). De plus, il n'est pas toujours possible d'accéder aux données sur la valeur ajoutée. Les autres unités de mesure proposées par R. Andrews (valeur de production, production physique, dépenses et ventes) ne sont pas précisées ici pour différentes raisons : elles sont d'une part imprécises, et d'autre part, ne font pas l'objet de travaux, selon la littérature.

Quelques années plus tard (en 1963), deux autres chercheurs ; F. Carrière et P. Pinchemel, dans leur étude sur *Le fait urbain en France* ont utilisé la méthode dite des « deux taux » qui se différencie complètement des idées de R. Andrews. Ils ont d'abord calculé le ratio de la population active d'une ville sur la population active urbaine française, puis l'ont comparée au ratio de main-d'œuvre de chaque secteur d'activité dans la même ville sur la main-d'œuvre urbaine française du même secteur d'activité. Sur la base d'une analyse graphique, F. Carrière et P. Pinchemel ont mis le ratio d'actif de la ville en abscisse, ont divisé le ratio d'actif par secteur en ordonnée et ont proposé la première tentative de classification des villes françaises de 20 000 habitants et plus. Selon la théorie de la base :

- Ville à fonction spécifique reposant sur des activités spécifiques
- Ville à fonction spécifique reposant sur des activités « banales »
- Ville équilibrée
- Ville où les activités spécifiques ne sont pas présentes
- Ville sous-équipée en activités « banales »

La figure 4 est un exemple de graphique que F. Carrière et P. Pinchemel ont produit pour représenter la distribution des villes françaises pour un secteur d'activité (industries métallurgiques, mécaniques et électriques).

Cette méthode apporte des éléments essentiels à la théorie de la base économique. Elle nous donne la possibilité d'assimiler l'importance du secteur basique et de services et leur contribution à la création de richesse dans une ville. En outre, cela permet des comparaisons entre les villes.

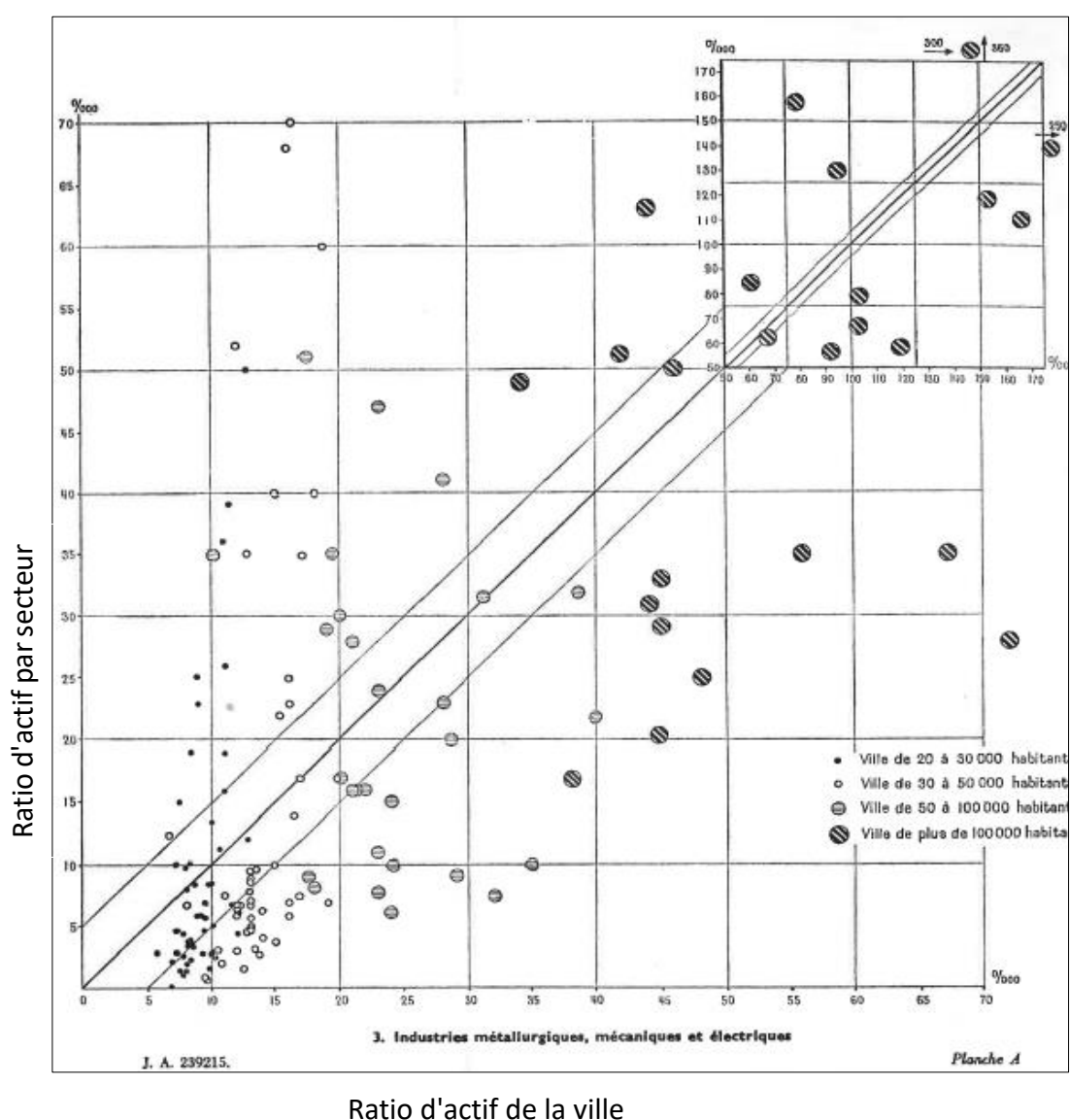
Ainsi, face à la difficulté de la disponibilité de données sur le revenu des personnes et les autres unités de mesure proposées par R. Andrews, la base économique est surtout mesurée en termes

⁴ La valeur ajoutée= vente des produits - achat des produits à incorporer dans la production

d'emplois tel que le suggère H. Hoyt, et le pourcentage de travail créé par les activités de base ou d'exportation permet d'expliquer le développement territorial.

En raison de l'impossibilité de trouver un consensus entre la théorie de la base qui a l'air d'être mise à mal par les réalités territoriales des changements rapides entraînés par des facteurs extérieurs (la macroéconomie), certains chercheurs, en l'occurrence l'économiste américain Richardson en 1985, préconisaient d'abandonner cette théorie de la base « *les modèles issus de la théorie de la base doivent être enterrés sans espoir de récupération* » (Richardson, 1985, cité par Talandier, 2007).

Figure 4 : graphique de classification des villes françaises de plus de 20 000 habitants par secteur d'activité, (ex : industrie métallurgique)



Source : F. Carrière et P. Pinchemel, le fait urbain en France, 1963

II.2 Le déclin de ce modèle théorique suite à l'apparition des nouveaux facteurs liés à la macroéconomie

C'est une mutation très importante dans la façon dont les chercheurs ont pensé à théoriser les rapports de l'économie aux territoires. Les années 1980 étaient un bouleversement complet et très surprenant. La période 1980-1990 était une décennie de rupture, de creux du côté de la littérature académique dans ce domaine, « *ce creux tient à ce que les chercheurs paraissent alors de moins en moins capables de comprendre et de modéliser les économies territoriales. Ce sentiment de repli se traduit par une véritable crise au début des années 1990* » (L. Davezies, 2008).

Pour en savoir plus sur les causes de cette rupture, M. Talandier et L. Davezies (2006) dans le cadre d'un rapport pour le PUCA, ont réalisé des entretiens avec des chercheurs ayant travaillé sur ces questions. Parmi ces chercheurs qui disposaient de plus d'arguments, figurait Lester Thurow, professeur d'Économie au MIT⁵ et Rémy Prud'homme, professeur émérite à l'université de Paris XII (M. Talandier, 2007).

Pour Thurow, le divorce des années 1980 a « renvoyé » les chercheurs économistes régionaux vers leurs cadres et concepts théoriques et les a écartés d'un monde réel qui était en pleine mutation. Cet événement tiendrait pour beaucoup à la réforme du « fédéralisme fiscal » américain. L'introduction des « block grants », appelés dotations globales en France, du gouvernement central vers les collectivités locales avait soudainement arrêté de faire appel à la demande de connaissance socio-économique des acteurs publics et l'appel à des expertises académiques. Avant cette réforme, dans un régime de dotations spécifiques et discrétionnaires, l'ensemble des acteurs, locaux, étatiques, et fédéraux, étaient en situation de négociation permanente et, de ce fait, s'entouraient d'experts leur fournissant des arguments. Le local voulait étayer ses demandes et le central justifier ses décisions. Dès lors que le plus gros des dotations entre niveaux de gouvernements, aux États-Unis comme dans la plupart des pays industrialisés à la même époque, devient automatique, il n'y a plus lieu de négocier, ni de se doter d'arguments.

Selon L. Thurow, au couple agissant qui était hier l'expert et le technocrate public, se substituait à l'avenir, un autre, composé de l'électeur et de l'élus. On aurait ainsi à la fois un basculement du projet vers des mécanismes en même temps qu'une politisation de l'action publique sur les territoires. On pourrait penser qu'avant le fédéralisme fiscal, la science servait

⁵ Massachusetts Institute of Technology

plus encore à trouver l'argent qu'à le dépenser et dès lors qu'il est déboursé automatiquement, les acteurs locaux se débrouillent seuls pour l'utiliser.

La politisation de l'action publique dont parle Thurrow serait encore renforcée, selon Prud'homme, par la décentralisation et la montée de l'Europe. Les méthodes d'évaluation **ex-ante ou ex-post**⁶ des politiques et projets publics seraient à ses yeux en régression. L'essentiel des dépenses d'investissement civil français (plus des trois quarts, notamment du fait de dotations mécaniques du gouvernement central) serait aujourd'hui le fait de collectivités locales opérant des choix politiques ne mettant plus en œuvre les méthodes d'analyse coût-bénéfice dont elles faisaient l'objet lorsqu'elles étaient mises en œuvre au niveau central (Davezies, 2008).

Cependant, en 1990 une nouvelle approche territoriale sur l'analyse économique des territoires apparaît, c'est la Nouvelle Economie Géographique (NEG). Elle cherche à expliquer les raisons de la concentration de l'activité économique (les entreprises) et de la population. Selon cette théorie, la constitution d'une agglomération dépend de quatre éléments clés : i) augmentation de la production, ii) coûts de transports, iii) l'échelle et iv) la différenciation du marché et des produits. Autrement dit, les entreprises cherchent à s'implanter dans des grandes villes ou dans les zones métropolitaines, là où le marché est le plus important. Cela permet de limiter les coûts de transports et tirer profit des externalités positives des agglomérations (main d'œuvre qualifiée, infrastructures,...). Plus il y a d'entreprises sur un territoire, plus la portée est large avec une grande variété de produits, plus l'indice des prix baisse. Par conséquent, le nombre de résidents augmente, ce qui attire de nouveaux consommateurs. Donc, pour cette théorie, le territoire est un facteur-clé de la création de la valeur ajoutée, « territoire-facteur de croissance » et du développement.

Pourtant, ce qui a été perçu pendant les dernières décennies dans l'analyse économiques des territoires, c'est que les régions championnes de la croissance ne sont pas les mêmes que ceux du développement. Par conséquent, les disparités régionales en termes de PIB par habitant se creusent alors que dans le même temps les disparités de revenus par habitant diminuent. Pour la première fois, l'évolution du revenu ne dépendait pas de l'évolution de la richesse

⁶ Évaluation ex-ante : intervient en aval de la mise en œuvre du projet, au moment de la conception d'un programme. Sa fonction est notamment de vérifier l'adéquation des objectifs par rapport aux besoins, enjeux ou problèmes à résoudre).

Évaluation ex-post : intervient après l'arrêt du programme, se situe nettement après la clôture de l'action et s'intéresse aux effets à moyen ou long terme (impacts).

(production) qu'il crée. Cette déconnexion fait, qu'aujourd'hui, les lieux de croissance ne sont plus nécessairement ceux du bien-être. (Davezies, 2008).

Dans son ouvrage « la république et ses territoires », Davezies (2008) précise que l'une des raisons du décalage entre la valeur de la richesse créée à l'échelle d'un territoire (les forces productives) et la valeur de la richesse disponible (qui circule) découle de l'existence des mécanismes de redistribution du revenu : prélèvement, dépenses publiques et transferts sociaux. Cette fracture remet en question les modèles du développement des territoires « territoires-facteur » qui lient systématiquement le PIB et le revenu.

II.3 La théorie de la base reconsidérée par Laurent Davezies et Magali Talandier

L'échec de la théorie de la base dans l'approche « territoire-facteur de de création de richesses » revient à la manière dont cette théorie a été mise en œuvre pour mesurer le développement territorial. Cette mesure était essentiellement exprimée en tant que l'emploi des activités locales exportatrices constituait l'essentiel de la base économique des territoires. Après 1980, ce n'est plus le cas, « *Le décalage croissant entre lieu de production et lieu de consommation génère des flux de revenus résidentiels, touristiques, qui, ajoutés aux revenus de transferts publics et sociaux, finissent par rendre la méthode obsolète, la méthode mais pas le modèle* » (Talandier, 2007).

En 1995, il y a eu une première tentative d'adaptation de ce modèle de la théorie de la base à été réalisée par Laurent Loeiz. Il a réappliqué cette théorie sur les données démographiques (de population). Pour lui, la population de base qui alimente le territoire sont les salariés du secteur exportateur, les touristes, les étudiants, les migrants alternants, etc. En étudiant la population, Loeiz dépasse le cadre d'un travail qui n'utilise que les entreprises exportatrices comme source externe de revenus. Dans cette étude déjà très éclairante, l'auteur souligne qu'il est préférable d'adopter la méthode par revenus.

Laurent Davezies en 2003, reprend le principe de la théorie de la base qui se subdivise en deux grands secteurs : le secteur basique qui capte les revenus extérieurs et le secteur domestique qui répond uniquement à la demande locale des résidents. Il développe, pour le premier secteur, une méthode de calculs des « revenus basiques » et il distingue quatre familles de revenus (figure 5) :

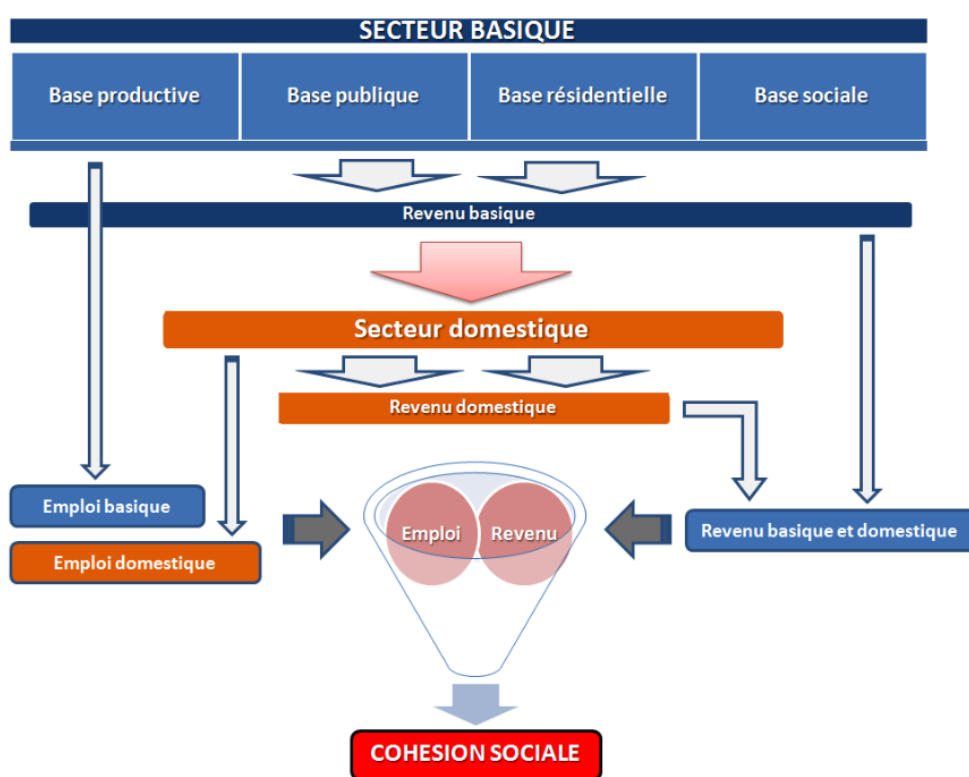
- **La base productive privée** : elle regroupe les revenus des employés issus des activités exportatrices qui produisent des biens et des services destinés en dehors de son territoire, ainsi que les revenus de la capitalisation mobilière et une partie des revenus fonciers. Cette base se décompose en :

- Les salaires des employés dans les entreprises exportatrices, localisées pour produire et exporter hors de la zone d'implantation (hors revenus des migrants-alternants qui sont comptés dans la base résidentielle) ;
 - Les bénéfices des indépendants localisés, eux, pour produire et exporter ;
 - Les revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers.
- **La base résidentielle** : elle regroupe l'ensemble des revenus captés à l'extérieur par les territoires grâce à leurs atouts résidentiels. Cette base se décompose en :
- Les salaires des migrants alternants « navetteurs sortants », ce sont les personnes dont le lieu de travail diffère de leur lieu de résidence ;
 - Les dépenses touristiques. On pourrait discuter ici de l'aspect productif du tourisme. On considérerait alors les salaires et bénéfices tirés de ces activités comme de la base productive privée. Cependant, la richesse produite repose sur la qualité résidentielle et l'attractivité du territoire (paysage, patrimoine, ensoleillement...) et non sur la présence hôtelière par exemple. Les dépenses des touristes constituent la base captée par le territoire qui alimente les emplois domestiques liés au tourisme. Ces emplois répondent, en effet, à une consommation locale et non exportée ;
 - Les pensions des retraites des résidents. Ces revenus sont financés par la solidarité nationale ou par des fonds privés nationaux, ils ne correspondent pas à la rémunération tirée de la production vendue à l'extérieur du territoire
- **La base publique** : elle rassemble les revenus perçus par les traitements des trois fonctions publiques (emplois publics) à savoir : les fonctionnaires de l'Etat, des hôpitaux publics et des collectivités territoriales. Ces revenus sont financés en grande partie par les subventions de l'État. Davezies (2003) avait consulté des experts sur cette question, il estime que la part de base de ce type de salaire est de 70%. Par conséquent, 30% sont directement financés par les autorités locales (collectivités territoriales) et constituent des traitements de la fonction publique.
- **La base sanitaire et sociale** : cette base regroupe l'ensemble des revenus de transferts que les habitants d'un territoire perçoivent (hors retraites). Ces revenus comprennent : minimum social, allocations de chômage, allocations familiales, allocations de logement et indemnités journalières. Selon la même logique de collecte, ces revenus s'ajoutent au remboursement des soins de santé. Même si ces revenus de transferts peuvent correspondre à des circonstances individuelles de pauvreté ou d'instabilité, ils représentent toujours la richesse

d'un territoire particulier. De plus, ce qu'il faut considérer, c'est le remboursement des soins de santé, pas le bénéfice du corps médical, car c'est la source de revenus des patients, et non des médecins.

Au final, les revenus gagnés par un territoire ne sont pas seulement liés à la capacité d'exportation du territoire, mais aussi aux revenus qui peuvent être « captés » en raison de son attractivité pour la résidence et le divertissement (Navetteurs et touristes). Également les revenus qui découlent de la fonction publique, ainsi que les revenus des transferts (base sanitaire et sociale).

Figure 5 : représentation schématique de la théorie de la base revisitée par Laurent Davezies



Source : OPC d'après Laurent Davezies

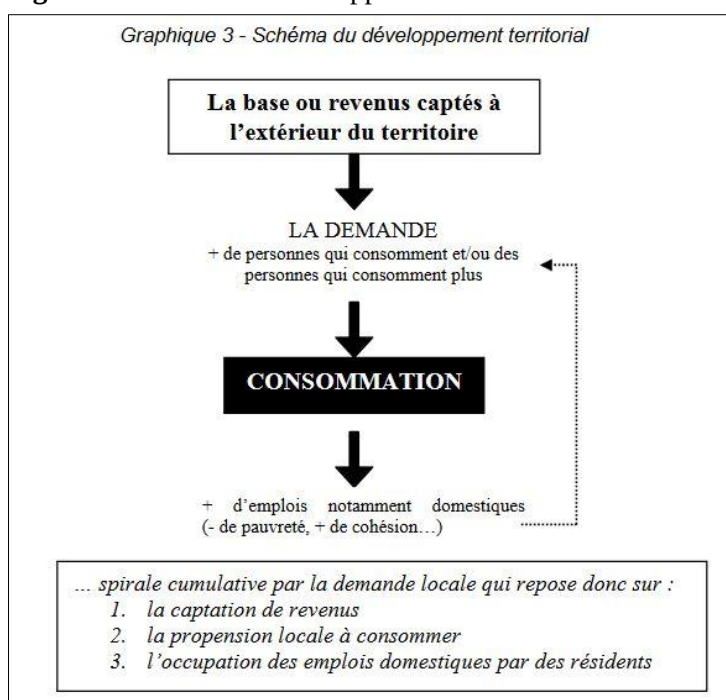
M. Talandier, 2007, dans sa thèse sur la revitalisation des espaces ruraux, complète cette méthode par les revenus basiques, en introduisant un concept économique majeur et généralement peu évoqué en économie locale : c'est la « demande ». En fait, le revenu basique ne peut constituer que le potentiel de développement du territoire. A l'échelle locale, une des questions clés du développement territorial est : comment transformer ce revenu « capté » en demande ?

Tous les territoires sont différents et les tendances de la consommation locale varieront d'une échelle à une l'autre. L'existence d'un tissu préexistant de commerces, de services,

d'infrastructures publiques et privées constituerait donc un atout à partir duquel peuvent se développer de nouvelles activités pour desservir la demande locale, mais également attirer une demande extérieure ou de nouveaux revenus basiques (Markusen, 2007 et 2009, in M. Talandier et V. Jousseau, 2013). Par exemple, dans les zones rurales, la structure de service existante peut être utilisée comme un atout grâce auquel de nouvelles activités peuvent être développées pour répondre aux besoins locaux.

M. Talandier, aborde le développement territorial en deux étapes : « capter » des revenus extérieurs constitue la première étape du développement territorial, alors que la maximisation de la propension à consommer localement est la deuxième étape.

Figure 6 : Schéma du développement territorial selon M. Talandier



Source : M. Talandier, revitalisation des espaces ruraux, 2007

Selon ce schéma, le principe du développement territorial proposé est comme suit : les revenus basiques ou captés à l'extérieur du territoire viennent alimenter la demande locale. Cette dernière exprimée par un plus grand nombre de personnes (résidentes ou présentes) qui consomment et/ou des personnes qui consomment en plus grande quantité. La consommation (représentée par la boîte noire) se mesurerait idéalement par des propensions à consommer localement. Si la demande joue (localement) son rôle de levier, l'emploi domestique progresse. Si ces emplois profitent principalement aux résidents, ils peuvent induire une baisse de la pauvreté, du chômage, attirer des actifs, favoriser la natalité, etc.

La théorie de la base telle que développée par Davezies (2003a, 2003b), plus précisément, est considérée comme une approche qui offre à la fois un cadre analytique et opérationnel pour

mesurer le poids et l'impact des revenus basiques résidentiels, mais aussi productifs, publics et sociaux (figure 5). Ce sont ces quatre aspects des moteurs du développement territorial que nous proposons d'étudier conjointement, dans notre analyse.

II.4 La théorie de base adaptée à la région Bourgogne-Franche-Comté

La démarche proposée dans l'analyse des moteurs du développement territorial à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté reprend et adapte les travaux des deux économistes géographes, Laurent Davezies et Magali Talandier, sur la théorie de la base présentés ci-dessus. Les deux auteurs approchent le développement d'un territoire non par le biais de la création de la richesse (production) mais par l'ensemble des revenus des personnes présentes sur le territoire (la circulation de cette richesse). L'adaptation s'est faite essentiellement en raison de l'indisponibilité de données à l'échelle de l'étude sur laquelle se sont basés les deux géographes qu'on vient de citer.

En 2014, EMFOR⁷ a réalisé une étude sur l'économie de proximité dans les zones d'emplois franc-comtoises avec une méthodologie qui s'inspire des travaux initiés par Laurent Davezies et Magali Talandier sur la théorie de la base. En 2017, l'AER⁸ a également fait une étude sur les revenus territoriaux comme moteur de développement économique à l'échelle de la Communauté de Communes Coeur du Jura (Arbois-Poligny-Salins les bains) qui a été également fondée sur la théorie de la base. Dans un projet de partenariat entre les deux organismes sur l'analyse des territoires et dans le but d'avoir une vision plus complète de l'analyse des moteurs de développement territorial fondée sur l'identification des sources de revenus de la population en Bourgogne-Franche-Comté, les deux organismes ont mis en commun leur méthodologie pour répondre à cet objectif. De plus, des améliorations ont également été apportées. Ces adaptations concernent, par exemple la majoration des salaires des travailleurs frontaliers. Cette majoration a été calculée comme suite ; pour les travailleurs français, le salaire médian net fourni par la DADS a été pris en compte. En revanche pour des salaires frontaliers Suisse, le calcul du revenu net mensuel moyen, prend en compte le taux de change et de la déduction des charges.

⁷ EMFOR : Emplois Métiers Formation Orientation en région Bourgogne-Franche-Comté.

⁸ AER : Agence économique régionale

III. Cadre méthodologique et mise en œuvre

Cette partie traite de la méthodologie suivie pour la constitution de la base de données sur la population, l'emploi et les revenus (sur les moteurs de développement territorial). Cela a d'abord consisté en la production d'indicateurs d'analyse spécifiques destinés à l'élaboration d'une fiche EPCI. Pour ce faire, il y a eu un premier travail commun réalisé par EMFOR et AER BFC et ce, afin de rendre cette méthodologie plus complète (point décrit dans la partie précédente, II.4) :

III.1 Choix et présentation du territoire d'étude

Dans le cadre de cette étude portant sur les moteurs du développement économique au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté, l'échelle choisie est celle de l'EPCI⁹. La dynamique de la création ainsi que la circulation de richesses seront mesurées à cette échelle.

Avec la nouvelle loi d'aménagement du territoire « NOTRe » (2015), la compétence du développement économique revient à l'EPCI. Il s'agit d'un zonage administratif et opérationnel, contrairement à l'étude précédente faite en 2014 où le territoire d'analyse pris en compte était la zone d'emplois. Il est question d'un zonage de connaissance basé sur les migrations domicile-travail, mais pas un zonage administratif, et où il n'y avait pas d'action publique. De plus, le zonage zone d'emploi, englobant des territoires vastes, ne permet pas de voir les disparités infra-zones d'emplois.

Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité. Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles des collectivités locales » (Insee, 2020). Deux types d'EPCI sont à distinguer : i) ceux à fiscalité propre qui ont le droit de lever des impôts. Ce sont les communautés urbaines (CU), les communautés d'agglomération (CA), les communautés de communes (CC) et les métropoles (ME) ; ii) les intercommunalités sans fiscalité propre qui, eux, font référence aux syndicats de communes, aux syndicats mixtes et aux syndicats d'agglomération nouvelle (SAN). Ces derniers ont été supprimés en 2017 (conformément à la loi NOTRe 2015). Les syndicats dépendent des contributions des communes membres. Ce type d'EPCI ne sera pas considéré dans les calculs. Certes, ce zonage est une échelle d'intervention économique, mais il n'est pas non plus le territoire idéal pour une analyse géographique comparative. Même à ce niveau de territoire, il y a des biais et des limites.

⁹ Les établissements publics de coopération intercommunale

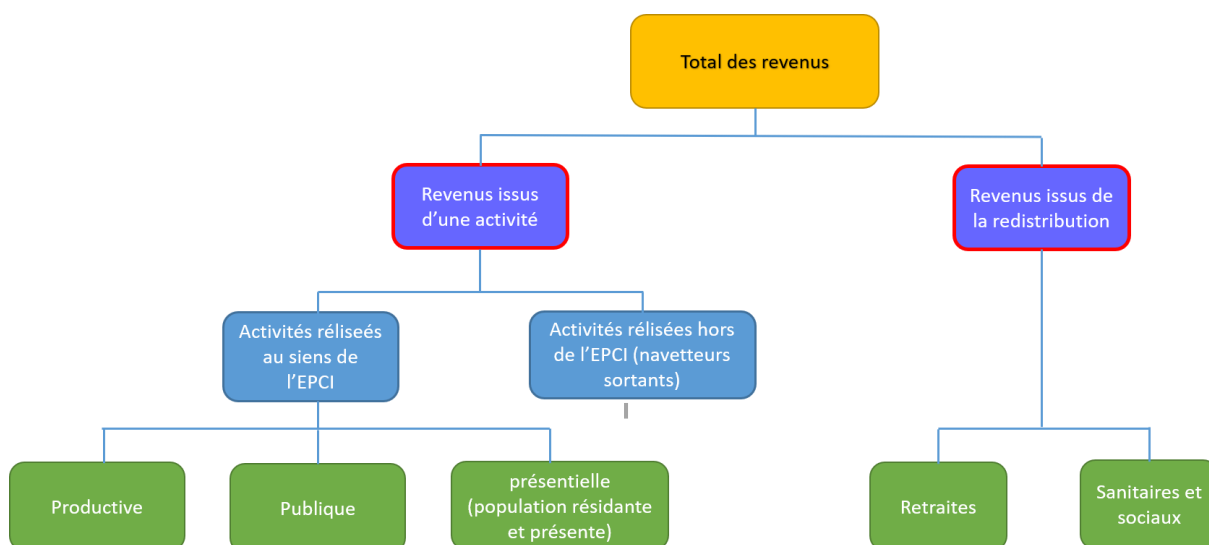
En effet, les EPCI n'ont pas la même taille, pas les mêmes ressources et pas la même histoire. Donc la question du choix de l'échelle n'est pas compromise, puisqu'il y aura toujours des distorsions entre les territoires.

III.2 Sources des revenus des habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté

Les revenus des habitants de la région sont classés en deux catégories principales : les revenus issus d'une activité et ceux issus de la redistribution (retraites, base sanitaire et sociale). Au sein de la première catégorie, sont distingués les revenus des activités réalisées dans le territoire de l'EPCI et ceux des activités réalisées en dehors. L'élément principal de l'analyse est le revenu fiscal de référence (RFR¹⁰). Il a été choisi comme référence parce qu'il représente le revenu le plus complet possible pour un ménage. Dans les points suivants on va voir plus en détail la composition de chaque revenu.

Pour illustrer de façon synthétique la méthodologie de répartition des revenus issus des différentes **bases**, un schéma a été élaboré (Figure 7).

Figure 7 : Méthodologie de répartition des revenus, adaptée à l'échelle de la région BFC

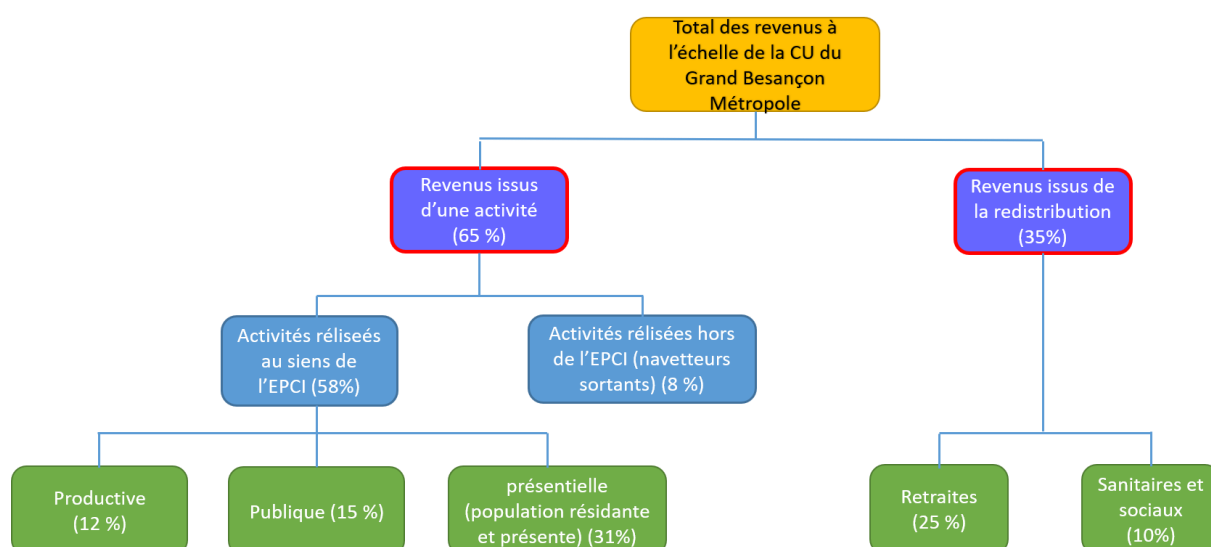


Source : réalisation de l'auteur, 2020

La figure 8 représente la répartition de ces revenus à l'échelle de l'EPCI du Grand Besançon Métropole, dans le but d'avoir plus de visibilité.

¹⁰ Définition détaillée se trouve en annexe 1

Figure 8 : Méthodologie de répartition des revenus, à l'échelle du Grand Besançon



Source : réalisation de l'auteur, 2020

III.2.1 Les revenus issus d'une activité

Ils regroupent les revenus issus des activités réalisées au sein de l'EPCI qui découlent des différentes bases (productives, présentielles et publiques) et les salaires des activités réalisées en dehors de l'EPCI, donc ceux des migrants alternants (navetteurs).

III.2.1.1 Activités réalisées au sein de l'EPCI

a) *Les revenus productifs (base productive)*

Les activités productives sont celles des salariés et non-salariés des activités privées dont le marché est principalement non local. La base productive regroupe l'ensemble des revenus des activités issus de la production de biens et services destinés à être exportés à l'extérieur de l'EPCI (industrie, agroalimentaire, etc.).

b) *Les revenus présentiels*

Selon l'Insee, les revenus présentiels sont ceux qui découlent des activités présentielles¹¹ (sphère présentielle) mises en œuvre sur un territoire afin de produire des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de la population présente sur le territoire, résidents ou touristes, (voir grille de répartition exhaustive des activités présentielles en annexe).

c) *Les revenus publics (base publique)*

Ils correspondent aux revenus des actifs travaillant sur le territoire au sein des trois catégories de la fonction publique : Etatique, territoriale et hospitalière.

¹¹ L'INSEE produit une grille pour la définition des sphères à partir de la nomenclature d'activité NAF Rév 2. Voir annexe 5

III.2.1.2 Activités réalisées hors de l'EPCI (navetteurs sortants)

Les navetteurs sortants, encore appelés « migrants alternants », désignent les actifs dont les lieux de domicile et de travail sont différents. On distingue deux catégories : la migration inter-EPCI et celle des actifs habitant les EPCI de la région se rendant en Suisse, communément appelés travailleurs frontaliers (cette spécificité des frontaliers concerne les EPCI de la Franche-Comté). L'INSEE fournit un fichier de mobilité géographique qui regroupe les indicateurs caractérisant cette catégorie d'actifs (migrants alternants). Parmi ces indicateurs, on retrouve : les catégories socio-professionnelles, le niveau de diplôme, le temps de travail, etc.

III.2.2 Les revenus non issus d'une activité : revenus via la redistribution

Ils regroupent les montants des pensions de retraite ainsi que les revenus issus de la base sanitaire et sociale. Par exemple dans l'EPCI du Grand Besançon, la part des revenus de la redistribution est de 35 % (25 % des pensions des retraites et 10 % des revenus sanitaires et sociaux).

a) Les revenus des retraites

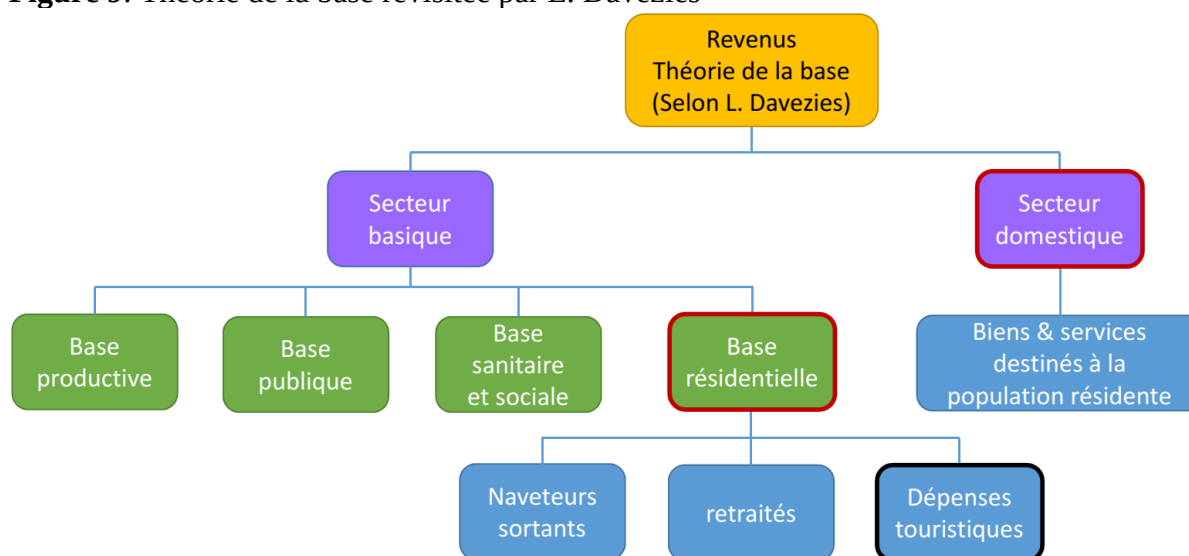
Ce sont les montants des revenus perçus par les retraités. Ce montant a déjà été calculé par EMFOR et l'AER BFC en 2019. Il prend en compte à la fois les allocations des retraités vivant à domicile et celle perçues par les retraités vivant en hébergements collectifs. Les types des hébergements retenus dans cette étude sont : Accueil pour Personnes Âgées, Hébergement résidence autonomie personnes âgées seules (F1), Hébergement résidence autonomie personnes âgées (F1BIS), Hébergement résidence autonomie personnes âgées couples (F2), Unités d'hébergement renforcées. La présence d'un hébergement collectif dans un EPCI, peut majorer la part de ce revenu. Par exemple, dans un EPCI très vieillissant avec une faible population résidente et une présence minoritaire d'activités, la présence d'un EPHAD sur ce territoire major la part de revenus des retraites à l'échelle de cet EPCI. C'est le cas la CC du Serein, la population résidente de l'EPCI en 2017 est de 7357 habitants, la part de revenus des retraites s'élève à 35 % dont 12 % provient de revenus des pensions des personnes vivant en collectivité.

b) Les revenus sanitaires et sociaux (la base sanitaire et sociale)

La base sanitaire et sociale majore tous les revenus perçus à travers le système redistributif de l'Etat. Les prestations sociales reçues par les habitants d'un territoire abritent six catégories : allocations de chômage, aides au logement, prestations familiales, minima sociaux, indemnités journalières maladie et accident du travail, autres aides financières (Aide personnalisée d'autonomie (APA), Aide Sociale à l'enfance (ASE)).

Comme indiqué précédemment (chapitre II, cadre théorique), plusieurs adaptations ont été mises en place du fait de l'indisponibilité des données. Pour rappel, la théorie de la base telle que présentée par L. Davezies (2003) (figure 9) se décompose en **deux secteurs** : - **le premier**, dit secteur **basique**, désigne l'ensemble des revenus captés par un territoire (base résidentielle) ainsi que les revenus présents (tu veux dire « présentiel –s »). Il comprend quatre familles de revenus issus des bases productive, publique, sanitaire et sociale et, enfin, résidentielle - **Le second** est le secteur **domestique** qui produit des biens et services destinés à la population résidente.

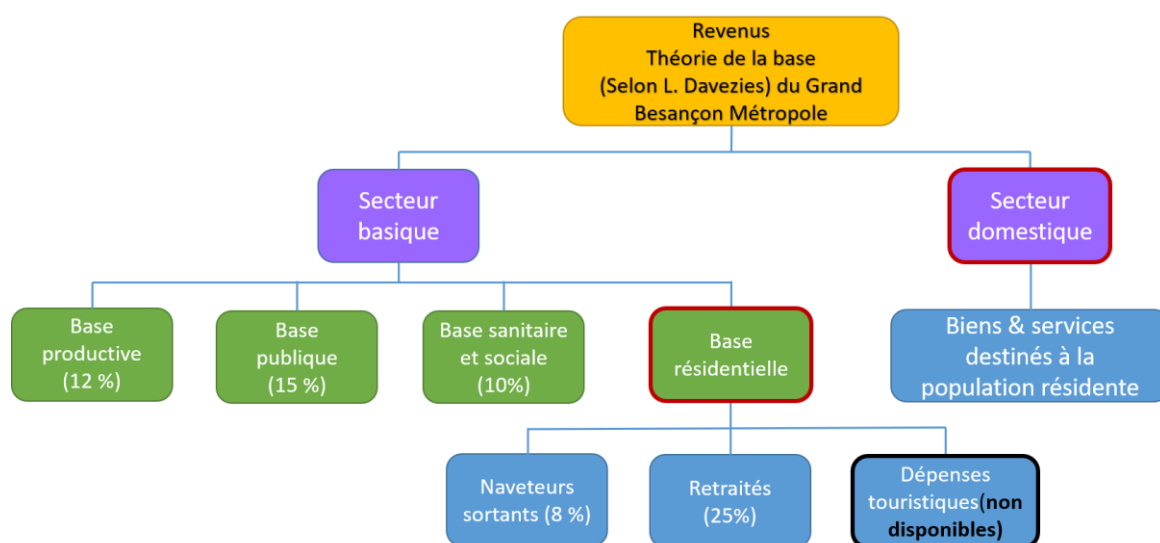
Figure 9: Théorie de la base revisitée par L. Davezies



Source : réalisation de l'auteur, 2020

La base dite « résidentielle » comprend le salaire issu de navetteurs sortants, des pensions de retraite et des recettes touristiques. Ces dernières ont été exclues de notre analyse, car, d'une part, elles rentrent dans les revenus présents (via salaires des actifs et, d'autre part, elles sont disponibles à l'échelle de la région et non pas au niveau de l'EPCI. Nous ne disposons donc pas des clés de répartition satisfaisante. Il est à noter que nous avons fait le choix de parler de secteur présentiel au lieu de secteur domestique. En effet, d'une part nous avons utilisé la grille de répartition des activités présentes de l'INSEE et d'autre part, le secteur domestique prend en compte uniquement la population résidente, alors le que secteur présentiel comprend la population résidente et la population présente (navetteurs entrants et touristes).

Figure 10 : Théorie de la base revisitée par L. Davezies, appliquée à l'échelle du Grand Besançon

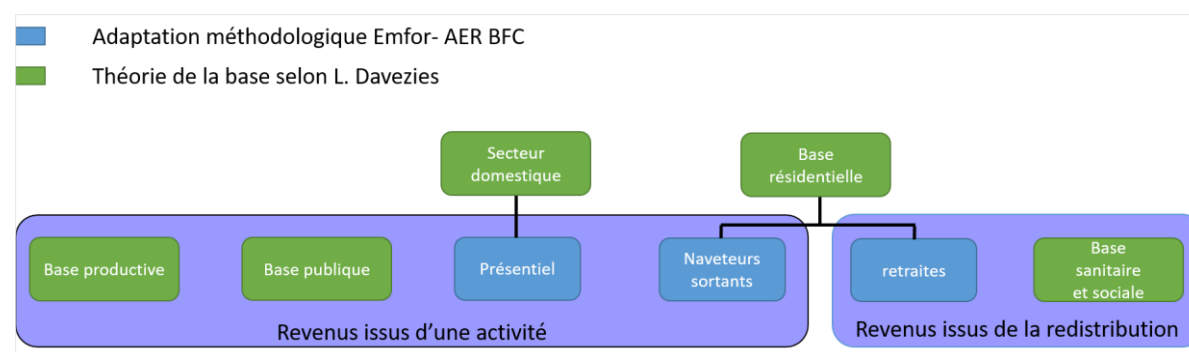


Source : réalisation de l'auteur, 2020

Vu la spécificité géographique de la région, le salaire des travailleurs frontaliers vient également corriger la base navetteurs sortants. Cette base résidentielle a été compartimentée (navetteurs sortants, retraites, activité présentielle) et chaque élément est pris en tant qu'entité dans l'analyse.

Le calcul des revenus (de toutes les bases) a déjà été effectué par EMFOR et l'AER BFC en 2019. Cependant, l'année de référence retenue est 2015 car c'est l'année la plus récente pour laquelle toutes les sources sont disponibles au moment de la préparation de l'étude (voir annexe 2). En définitive, les revenus basiques sont classés en six sous-catégories. Pour illustrer de façon synthétique notre méthodologie de répartition des revenus issus des différentes bases, un schéma a été élaboré (figure ci-dessous).

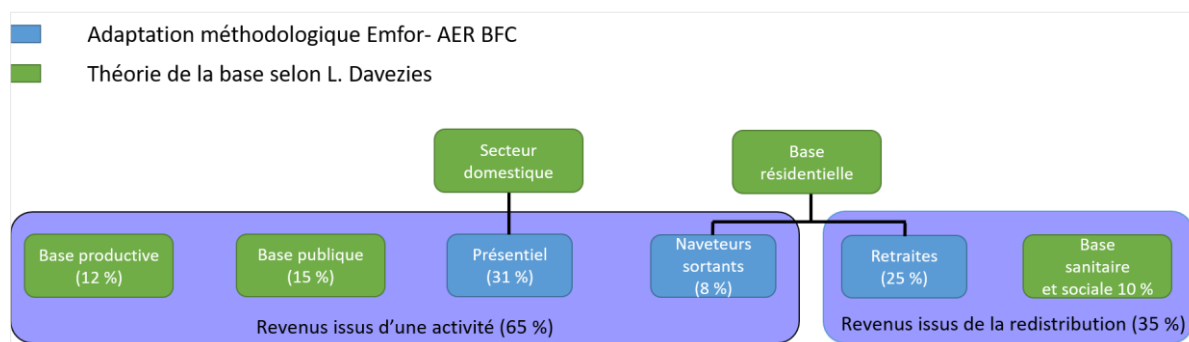
Figure11: Méthodologie de répartition des revenus : adaptation à partir de la théorie de la base selon L.Davezies.



Source : réalisation de l'auteur, 2020

Pour illustrer ce propos le même schéma a été élaboré à l'échelle du Grand Besançon Métropole (figure ci-dessous) .

Figure 12: Méthodologie de répartition des revenus : adaptation à partir de la théorie de la base selon L.Davezies, à l'échelle du Grand Besançon.



Source : réalisation de l'auteur, 2020

III.3 Une échelle de comparaison adaptée : typologie des EPCI comparables réalisée par l'Insee

Suite à une commande du service prospective du conseil régional, l'Insee s'est chargé de créer une classification des EPCI spécifiques à la région BFC et les a regroupés en sept catégories et ce, dans le but de comparer les dynamiques territoriales sur des territoires qui aprioris avait un fonctionnement proche. Les critères choisis pour cette classification sont : l'emploi (nombre d'emplois dans chaque pôle) et l'accès aux équipements, la concentration des services et fonctions.

- **EPCI pôle régional** : ce sont les EPCI des deux grandes aires urbaines¹² de la région (Dijon et Besançon). Ces aires urbaines se distinguent des autres par la taille, ainsi que la nature des fonctions de commandement (Préfecture, services de l'Etat, Conseil régional) et de services (hospitaliers, universitaires, commerciaux) qu'elles pratiquent et qui montrent des disparités dans la structure de leur emploi.

- **EPCI pôle urbain** : Ils regroupent les EPCI au centre des aires urbaines les plus importantes de la région. Selon la définition de l'Insee, un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas localisée dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain (pôle autonome).

- **EPCI pôle médian** : Ce sont les EPCI des aires urbaines de taille plus modeste dans la région. Les EPCI pôle Médian sont ceux dont les aires urbaines correspondant à la définition Insee des

¹² Définition se trouve en annexe 1

petits pôles et pôles moyens ; autrement dit, ceux dont l'unité urbaine centre contient moins de 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle.

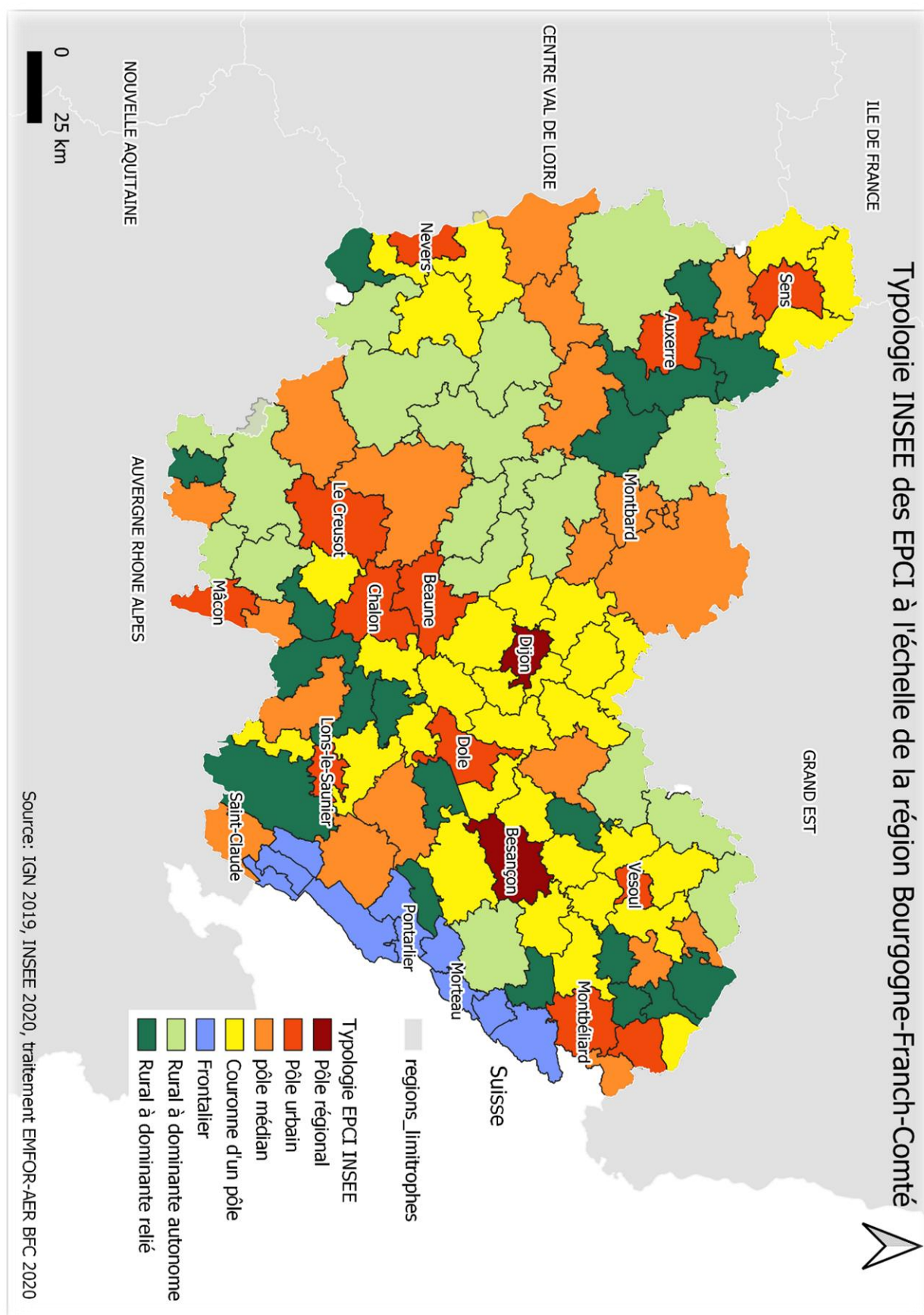
- **EPCI couronne d'un pôle** : ce sont les EPCI affiliés dans les aires urbaines d'un pôle plus important et dont l'activité dépend de ce pôle (navetteurs, services...). Dans le détail, cette classe est composée d'EPCI dans lesquels la forte part de la population demeure dans une commune dont la majorité de la population travaille dans l'EPCI pôle.

- **EPCI frontalier** : ce sont les EPCI dont la majorité des ressources dépendent des revenus des actifs travaillant en Suisse. Dans le détail, il s'agit des EPCI dans lesquels au moins 20 % des actifs en emploi travaillent en Suisse (à l'exception de la CC du Sud Territoire (Delle) qui a été exclue de cette catégorie pour des raisons de discontinuité géographique de la bande frontalière).

- **EPCI rural à dominante autonome** : est qualifié de rural isolé un EPCI dans lequel la plus grande partie de la population réside dans une commune localisée en dehors d'une aire urbaine (définition INSEE 2019). Parmi les EPCI ruraux, la catégorie à dominante autonome regroupe ceux dont moins de 50% des actifs occupant un emploi travaillent dans l'EPCI.

- **EPCI rural à dominante reliée** : c'est un EPCI dans lequel la plus grande partie de la population réside dans une commune localisée en dehors d'une aire urbaine (définition INSEE 2019). Les EPCI à dominante reliée regroupent les EPCI dont plus de 50% des actifs occupant un emploi travaillent à l'extérieur de l'EPCI.

Figure 13 : Typologie INSEE des EPCI de la région BFC



Source : IGN 2019, INSEE 2020, traitement EMFOR-AER BFC 2020, réalisation de l'auteur

III.4 Méthodologie de la constitution de la fiche EPCI

III.4.1 Présentation et objectif des fiches EPCI

Afin d'enrichir l'analyse territoriale classique, une nouvelle approche méthodologique sur les moteurs du développement économique a été adaptée par EMFOR en partenariat avec l'AER. Le rendu se présente sous forme d'une fiche par EPCI à l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté. L'objectif de ces fiches est d'adapter les politiques locales en fonction des types de ressources présentes sur un territoire. Par exemple, dans un territoire dont la population est très vieillissante où son moteur de développement repose sur les revenus des retraités, les perspectives de développement doivent prendre en compte cette spécificité (des centres d'activités destinés à cette population). Autrement dit, cela consiste à i) accompagner les EPCI dans un potentiel plan développement de leur territoire en fonction des caractéristiques du territoire en question et ii) connaître les enjeux du développement économiques pour mettre en place des services destinés à la population concernée.

L'analyse des bases économiques permet de mesurer les moteurs de développement économiques des territoires de sorte à ce que les modèles ne s'opposent pas, mais s'entraînent mutuellement. Si on prend l'exemple d'un territoire qui dépend essentiellement d'un moteur productif, il sera plus exposé à la conjuncture économique que s'il avait une diversification avec d'autres moteurs économiques, notamment « présentiel », pour amortir la crise. Cette logique est aussi valable dans l'autre sens. En effet, les territoires trop touristiques (trop spécialisés) s'exposent aux difficultés en cas de manque de fréquentation. Les conséquences de la crise sanitaire actuelle nous confirment ce constat. A contrario, une dégradation du cadre naturel du dit territoire est accentuée en cas de développement touristique très soutenu.

En résumé, les bases économiques, sont sous-tendues par des moteurs de développement économiques qu'il conviendrait de diversifier, en s'appuyant notamment sur le développement de moteurs plus présentiels et ce, afin de « sécuriser » les sources de revenus pour le territoire considéré.

Ces fiches sont composées de trois parties :

- **une première partie** « éléments de cadrage » : c'est une analyse classique de l'activité socio-économique du territoire. Elle regroupe les indicateurs relatifs à la population, l'emploi et les revenus ;

- **une deuxième partie** « les revenus dans mon EPCI » : C'est une nouvelle perspective d'analyse reposant sur le total des revenus captés par le territoire en question (revenus mensuels)

- **une troisième partie** « pour aller plus loin » : elle regroupe les indicateurs complémentaires sur le profil des personnes et les principaux employeurs occupant le territoire. Elle a pour objectif d'avoir une connaissance approfondie des territoires par l'entrée « emplois captés » (revenus d'activités et revenus via la redistribution). On a notamment un profil plus détaillé des navetteurs sortants, navetteurs entrants ainsi que les actifs en emploi (sédentaires) qui résident et travaillent dans le même EPCI.

Les données caractérisant les EPCI sont « confrontées » à celles des EPCI comparables de la typologie INSEE (voir page 6), celles de la moyenne des EPCI de la région BFC et celles de la France Métropolitaine. Les comparaisons permettent d'analyser la situation des EPCI en prenant en compte l'environnement socio-économique plus global.

III.4.2 Collecte de données

Les sources de données retenues pour cette étude ont répondu à plusieurs contraintes :

- Les sources de données sollicitées par M. Talandier ne sont plus forcément disponibles à une maille géographique fine (la commune), par exemple les données sur le tourisme. Par conséquent, la reconstitution de l'EPCI ne semble pas possible, donc elles ont dû être écartées de l'analyse.
- la démarche proposée dans cette étude relève de la même logique (la théorie de la base) ; mais les résultats ne seront pas comparables, car de nombreuses adaptations ont été nécessaires pour répondre aux particularités régionales.
- La limite des choix des indicateurs est la disponibilité à l'échelle de la commune.
- Dans certains territoires de petite taille, l'information n'est pas disponible en raison du secret statistique affectant certaines sources financières.

Les données que nous avons utilisées sont issues des recensements de la population de l'INSEE auxquels nous avons introduit des ajustements, comme par exemple une majoration sur les revenus des travailleurs frontaliers de la base navetteurs sortants. Cependant, nous avons aussi eu recours à plusieurs autres sources de données pour la constitution des différentes parties de la fiche EPCI :

Partie 1 : pour le calcul des indicateurs des éléments de cadrage (population, emploi, revenus), la collecte s'est faite à partir du fichier recensement de la population (RP 1999, 2007, 2012 et 2017) et du fichier CLAP¹³ (2015) de l'Insee.

Partie 2 : en ce qui concerne le calcul des revenus captés par un territoire (EPCI) il y a eu recours à plusieurs sources :

- pour les revenus productifs et les revenus issus d'une activité présente, la référence est le fichier CLAP 2015 de l'Insee,
- pour les pensions des retraites, la source est le fichier Finess¹⁴(2019),
- pour les salaires des navetteurs sortants, ce sont DADS¹⁵ (2015) MOBPRO (2015), OFS¹⁶ (2016) et Insee (2015), -
- et enfin, pour ce qui est des revenus du système redistributif de l'Etat, les références de calcul sont basées sur le fichier Filosofi (2015) Insee (minimas sociaux, prestations familiales, allocations logement et indemnités chômage).

Partie 3 : pour les indicateurs sur l'emploi caractérisant le profil des actifs et celui des personnes dont les revenus sont issus de la redistribution, la source de données est le RP 2017 de l'Insee. Elle concerne les catégories socioprofessionnelles des actifs en emploi au lieu de résidence, ainsi que la part de la population retraitée dans la population totale. Par ailleurs, pour caractériser la population bénéficiaire des prestations sociales de l'Etat, différentes sources ont été utilisées : le fichier DEFM¹⁷ de Pôle emploi pour connaître le nombre de demandeurs d'emploi, les données de la CAF pour avoir la part des bénéficiaires du RSA, et des fichiers INSEE pour connaître le taux de pauvreté, la population de l'EPCI en QPV¹⁸ et la proportion de jeunes non insérés.

¹³ La source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) reprend les informations des DADS (déclarations annuelles de données sociales) qui incombent à chaque établissement d'activité économique privé. Le pendant pour le secteur public est le SIASP (système d'information des agents du secteur public).

¹⁴ La source Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux) , il a été mis au point et est géré par le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Ce fichier constitue la référence en matière d'inventaire des structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs

¹⁵ La Déclaration Annuelle de Données Sociales

¹⁶ Office Fédéral de la statistique (Suisse)

¹⁷ Demandeurs d'Emploi en France Métropolitaine

¹⁸ Quartier de la Politique de la Ville

III.4.3 Traitements

La conception des fiches EPCI a nécessité un travail de tri, d'extraction et de traitement sur des bases de données brutes afin de pouvoir calculer des revenus issus des différentes bases.

L'INSEE fournit un fichier sur les caractéristiques des établissements. Il s'agit du nombre de postes actifs dans les sphères économiques représentées par le productif (privé), le présentiel (privé), le productif public et le présentiel public. Ce sont ces données qui ont permis de reconstituer, dans la deuxième partie de la fiche, les bases des secteurs public, productif privé et présentiel privé. Les revenus ont été répartis et calculés selon cette typologie (*figures 7 & 11*).

D'autres traitements ont été réalisés sur les autres parties de la fiche (parties 1 et 3) à partir des données brutes des différentes bases de données.

a) *Traitements sur les éléments de cadrage*

Les indicateurs choisis pour l'analyse socio-économique de la population, de l'emploi et des revenus) de l'EPCI sont issus principalement du fichier recensement de la population de l'INSEE (RP) de différentes périodes afin de pouvoir calculer les variations qui caractérisent la population et emplois et suivre leurs évolutions.

○ Les indicateurs sur la population

L'ensemble des indicateurs arrêtés pour l'analyse de la population et leurs formules de calculs sont présentés dans le tableau 1, annexe 4. Pour plus de détails sur les variables et leur calcul, se référer au document¹⁹. Quelques variables sont présentées ci-dessous :

Variations liées au solde naturel entre 2012 et 2017 (en %)

- Si la pop en 2017 est différente de la pop en 2012 => la formule à appliquer est la suivante : $\text{tvar1217} * (\text{nais1217} - \text{dece1217}) / (\text{p17_pop} - \text{p12_pop})$
- Si la pop en 2017 est égale à la pop en 2012 => la formule à appliquer est : $= 100 * (\text{nais1217} - \text{dece1217}) / (5 * \text{p12_pop})$

Abréviations : tvar 1217 : taux de variation annuelle moyenne entre 2012 et 2017, nais : naissances, dece : décès, nais1217 : naissances entre 2012 et 2017, dece1217 : décès entre 2012 et 2017, p12_pop, p17_pop : population municipale en 2012 et 2017.

¹⁹ Se référer au document en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515941>.

○ Les indicateurs sur l'emploi

Pour l'analyse de l'emploi, d'autres indicateurs ont été sélectionnés. Quelques définitions ainsi que leurs formules de calculs sont présentées ci-dessous (l'ensemble des formules de calculs sont présentées en annexe 3) :

- Nombre d'emplois sur le territoire (emploi total 2017) = $\sum$ de la population active de 15 ans ou + ayant un emploi ; par sexe, statut et secteur d'activité économique en 38 postes NA38)
- Evolution de l'emploi total sur le territoire, entre 2007 et 2012 (en %) = $(\text{empl 2012} - \text{empl 2007}) / \text{empl 2012}$
- Concentration sectorielle : 1er secteur d'activité le plus important en termes d'emploi (effectifs, nom du secteur et la part (%)) - Effectif = max 1 en nombre d'emploi de l'EPCI, - La part = $(\text{Effectif} / \sum \text{des emplois par EPCI}) * 100$
- Spécificité sectorielle : correspond au secteur d'activité le plus spécifique de l'EPCI, par rapport à la région. Cette spécificité est représentée sous forme d'Indice
- Concentration des employeurs : la part des cinq principales entreprises pourvoyeuses d'emploi dans l'EPCI.

b) *Traitement sur les indicateurs complémentaires des revenus*

Ce sont des indicateurs sociaux-économiques qui caractérisent les habitants des EPCI (par entrée emploi). L'objectif de cette partie est de connaître le profil et la part des actifs qui constituent les différentes bases (activité et redistribution) pour avoir plus de connaissances sur la population qui réside dans les EPCI. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les données les plus récentes. Par conséquent, les années de références sont différentes.

Les traitements sur les bénéficiaires des prestations sociales de l'Etat (base sanitaire et sociale) sont les suivants :

- Demandeurs d'emploi (DEFM) = nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2019 (catégories (A, B, C²⁰)) + ancienneté (CLD²¹ 12 mois et plus) à l'EPCI

- Bénéficiaires du RSA en 2019 à l'EPCI = $(\text{Nombre de bénéficiaires du RSA} / \text{Nombre de ménages allocataires}) * 100$

²⁰ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

²¹ Chômeur Longue Durée

- Population de l'EPCI en QPV à l'EPCI= (Population municipale en QPV / Population de l'EPCI)*100

- Jeunes non insérés, représentant la population entre 15 et 24 ans = les catégories suivantes : les femmes ou hommes au foyer + les chômeurs + inactifs.

c) *Traitement du fichier mobilité géographique de l'INSEE (MOBPRO)*

Un appui spécifique sur la mobilité géographique vient compléter cette étude dans le but d'analyser le profil des actifs en emplois à l'échelle des EPCI de la région. L'analyse s'est faite sur 3 années différentes de recensement afin de pouvoir analyser et comparer les évolutions des déplacements domicile-travail.

A cet effet, il a fallu constituer, en filtrant les données REG (région de résidence) et REGLT (région de travail) sur MOBPRO, deux fichiers pour chaque année d'étude (2017, 2012 et 2007).

- Un premier fichier, résidents (région de résidence REG), regroupe : i- les personnes qui résident dans un EPCI et travaillent dans un autre EPCI de la région ou en France métropolitaine ainsi que la Suisse (navetteurs sortants) et ii- ceux qui résident et travaillent dans le même EPCI.

- Un deuxième fichier (REGLT région de travail) pour ceux qui travaillent en région. Cela concerne les personnes qui résident en France métropolitaine et travaillent dans les EPCI de la région BFC « les entrants ».

Une fois les fichiers constitués, il fallait les rendre aisément exploitables. Pour ce faire, il convenait de (figure 14) :

- Créer des colonnes codes et libellés : EPCI de résidence et EPCI de travail, et affilier à chaque code commune 2020 son EPCI respective en utilisant la table de passage des intercommunalités de l'Insee (la base de la composition communale de chaque EPCI 2020)²². Ce traitement a été fait sur les fichiers MOBPRO des trois années considérées.

- Faire une mise à jour relative au nouveau découpage des EPCI : cela a consisté à identifier, grâce à la table de passage en EPCI, les communes qui ont fusionnées depuis 2007. Il convenait alors de repérer où l'information est indisponible, et ensuite rechercher sur le site de l'Insee l'historique des communes et les anciens codes communes pour ainsi les remplacer par les nouveaux. Cette mise à jour est appliquée sur les deux fichiers MOBPRO (résidents²³

²² <https://www.insee.fr/fr/information/2510634>

²³ Les actifs qui résident et travaillent dans le même EPCI et les migrants-alternants.

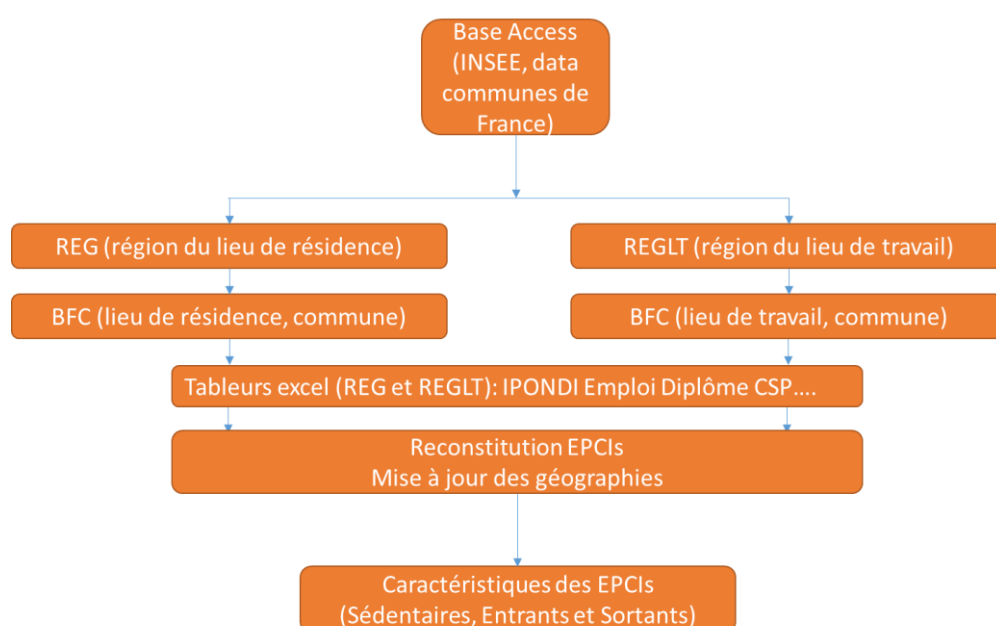
en BFC et travailleurs²⁴ en BFC) où le nombre de communes qui fusionnent augmente à mesure qu'on recule dans le temps. Par exemple, entre 2017 et 2012 il y a eu 129 fusions en région

- Après adaptation, il devenait impératif d'avoir un code commune 2020 (COM) et l'EPCI 2020 associé aux communes de la région.

- Associer à chaque EPCI son EPCI comparable de la typologie Insee.

Il faut noter que les CC de Betz, l'Ouagne, CC des savoirs faire et CA de Moulin apparaissent dans la liste des EPCI en BFC mais ne sont pas pris en compte car leur siège est situé hors région et les communes appartenant à la BFC sont peu nombreuses.

Figure 14 : Schéma récapitulatif : traitement du fichier mobilité professionnelle INSEE



Source : réalisation de l'auteur.

L'ensemble des calculs sur les indicateurs caractérisant le profil des navetteurs ou non-navetteurs nécessite une pondération. Au regard du fait que c'est un sondage, un redressement a été effectué par l'Insee afin qu'il soit le plus représentatif de la population. Les indicateurs retenus pour l'analyse de la mobilité géographique sont présentés en annexe 3 (tableau 4).

²⁴ Les actifs qui travaillent dans les EPCI de la région BFC.

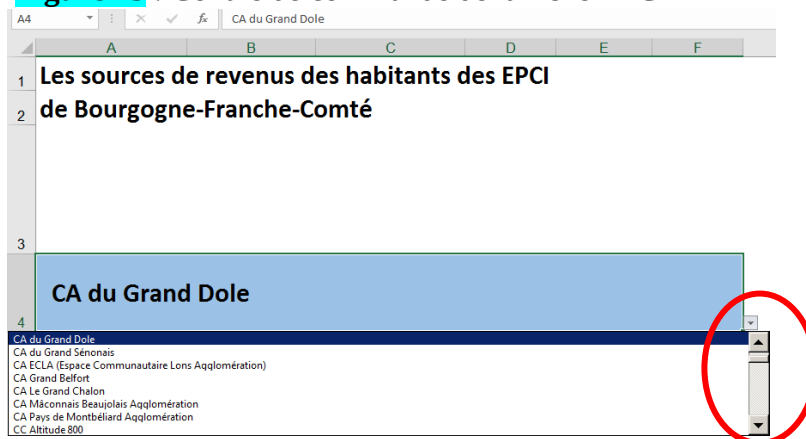
Nous avons fait le choix de nous intéresser à la mobilité géographique des actifs inter-EPCI transrégionaux et frontaliers en raison du poids des revenus des navetteurs sortants dans les revenus des territoires. Il fallait donc par la suite affiner ces résultats en s'intéressant au profil des navetteurs sortants.

D'autre part, la spécificité géographique de la région avec 230 km de frontière partagée avec la Suisse et les échanges entre les deux franges se représentent avant tout par le déplacement quotidien de 28 000 actifs résidant en France et travaillant en Suisse. Les revenus issus de ce travail frontalier représentent les ressources principales des EPCI.

III.4.4 Automatisation des fiches EPCI

La finalité de ce travail est également de rendre possible la génération automatique d'une fiche pour chaque EPCI (113 fiches) de la région BFC. La fiche devait comprendre tous les indicateurs que nous venons de définir ci-dessus. A cette effet, nous avons utilisé le logiciel « Excel », en s'appuyant sur des fonctions qui permettent de relier différentes bases de données. A partir d'une liste déroulante (figure 15), on choisit l'EPCI en question et la fiche s'automatise avec tous les indicateurs relatifs à cet EPCI. Pour avoir plus de visibilité sur le rendu final de la fiche EPCI nous avons mis en place un modèle (voir annexe 4) qui permet de visualiser l'intégralité des indicateurs.

Figure 15 : Cellule de commande de la fiche EPCI



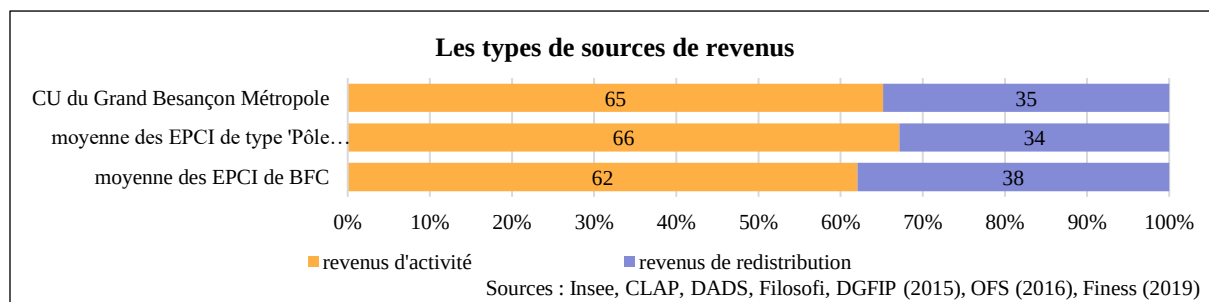
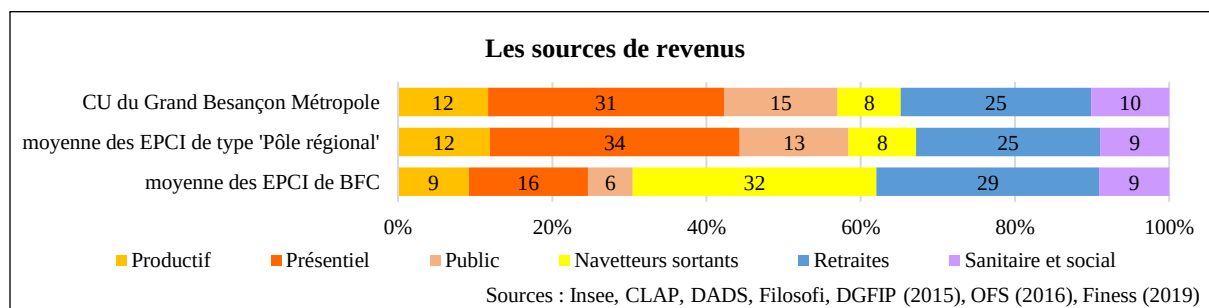
Source : fiche EPCI, EMFOR-AER BFC 2020, contribution de l'auteur

Le tableau ci-dessous, représente les résultats de la partie 2 de la fiche (les sources des revenus des habitants). En prenant comme exemple l'EPCI du Grand Besançon Métropole.

2. Répartition des sources de revenus des résidents de l'EPCI

		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
		Montant	Part			
Total des revenus captés (revenus mensuels)		232 700 000 €	100 %	100 %	100 %	
Revenus d'activités	Total	151 600 000 €	65 %	66 %	62 %	
	Réalisées au sein de l'EPCI					
	Productif	27 100 000 €	12 %	11 %	9 %	
	Présentiel Public	71 200 000 € 34 300 000 €	31 % 15 %	34 % 13 %	16 % 6 %	
Réalisées hors de l'EPCI	Navetteurs sortants	19 000 000 €	8 %	8 %	32 %	
Revenus de la redistribution	Total	81 100 000 €	35 %	34 %	38 %	
	Retraites	57 500 000 €	25 %	25 %	29 %	
	Sanitaire et social	23 600 000 €	10 %	9 %	9 %	

Sources : Insee, CLAP, DADS, Filosofi, DGFIP (2015), OFS (2016), Finess (2019) ; traitement EMFOR-AER BFC 2020



III.5 Utilisation de la CAH pour la génération des résultats

III.5.1 Classification ascendante hiérarchique (CAH)

La Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) est une méthode de classification qui consiste à regrouper des observations (ou individus) en sous-groupes d'individus possédant des traits de caractères communs, au regard d'un certains nombres de variables quantitatives. Elle fait partie des méthodes dites de regroupement hiérarchique qui ont pour but de produire une

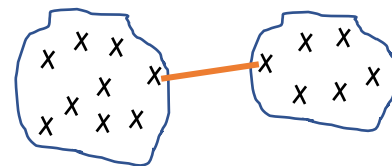
arboraisance mettant en évidence les liens hiérarchiques entre les individus ou entre les groupes d'individus et aussi de détecter un nombre de classes naturelles au sein d'une population. L'arbre hiérarchique issu de la CAH est appelé **Dendrogramme**.

a) *Les critères de classification*

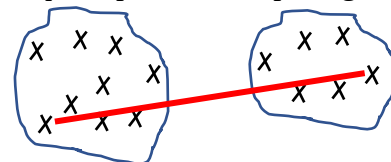
Pour réaliser une classification il faut définir une mesure de ressemblance entre : individus et groupes d'individus.

Ressemblances entre individus : quand est-ce que ces individus sont proches ? quand est-ce qu'on les agrège dans une même classe ? La **distance euclidienne** est une distance très connue et naturelle lorsque on visualise des données. Il existe également d'autres mesures de ressemblances entre les individus et des indices de similarités souvent associés à un domaine d'application spécifique (ex : l'indice de Jaccard est très utilisé en écologie).

Ressemblances entre groupes d'individus : d'autres mesures sont utilisées pour mesurer la distance entre groupes d'individus (stratégies d'agrégation). Une première mesure de ressemblance est le saut minimum ou lien simple qui correspond à la plus petite distance entre deux groupes d'individus.



Une seconde mesure est le saut maximum ou lien complet, qui représente la plus grande distance entre les deux groupes d'individus.



Une troisième méthode de mesure est la méthode de Ward sur laquelle nous nous appuyons pour construire notre classification (Celle-ci sera présentée après).

Le choix de la mesure de ressemblance modifie la classification que l'on obtient, et ceci dépend des données utilisées.

b) *La qualité d'une partition*

En définissant un niveau de coupure du dendrogramme (l'arbre hiérarchique), on définit une partition, et donc un nombre de classes. Toutefois, si la partition obtenue en coupant un dendrogramme n'est pas nécessairement optimale, elle reste une partition de bonne qualité.

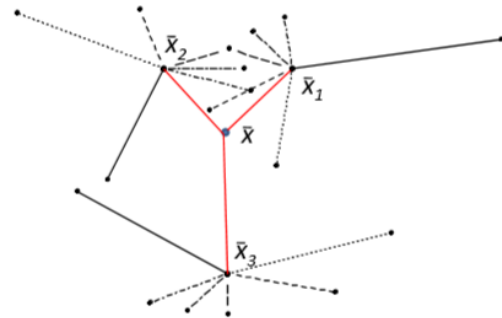
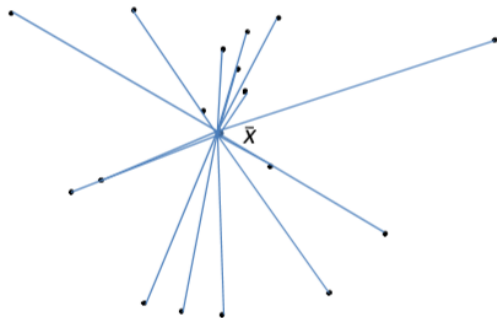
Pour mesurer la qualité d'une partition, on s'appuie sur deux critères :

- **Variabilité intra-classe petite**, indiquant qu'il y a très peu de variabilité au sein d'une classe, que les individus se ressemblent.

- **Variabilité inter-classes grande**, indiquant que d'une classe à l'autre il y a une grande variabilité

Selon le théorème de Huygens : Inertie totale = Inertie intra + Inertie inter

$$\underbrace{\sum_{k=1}^K \sum_{q=1}^Q \sum_{i=1}^I (x_{iqk} - \bar{x}_k)^2}_{\text{Inertie totale}} = \underbrace{\sum_{k=1}^K \sum_{q=1}^Q \sum_{i=1}^I (x_{iqk} - \bar{x}_{qk})^2}_{\text{Inertie intra}} + \underbrace{\sum_{k=1}^K \sum_{q=1}^Q \sum_{i=1}^I (\bar{x}_{qk} - \bar{x}_k)^2}_{\text{Inertie inter}}$$



Source : F.Husson, 2014

Note : x_{iq} est la valeur prise par l'individu i de la classe q , $\bar{x}$ est la moyenne générale, $\bar{x}_q$ est la moyenne dans la classe q .

L'inertie intra-classe correspond à tous les écarts (au carré) entre les x_{iq} et les $\bar{x}_q$

L'inertie inter-classes, en revanche, correspond à la somme des écarts (au carré) entre les moyennes de chaque classe des $\bar{x}_q$ et la moyenne générale $\bar{x}$.

Par conséquent, la qualité d'une partition est mesurée par le ratio : $0 \leq \frac{\text{Inertie inter}}{\text{Inertie totale}} \leq 1$. Plus ce ratio est proche de 1, meilleur est la partition.

$\frac{\text{Inertie inter}}{\text{Inertie totale}} = 0 \Rightarrow$ cela signifie que toutes les classes ont la même moyenne, c'est une partition qui ne sépare pas les classes et ne permet pas de classer.

$\frac{\text{Inertie inter}}{\text{Inertie totale}} = 1 \Rightarrow$ dans ce cas de figure, l'inertie intra est nulle, donc les individus d'une même classe sont identiques et les classes sont homogènes.

Il faut donc relativiser ce critère par rapport au nombre d'individus et au nombre de classes. Ce critère de qualité d'une partition suggère une nouvelle méthode pour construire une CAH, c'est la **méthode Ward**.

Le principe de classification de cette méthode est de considérer un individu dans chaque classe, (1 classe = 1 individu) ceci veut dire que la variabilité intra-classe est nulle et que l'inertie inter est égale à 1.

L'indice de dissimilarité entre deux classes est égal à la perte d'inertie inter-classe résultant de leur regroupement. Cette perte d'inertie est calculée comme suit :

$$\Delta(A,B) = \frac{P_A P_B}{P_A + P_B} d^2(G_A, G_B)$$

Avec :

P_A = nombre d'individus de la classe A

P_B = nombre d'individus de la classe B

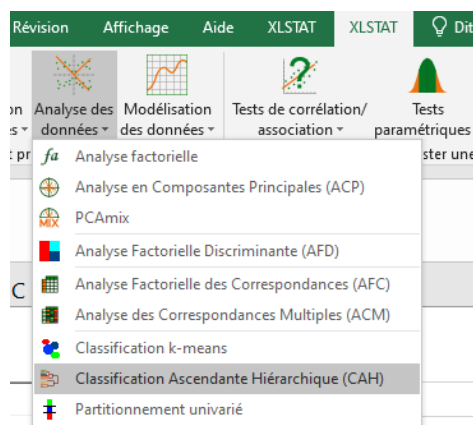
G_A = le barycentre (centre de gravité) de la classe A

G_B = le barycentre (centre de gravité) de la classe B

$d^2(G_A, G_B)$ = distance entre les centres de gravité entre les classes A et B

Nous nous sommes appuyés sur cette méthode de Ward pour faire notre classification, en prenant comme mesure de ressemblance entre groupes d'individus la distance euclidienne. Nous avons regroupé des observations de façon à ce que les EPCI soient les plus similaires possibles entre eux, au regard des six variables (qui sont les types de revenus) prises en compte, tout en minimisant la diminution de l'inertie inter-classes.

Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel **XLSTAT** pour construire cette classification.

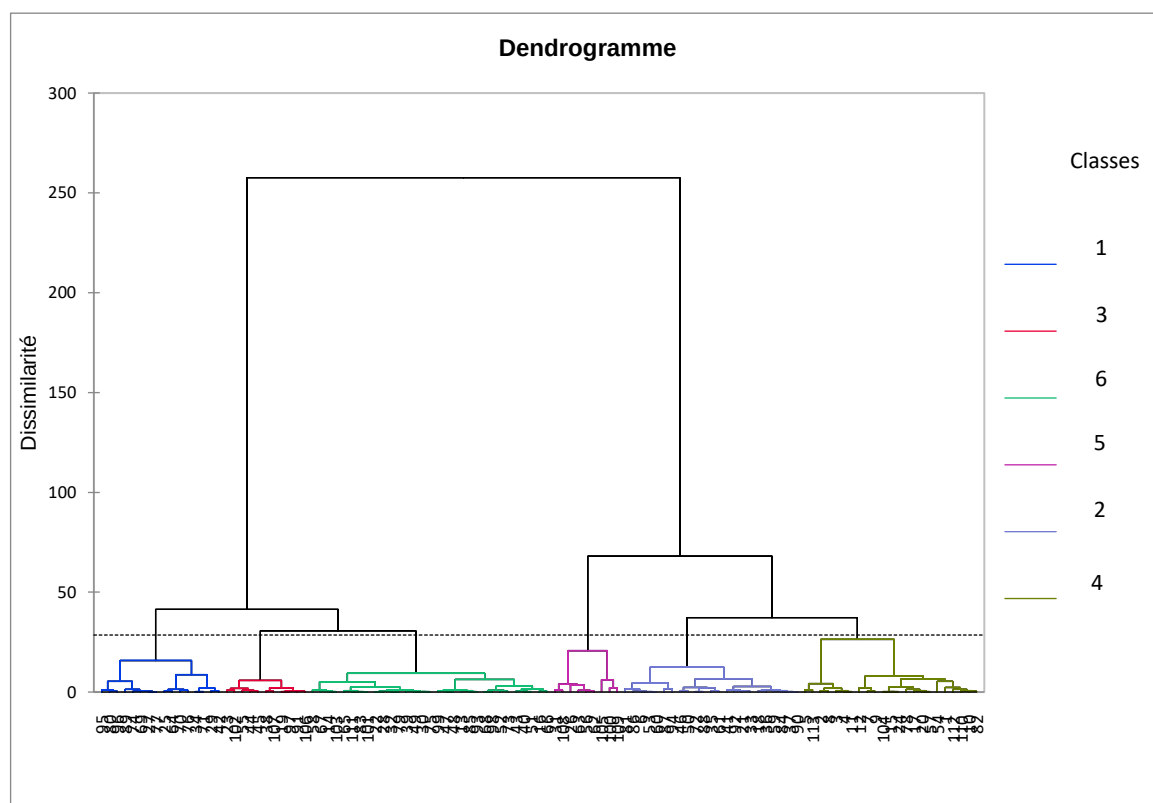


Les résultats de la CAH que nous avons analysés pour mesurer la qualité de la partition sont : le dendrogramme, le tableau de décomposition de la variance pour la classification optimale et le tableau des barycentres.

Le dendrogramme est une représentation graphique, sous forme d'arbre hiérarchique, des agrégations successives jusqu'à la réunion en une seule classe de tous les individus. La hauteur d'une branche est proportionnelle à l'indice de dissimilarité ou distance entre les deux objets

regroupés. Dans le cas du saut de Ward, c'est la perte de variance inter-classes. C'est aussi un graphique qui nous permet de visualiser le niveau de coupure qui définit nos classes ou notre partition. (Figure 16). Sur l'axe des abscisses, nous retrouvons les individus (EPCI) et sur l'axe des ordonnées la dissimilarité ou niveau de dissemblance entre les individus.

Figure 36: Dendrogramme, résultat de la CAH, XISTAT 2020



Source : CAH, XISTAT 2020, réalisation de l'auteur

IV. Résultats et discussions

Cette dernière partie porte sur l'analyse des résultats obtenus. Ces derniers s'appuient sur une méthode statistique (CAH) qui permet de classer les EPCI de la région selon deux critères : (1) les différents types de revenus des habitants. (2) les profils des navetteurs sortants.

IV.1 Typologie et analyse des sources de revenus des habitants de la région BFC

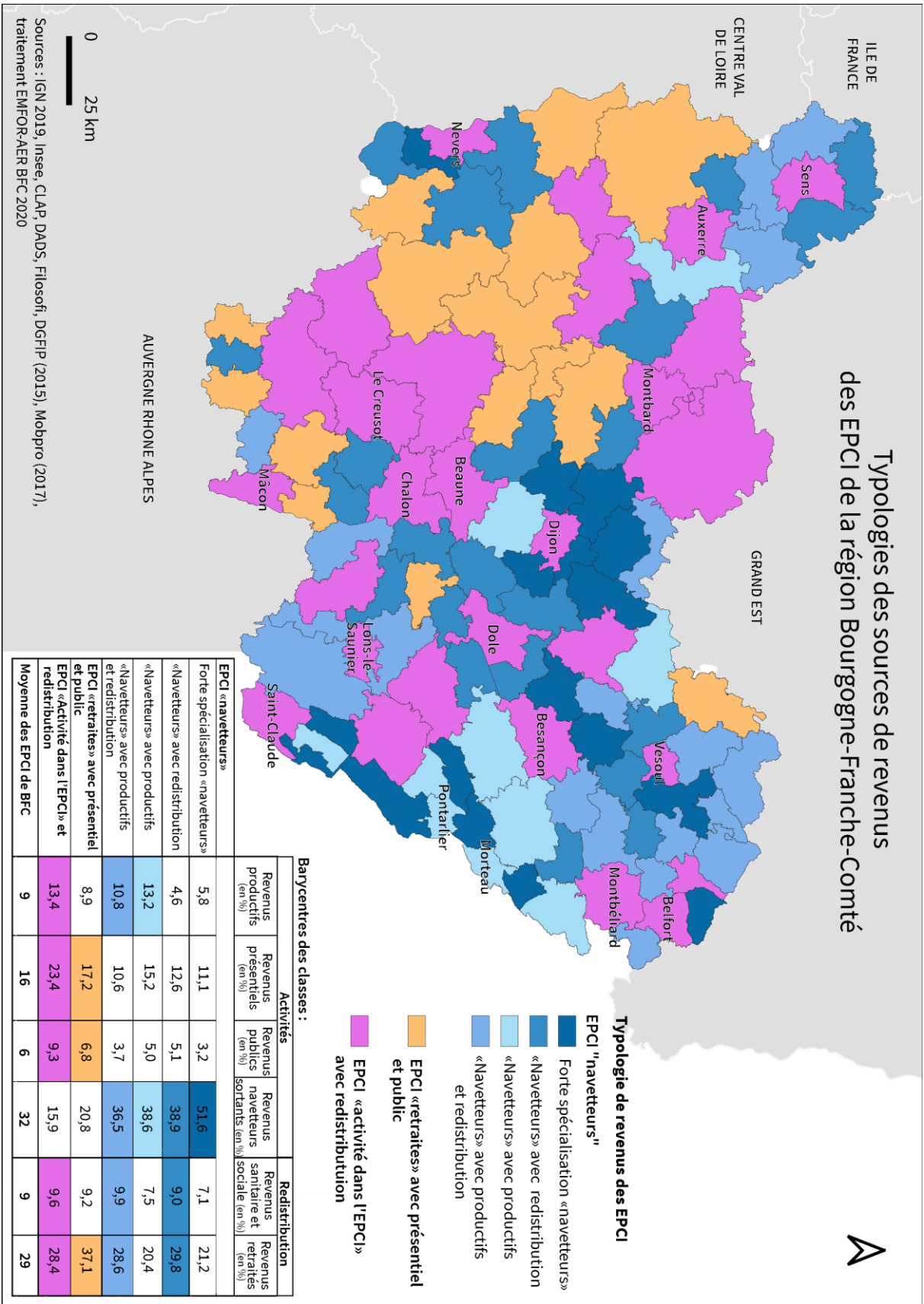
Dans un objectif de dresser une vision d'ensemble de tous les EPCI de la région à travers les six types de revenus (revenus productifs, revenus préseintelles, revenus publics, revenus de navetteurs sortants, revenus des retraites et revenus sanitaires et sociaux), une typologie a été réalisée, en s'appuyant sur les résultats de la CAH.

Nous avons construit notre typologie en utilisant comme support statistique le tableau des barycentres des classes. Les barycentres représentent les moyennes arithmétiques des variables (revenus) dans chaque classe (Figure 17).

Ces barycentres sont comparés à la moyenne de l'ensemble des EPCI de la région BFC.

La figure ci-dessous nous montre qu'on a trois grands types d'EPCI : "navetteurs", "retraites" avec préseintiel et public et "activité dans l'EPCI" et redistribution.

Figure 17 : Typologie des revenus des EPCI

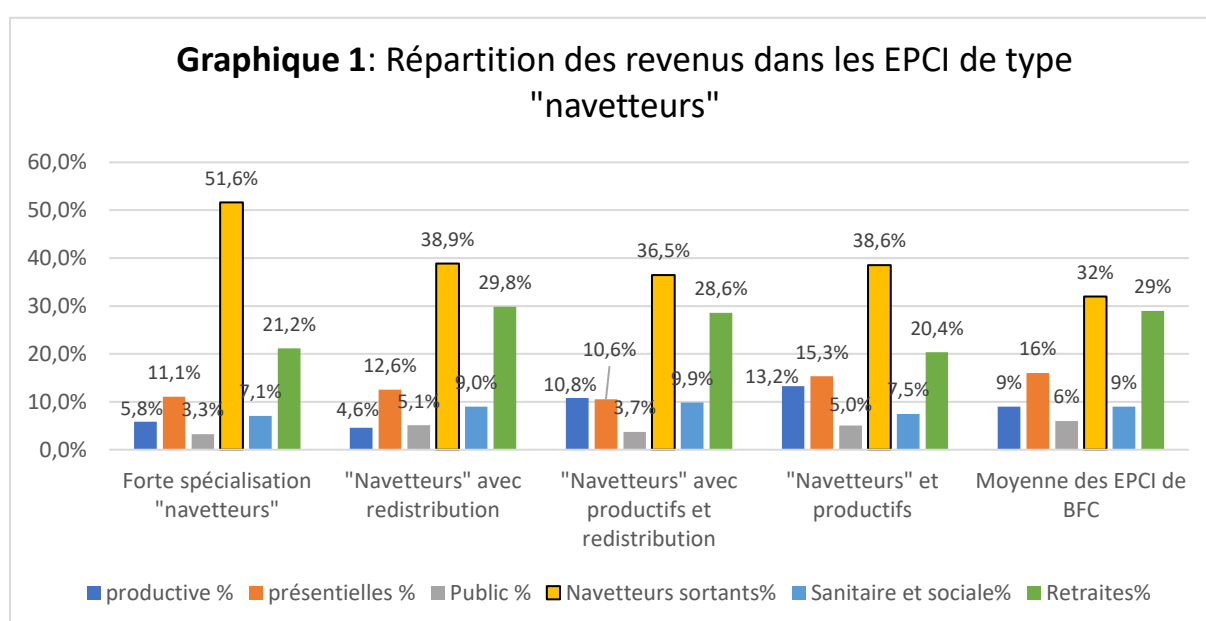


Source : Dgfiip 2015

IV.1.1 Des revenus de navetteurs sortants supérieurs à la moyenne régionale

Dans ce premier type d'EPCI, les sources de revenus des migrants-alternats se trouvent au-dessus de la moyenne régionale (32%) pour plus de 60 % des EPCI de la région BFC. Ce type se subdivise en quatre sous-groupes d'EPCI : forte spécialisation des revenus des navetteurs, revenus des navetteurs avec une part importante des revenus de la redistribution, revenus des navetteurs et une forte part des revenus des activités productives et revenus des navetteurs avec productifs et redistribution.

Le graphique ci-dessous nous présente dans le détail la partition des différentes sources de revenus qui alimentent ces territoires.



Source : Dgfi 2015, calcul de l'auteur 2020

Dans le premier sous-groupe, nous retrouvons des EPCI qui possèdent une forte spécialisation navetteurs, avec en l'occurrence une dépendance aux revenus de ces derniers (en moyenne de 51,6 % du total des revenus). Selon la typologie de l'Insee, se sont spécifiquement les EPCI Couronne d'un pôle donc le périurbain avec une domination du résidentiel et les EPCI frontaliers. Selon le graphique 1, les autres sources de revenus de ces territoires sont au-dessous de la moyenne régionale, avec peu de présence d'activités présentielles, productives et publique (respectivement des parts de 11,7%, 5,8% et 3,2%). Ce sont des territoires qui s'appuient initialement sur un seul moteur économique. C'est un modèle qui dépend directement de l'attractivité résidentielle et le maintien de ces habitants. De ce fait, ces territoires sont exposés à des fragilités économiques en cas de perte démographique. Si on se prend l'exemple des EPCI frontaliers, géographiquement c'est un atout, mais économiquement ils dépendent initialement

de l'économie Suisse. Même si les perspectives de cette dernière sont optimistes, un ralentissement ou un retournement économique aurait des conséquences très lourdes vis-à-vis des EPCI. Il est possible de citer d'autres faiblesses de ces territoires, comme le fait qu'un écart important de la rémunération entre les deux franges engendre des difficultés aux travailleurs locaux, notamment l'inégalité d'accès au logement et à la propriété à cause du prix élevé du foncier. Par conséquent, plus développer les autres moteurs de revenus (activités productives, et présentes) donnerait une stabilité et une santé économique pour ces territoires.

Dans le second sous-groupe d'EPCI, nous retrouvons une part moins élevée des revenus des navetteurs sortants que le groupe précédent (38,9%), mais toujours plus élevée vis-à-vis des autres types de revenus et de la moyenne régionale. Par ailleurs, ces territoires récupèrent en moyenne 38,8% des revenus tirés de la redistribution (29,8% revenus des retraites et 9% des revenus sanitaires et sociaux). Cela signifie que ces territoires dépendent initialement d'une richesse qui vient de l'extérieur, donc d'un modèle économique qui s'appuie sur deux branches (navetteurs, redistribution). Une certaine instabilité est tout de même présente, notamment concernant le système redistributif de l'Etat qui est en évolution continue et qui peut présenter des menaces pour les EPCI en cas de changement de législation de la redistribution nationale. Si nous croisons ces EPCI avec la typologie Insee, nous retrouvons majoritairement deux types : les EPCI couronne d'un pôle et les EPCI rural à dominante relié.

Dans le troisième cas de figure, on distingue des EPCI avec un modèle économique qui a un puissant potentiel de créer et de capter de la richesse, grâce à la forte part des revenus des activités productives (13,2%) et à la part élevée des revenus des navetteurs (38,6%). On retrouve les EPCI frontaliers qui disposent des savoir-faire d'exception, comme par exemple la CC du Haut-Jura – ARCADE dans la lunetterie et la plasturgie, avec une part des revenus productifs s'élevant à 16,4%, suivit de CC du Pays de Maïche avec une part de 13,3%, ce dernier disposant d'un grand savoir-faire en horlogerie. Certes, pour ces territoires, le modèle économique est plus stable que les autres mais, en cas de crise, il sera plus exposé à la conjoncture économique que s'il avait une combinaison avec un moteur présentiel pour amortir la crise. Ceci a déjà été précisé dans la partie méthodologie (page 10).

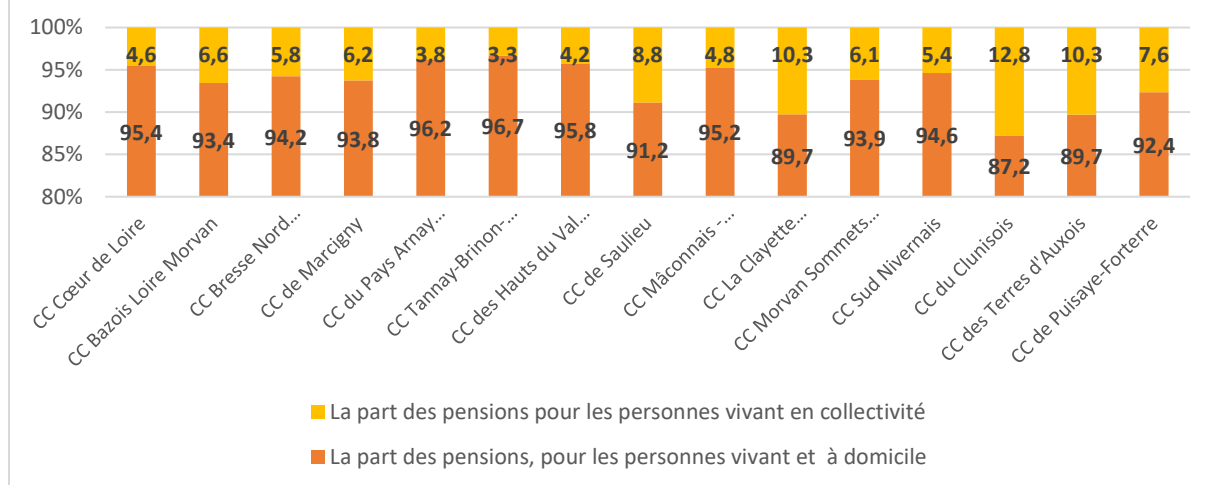
Le quatrième sous-groupe d'EPCI réunit les trois moteurs économiques précédents (navetteurs, redistribution et productif) avec respectivement des parts de revenus de 36,5%, 38,5% et 10,8%. Ce sont des territoires localisés généralement autour d'un pôle urbain, ils possèdent un potentiel de création et de captation de la richesse avec un profil particulier. Par exemple dans l'EPCI CC de la Haute Comté, la part des revenus productifs s'élève à 17,2% (8 points supérieurs à la

moyenne régionale) et les revenus de la redistribution est de 43,4%. La forte proportion des revenus productifs revient à la présence de plusieurs filières industrielles (métallurgie, mécanique, automobile, plasturgie, logistique, agroéquipement, énergies renouvelables, bois, agroalimentaire...). Pour les revenus de la redistribution on retrouve un apport élevé des revenus sanitaires et sociaux qui est de 11,2%. Le taux de pauvreté dans cet EPCI est de 17,2% (Insee 2017). Il est supérieur à la moyenne régionale de 11,8% et de la moyenne des EPCI de la typologie Insee du même type rurale à dominante autonome qui s'élève à 14,5%, cela signifie que cet EPCI et les territoires de ce sous-groupe sont plus touchés par la précarité que les types précédant.

IV.1.2 Les revenus issus des pensions des retraites sont le moteur économique principal de ces territoires

Ce sont des EPCI essentiellement présents dans la part ouest de la région. Comparativement à la typologie Insee, ce sont des territoires majoritairement de type rural à dominante autonome. Les flux importants de revenus perçus par les retraités viennent confirmer le clivage est-ouest de la région déjà bien connu : une population vieillissante à l'ouest avec par conséquent plus de retraités et une dynamique démographique plus jeune à l'est. La part des pensions des retraites dans ces EPCI varient entre 31% et 48%. Ces proportions représentent un écart important à la moyenne régionale. Ces revenus sont le moteur économique principal de ces territoires. Les questions qui peuvent se poser dans ce cas de figure sont d'où vient ces pensions de retraites ? Y a-t-il un effet EPHAD dans ces territoires ? Pour y répondre nous avons séparé les pensions perçues par les retraités vivant en collectivités, des pensions des retraités vivant à domicile (Graphique 2).

Graphique 2: La part des pensions des retraités vivant en collectivité et à domicile



Source : Finess 2019, Dgfi 2015, calcul de l'auteur

Les résultats nous montrent qu'en moyenne, seulement 6,7% des pensions de retraites proviennent des hébergements collectifs et 93,3% des revenus des retraites viennent des pensions des retraités vivant dans leur domicile. Ceci signifie que, dans ces territoires, on ne retrouve pas l'effet EPHAD. Si on compare ces résultats à la moyenne des EPCI de la région, on retrouve seulement 5,3% des pensions des retraites récupérer des hébergements collectifs, contre 94,4 % des pensions des retraités vivant dans leur domicile.

D'autres moteurs sont sources de revenus dans ces territoires, comme les revenus des activités présentiels de proximité et les revenus de la fonction publique, qui représente respectivement 17,2% et 6,8% des sources des revenus. Par ailleurs, ces territoires sont exposés à une crise démographique, de ce fait des territoires qui n'arrivent pas à attirer de la population notamment jeune, faute de manque de stratégie d'attractivité résidentielle et de services à la population.

IV.1.3 Les revenus d'activité caractérisent les milieux urbains et industriels de la région

Dans ce troisième et dernier type d'EPCI, on distingue les territoires les plus importants de la région en termes d'emploi, de population ainsi que de potentiel de création de richesse. Ce sont des EPCI où le pourcentage des revenus d'activité est le plus élevé dans la région. Au nord-est, l'intercommunalité du Pays de Montbéliard Agglomération tire 19% des revenus productifs. Ce pourcentage significativement supérieur à la moyenne régionale vient entre autres de la forte présence de l'industrie automobile : le site de Sochaux par exemple est un pôle de compétence pour les marques PAS Peugeot et Citroën. Au sud-est, l'intercommunalité du Haut-Jura Saint-Claude montre une part de 17% des revenus productifs avec une spécialisation dans la fabrication de produits en caoutchouc, plastique et la lunetterie. Au Sud, on retrouve les EPCI

de Beaune, Côte et Sud, Le Grand Chalon et Le Creusot Montceau-les-Mines avec des pourcentages élevés des revenus issus du système productif, de respectivement 19,6%, 16% et 13%. Ce sont les grands bassins industriels de la région.

Le moteur des revenus présents est un autre moteur économique fortement présent dans ces EPCI. Il marque tous les pôles urbains de la région et les deux métropoles (CU du Grand Besançon et Dijon). Ce sont en effet des lieux où la production des biens et des services (notamment de proximité) destinée à la consommation locale est significativement élevée (36,6% à Dijon et 30,6% dans le Grand Besançon).

Ainsi, certains EPCI voient des revenus issus de la fonction publique plus élevés par rapport à la moyenne régionale : la métropole du Grand Besançon avec une part de 14,7%, suivie de la CA de l'Auxerrois 12,6% et de Dijon Métropole 11,7%. Ces derniers sont les territoires les plus marqués par la présence des emplois publics (les universités, les hôpitaux, les administrations, etc.).

Autre que les revenus d'activité, on retrouve également dans ces territoires une présence importante des revenus de la redistribution avec une moyenne de 40,4%. Contrairement aux revenus d'activités qui fait ressortir les grands pôles urbains de la région, ici, les territoires les plus concernés se situent dans le milieu périurbain et rural.

Pour finir, on remarque que les revenus où la proportion est la plus importante sont les revenus des navetteurs sortants et les pensions des retraites. Les résultats obtenus sur les sources de revenus des EPCI de la région ne sont pas contradictoire avec les réalités et les spécificités territoriales bien connu de la région Bourgogne-Franche-Comté.

IV.2 Typologie et analyse des profils de navetteurs sortants des EPCI de la Région

Suite à l'analyse précédente, on constate que pour la majorité des territoires de la région, la source économique principale est basée sur les revenus de navetteurs sortants. À l'échelle de la région on compte 37,7% de navetteurs sortants et 62,2% de sédentaires. L'objectif à travers ce point d'analyse est de faire un focus sur les profils de ces navetteurs sortants. Pour ce faire, des indicateurs sociaux ont été choisis dans le but de caractériser chaque territoire (les catégories socio professionnelles, le niveau de diplôme, les tranches d'âges). Nous avons utilisé la même méthode de classification que l'analyse précédente (CAH), les résultats de cette dernière sont présentés en annexe.

La Figure 18 nous ressort trois grand types d'EPCI : diplômés du supérieur, les ouvriers et un dernier type où les profils des navetteurs sortants sont proche du profil régional.

IV.2.1 Les EPCI diplômés du supérieur

Ce type de profil des navetteurs sortants regroupe les EPCI dont les actifs disposent des niveaux de qualifications et de formations élevés. Nous avons ainsi rajouté l'indicateur âge, qui distingue deux sous-groupes.

a) Diplômés du supérieur, âge intermédiaire (30-49 ans)

Dans ces EPCI, la moyenne des navetteurs sortants est de 55%. On remarque que, parmi ces sortants, la part des actifs qui disposent d'un niveau supérieur au BAC est de 42,8%, soit une part significativement plus élevée que la moyenne régionale (38%). Cependant, les catégories socio professionnelles qui marquent ce sous-groupe sont les cadres et professions intellectuelles supérieures (16,2%) ainsi que les professions intermédiaires (31.5%). Si on compare ces EPCI à la typologie Insee, on aura dans l'ensemble des territoires de type couronne d'un pôle (urbain ou régional), par exemple la couronne de Dijon Métropole et quelques pôles urbains.

b) Diplômés du supérieur, jeune (moins de 30ans)

La moyenne des sortants de ce sous-groupe est de 59%. Ce sont des EPCI de type pôle urbain et régional. Ce sont des diplômés plus jeunes avec une part de 45,4% et qui ont une préférence à s'installer dans les milieux urbains où l'offre culturelle, commerciale et de services de proximités est la plus présente. Si on ajoute l'indicateur condition d'emploi, cette classe de jeunes diplômés arrive moins à décrocher un CDI (76,6%) par conséquent, l'accès à la propriété est plus compliqué. Ajouté à de plus grandes opportunités d'accès au logement dans un milieu urbain (notamment la location), le choix de localisation apparaît clairement pour cette catégorie de la population.

Par ailleurs, pour les sédentaires, les catégories socio professionnelles qui ont plus tendance à travailler dans leurs EPCI de résidence correspondent aux employés, artisans, commerçants et agriculteurs.

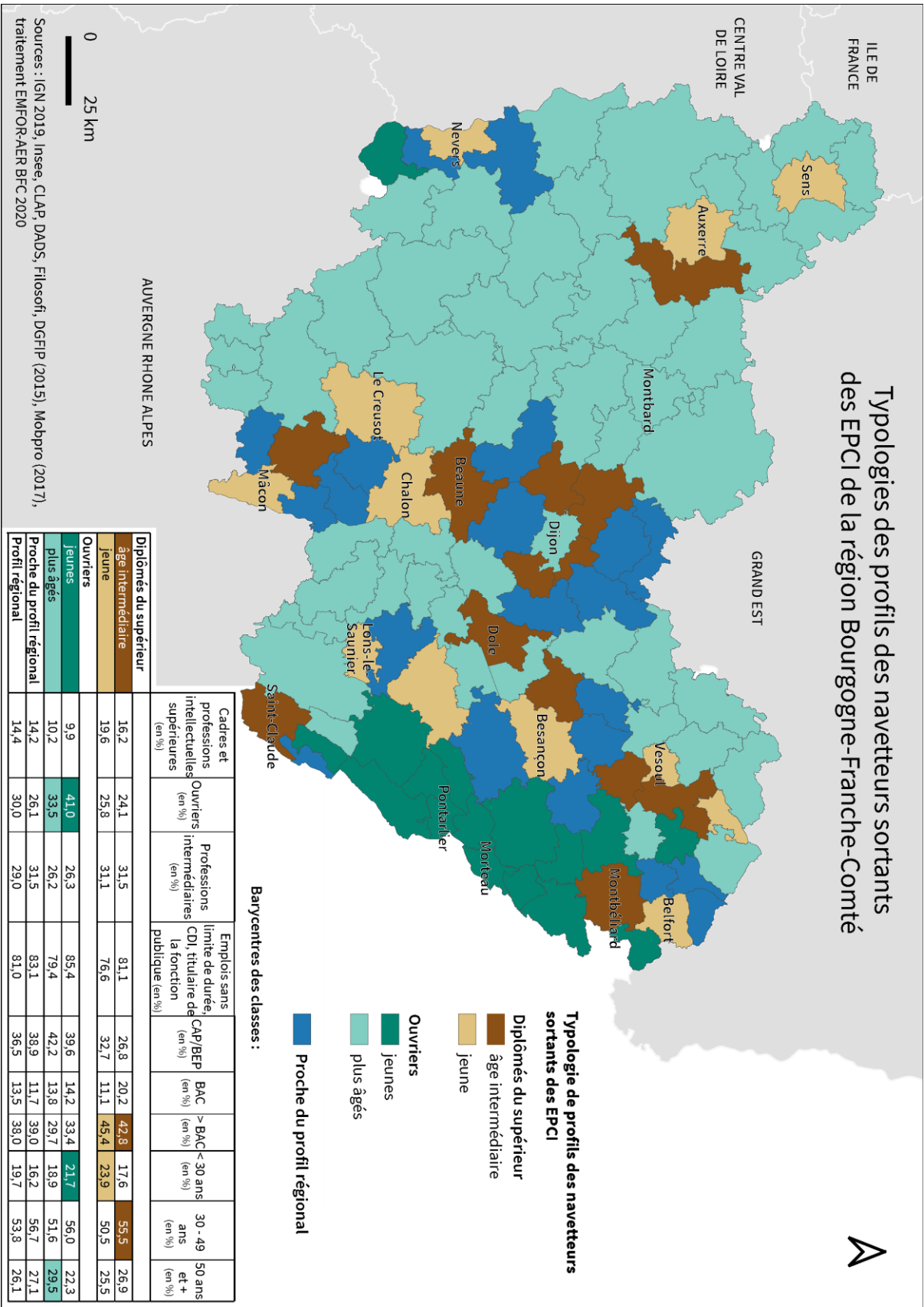
IV.2.2 Une majorité d'EPCI ouvriers plus âgés dans la région

Selon les résultats de la CAH, 58,4 % des EPCI de la région ont une moyenne de 37.3% d'ouvriers sortants. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne des ouvriers de la région, qui est de 30% pour les sortants et 23,3% pour les sédentaires. Comparativement aux autres classes socio-professionnelles des navetteurs sortants, ces ouvriers sont jeunes (moins de 30 ans) ou plus âgés (plus de 50 ans) avec des parts respectivement de 41% et 33,5%.

a) La bande frontalière attire les jeunes ouvriers

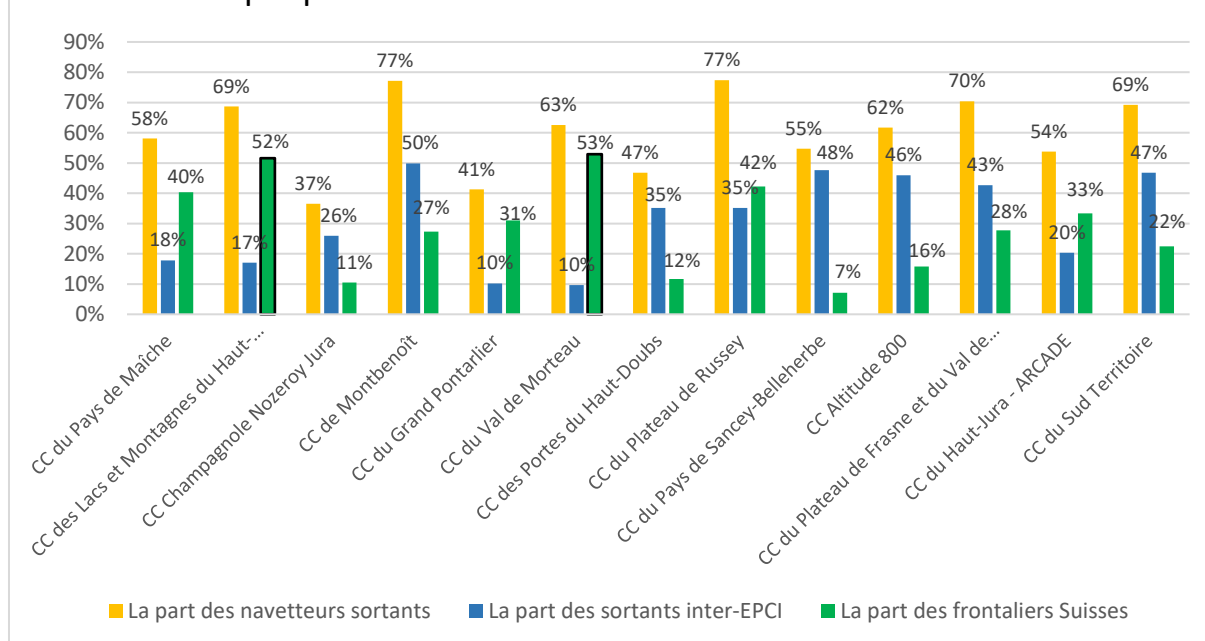
Après les grands pôles urbains et les métropoles, lieux d'attractivités par excellence des jeunes diplômés du supérieur, la bande frontalière, elle, attire des jeunes ouvriers avec un niveau de formation moins élevé. Le niveau de diplôme 3 (ancien niveau V, CAP/ BEP) est très présent dans ces EPCI, avec une moyenne de 39,6%. Les frontaliers ouvriers ont des qualifications professionnelles dans des secteurs spécifiques de la région tels que l'horlogerie, la métallurgie ou l'industrie automobile. Le secteur de l'horlogerie par exemple est très demandé sur le marché de l'emploi Suisse. En effet, ce marché est la première cible des jeunes ouvriers français, vu la forte rémunération. Pour connaître le niveau d'attractivité du marché Suisse, nous avons séparés les frontaliers Suisses des navetteurs inter-EPCI (Graphique 3).

Figure 18 : Typologie des profils des navetteurs sortants



Source : Mobpro 2017, réalisation de l'auteur

Graphique 3: les navetteurs sortants inter-EPCI et Suisse



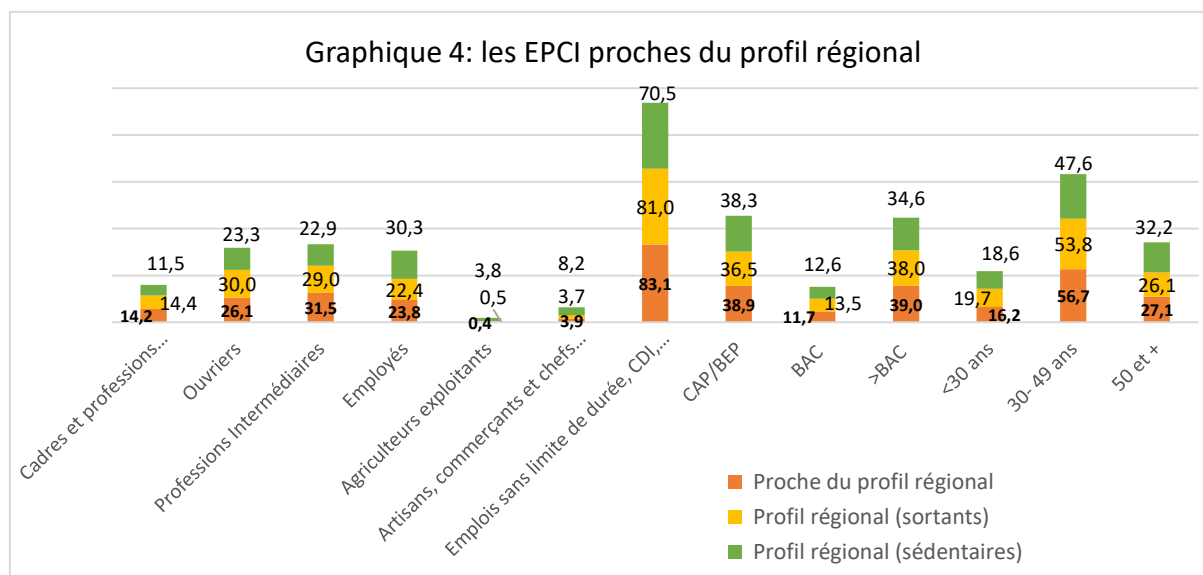
Source : Mobpro Insee 2017, calcul de l'auteur

b) Les ouvriers de 50 et plus

C'est la classe majoritaire dans la région, avec une plus présence dans la partie Ouest. Les EPCI du milieu rural sont dominant. Au regard de l'indicateur âge, cette catégorie regroupe les personnes les plus âgés de toute la région. De plus, la part des ouvriers (33,5%) est supérieure à la moyenne des ouvriers sortants de la région (30%). Le niveau 3 (anciennement V, CAP/BEP) est le niveau de formation le plus élevé dans cette classe (42,2%) à l'est de la région. Si on croise la figure 18 et les secteurs d'activités présents sur ces territoires, on retrouve l'agriculture à l'ouest, l'industrie automobile et la métallurgie au nord-est, l'agroalimentaire et la plasturgie au sud de la région. Ce sont des secteurs qui emploient beaucoup d'ouvriers qualifiés.

IV.2.3 Les EPCI proche du profil régional

Pour terminer l'analyse sur les profils des navetteurs sortants, une dernière catégorie d'EPCI existe, où la part de l'ensemble des indicateurs est proche de la moyenne régionale. Ces territoires sont localisés dans la périphérie proche des grands pôles d'emplois. Dans le graphique ci-dessous nous avons comparé cette classe au profil régional (sortants et sédentaires) afin d'avoir une vision globale de tous les indicateurs pris dans notre analyse.



Source : Mobpro Insee 2017, calcul de l'auteur

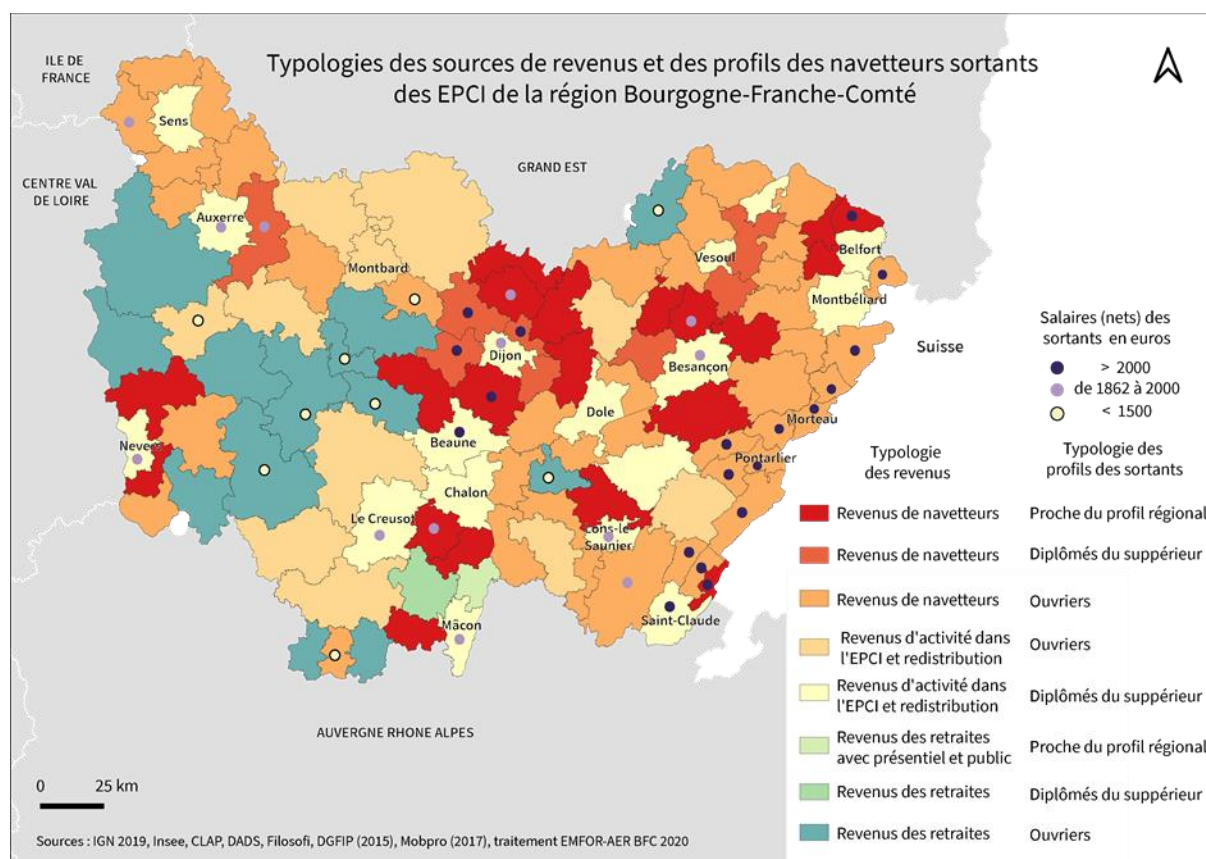
Dans ces EPCI, il est possible de remarquer que les diplômés du supérieur âgés entre 30 et 49 ans font plus de navettes domicile-travail que les ouvriers, contrairement aux jeunes et aux personnes âgées de plus de 50 ans.

Finalement, dans la région Bourgogne Franche-Comté, les classes socio professionnelles « sortants » sont les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers, âgés entre 30 et 49 ans. En revanche les employés, les agriculteurs exploitants et les commerçants sont plus « sédentaires ». Si on ajoute l'indicateur sexe, pour les sortants les hommes représentent 56,3% tandis que les femmes 43,7%.

IV.3 Analyse synthétique sur les revenus et les profils des navetteurs sortants dans la région Bourgogne-Franche-Comté

Après avoir analysé les sources de revenus des résidents des EPCI de la région et les différents profils des migrants alternants, nous finalisons notre étude par une analyse synthétique (figure 19). Celle-ci regroupe les deux points d'analyses précédent dans le but d'avoir une vue générale sur la région. Par ailleurs, pour compléter notre analyse, nous avons ajouté des informations sur les montants des salaires nets des navetteurs sortants.

Figure 19 : Typologie synthétique des revenus et des profils des sortants dans la région



Sources : Clap, DgfiP (2015), Mobpro 2017, réalisation de l'auteur

*Note de lecture : 1862 € représente : la médiane + écart semi interquartile ($q_3 - q_1/2$)

La Figure 19 nous montre que les salaires mensuels des navetteurs sortants sont les plus élevés (+ de 2000 €) dans la région, notamment le long de la bande frontalière grâce à la rémunération élevée de la Suisse et des EPCI de la couronne Dijonnaise. Le niveau de formation au sein de ces deux types de territoires est très divergent : dans les EPCI frontaliers, les ouvriers qualifiés sont la classe dominante tandis que dans les territoires limitrophes de la métropole Dijonnaise, se sont plutôt les diplômés du supérieur (cadres et professions intermédiaires). Dans ces territoires, le nombre de navetteurs sortants pour les ouvriers frontaliers varie entre 1678 et 6303 actifs tandis que les sédentaires varient entre 760 et 3761 actifs. La Communauté de Commune du Grand Pontarlier est l'exception avec 7084 actifs sédentaires. Pour la couronne Dijonnaise par exemple, au sein de la CC Norge et Tille, le nombre de sortants est de 6034 contre 1135 sédentaires.

En outre, pour un nombre important d'EPCI (notamment à l'ouest), les montants de navetteurs sortants est inférieur à 1500 €. Ce sont des territoires marqués par la forte présence de retraités et le nombre de navetteurs sortants ne dépasse pas les 1688 actifs (généralement des ouvriers).

Certes, pour les grands pôles urbains, les revenus des navetteurs ne sont pas la source économique principale (avec une moyenne de 15,9%), mais les montants ramenés par ces salariés sortants de ces territoires varient entre 1862 et 2000 €. Ces sortants sont principalement des jeunes diplômés du supérieur.

Enfin, les résultats obtenus à la suite de notre classification démontrent que, pour 55% des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté (62 intercommunalités), leur source économique principale sont les revenus des navetteurs sortants : 37,5% avec un profil « ouvriers » et 17,6% avec un profil proche du profil régional (tous les indicateurs sont poche de la moyenne régionale). Le marché économique Suisse joue un rôle principal dans cette typologie.

V. Conclusion et ouverture

L'approche par les sources de revenus comme moteurs de développement territorial à partir de la théorie de la base économique (secteur basique et domestique) revisité par Laurent Davezies offre un nouveau regard sur la richesse disponible au sein des territoires. Notamment l'intégration du profil « territoire-support » dans le secteur basique. Ce profil a mis en avant un décalage entre la richesse créée au niveau local (mesurée par le PIB) et le niveau de vie des habitants. En 2012 Magali Talandier ressort le caractère non exclusivement productif du développement territorial et souligne l'importance des revenus issus de l'économie résidentielle. Les résultats obtenus à partir de notre étude prouvent ce constat. La région Bourgogne-Franche-Comté a un secteur industriel très développé mais les flux de revenus distribués dans les territoires ne sont majoritairement pas issus des activités exportatrices.

L'utilisation de la classification ascendante hiérarchique (CAH) nous a permis de dresser deux typologies : (i) une première classification afin de catégoriser les 113 EPCI en fonction des principales sources de revenus disponibles sur ces territoires. (ii) une seconde typologie sur les profils socio-professionnels des navetteurs sortants. Une synthèse des deux précédentes typologies nous a ressorti les différents types de territoires ainsi que le profil majoritaire de la région. Cette méthode nous a permis de répondre aux questions et de confirmer notre hypothèse que la majorité des EPCI de la région dépend des revenus des navetteurs sortants inter-EPCI et des sortants vers la Suisse.

Cependant, la méthode utilisée pour le calcul des revenus a nécessité plusieurs approximations. Par exemple, pour le calcul des pensions des retraités qui vivent en collectivités, on a considéré que tous les lits dans les hébergements étaient occupés. Les revenus ne sont pas le seul moteur du développement dans un territoire, de fait, intégrer les bénéfices des entreprises localisées sur un territoire donnera plus de précision sur les sources économiques des territoires.

Intégrer les données touristiques dans l'analyse des sources de revenus avec une répartition à l'échelle des EPCI sera la prochaine étape méthodologique pour EMFOR-AER BFC. Une comparaison avec les autres régions frontalières françaises montrera le niveau de dépendance de la région BFC à l'économie Suisse. Faire une comparaison avec les périodes antérieures exposera l'effet de la crise économique de 2008 sur ces territoires et apportera des informations sur l'évolution des profils de navetteurs sortants inter-EPCI et frontaliers. Parmi les EPCI géographiquement frontalier, la CA du Pays de Montbéliard Agglomération constitue un cas à part. Malgré sa frontière avec la Suisse, cet EPCI n'est pas classé parmi les EPCI frontaliers si

l'on se réfère à la définition de l'Insee : un EPCI frontalier doit avoir plus de 20% de navetteurs vers la Suisse, alors que seulement 5.8% des résidents de la CA du Pays de Montbéliard Agglomération partent travailler en Suisse. En effet contrairement aux EPCI frontaliers, cet EPCI emploie non seulement la quasi-totalité de ses actifs (76%), mais il attire également (32%) des navetteurs provenant des autres EPCI. Le tissu industriel de ce territoire explique cette particularité mais pourrait constituer un modèle sur la façon de créer de l'emploi ou de l'activité et de maintenir la population localement, notamment pour les EPCI frontaliers,. Dans un pays où le développement durable est une préoccupation majeure par les politiques publiques, l'action de minimiser les déplacements quotidiens contribuera à atteindre les objectifs environnementaux définis au sein des différents outils de planifications et d'aménagement de territoire (SRADETT, SCot...).

Toutefois, il serait intéressant d'aller au-delà d'une simple identification des sources des revenus de la population des EPCI. Intégrer les acteurs locaux dans l'objectif de mettre en place des stratégies de développement territoriale donnerait plus de pertinence aux leviers d'actions susceptibles d'apporter des solutions aux territoires en difficultés.

VI. Bibliographie

- AUROUSSEAU. M (1921). The distribution of population: a constructive problem. Geographical review, XI, 574.
- BAILLY. A (1971). La théorie de la base économique : son histoire, son utilisation. Revue Géographique de l'Est, tome 11, n°3-4. Méthodes d'approche de l'analyse régionale. pp. 299-317.
- CAHEN L. et PONSARD. C (1963). La répartition fonctionnelle de la population des villes et son utilisation pour la détermination des multiplicateurs d'emploi. Ministère de la Construction et de l'Urbanisme. Paris, 101 pages.
- CARRIERE. F, PINCHEMEL. P (1963). Le fait urbain en France. A. Colin, Paris, 374 pages.
- DAVEZIES L (2003a). Un essai de typologie des formes du développement territorial en France. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et à la Caisse des Dépôts. OEIL-CRETEIL, Université Paris 12, Créteil, polyg. 57 p.
- DAVEZIES. L (2003b). La diversité du développement local dans les villes françaises. Rapport à la DATAR. OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII, Créteil, polyg. 60 p.
- DAVEZIES. L (2004). De la question sociale à la question spatiale. Lien social et Politiques, (52), 47–53.
- DAVEZIES. L (2005). Vers une macroéconomie locale. Le développement local entre économie productive et présentielle, note rédigée pour le Groupe Prospective Vieillessement de la DATAR (rapport CAE n°63, oct.2006), polyg. 67 p.
- DAVEZIES. L (2006). La métropole joker du développement territorial... sur le papier, Revue d'Economie Financière, n°86, 2006.
- DAVEZIES. L (2008). La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses, la république des idées, Seuil, Paris, 110 P.
- DAVEZIES. L (2009). Il y a économie résidentielle et économie résidentielle..., Pour, n° 199, p 50 à 52.
- DAVEZIES. L (2012). La Crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale, la république des idées, Seuil, Paris, 105 P.
- LOEIZ. L (1995). Le fonctionnement économique des bassins d'emploi. Réhabilitation de la théorie de la base. Division Statistiques et Etudes régionales de l'Insee. Note d'Etude Régionale n° H9506. Paris, Octobre 1995, 22 pages.

TALANDIER. M (2007), Un nouveau modèle de développement hors métropolisation : le cas du monde rural français, Thèse de doctorat, Université Paris XII

TALANDIER. M (2009). Richesse et développement des territoires. Pour, n° 199, p.

TALANDIER. M, PECQUEUR B (2012). « Les espaces de développement résidentiel et touristique. État des lieux et problématique », Territoires 2040 n°3, La Documentation française, pp. 121-138.

TALANDIER. M et JOUSSEAUME. V, (2013) « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », Norois, p7-23.

TALANDIER. M, DAVEZIES.L (2014). Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés, La Documentation française, coll. « Puca/Recherche », 144 p.

GONNARD. S (2001). Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XXe siècle. Mémoire de DEA, sous la direction de L. Davezies, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 58 p.

Revenus territoriaux : un des moteurs du développement économique communautaire, AER-BFC, 2017.

L'économie de proximité dans les zones d'emploi franc-comtoises, Diagnostic et stratégie de développement, EMFOR-BFC, 2014.

Lectures sur le sujet

Bouriez M., Charton C., René Y. (Insee), Hmamda N. (Service de statistique Neuchâtel), « Arc jurassien franco-suisse : quatre territoires pour une coopération diversifiée », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 44, novembre 2018.

Branche-Seigeot A, Chassard M., « Franges de Bourgogne-Franche-Comté : des navetteurs souvent très attirés par les pôles d'emploi extérieurs » Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 52, Mars 2019.

Reynard R, Vialette P., « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », Insee Première n°1538, février 2015.

Bouriez M., Lecrenais C, « En vingt-cinq ans, l'emploi bourguignon se transforme et les territoires perdent leur spécialisation » Insee Bourgogne Dimensions n° 189, septembre 2013.

Gascard N, Van Lu A., « L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines » Insee Première n° 1758, Juin 2019.

Louis J-F., « Le Doubs pourrait dépasser la barre des 560 000 habitants à l'horizon 2050 », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 61, septembre 2018.

Ulrich A., Leseur B., « Grande région industrielle, la Bourgogne-Franche-Comté abrite de multiples activités bien implantées dans dix territoires d'industrie » Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 56, juin 2019.

VII. Annexes

Annexe 1

Définitions

Produit intérieur Brut aux prix du marché/ PIB

Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Revenu Fiscal de Référence (source DGFIP)

Le revenu fiscal de référence du foyer (CGI, art. 1417-IV) est égal : –au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux revenus exceptionnels ou différés dont le régime d'imposition est prévu par l'article 163-0A du CGI) ; – majoré du montant : • des cotisations d'épargne retraite déduites du revenu global; • de l'abattement de 40% sur les revenus distribués; • des revenus de capitaux mobiliers soumis à un prélèvement libératoire; • des pensions de retraite soumises au prélèvement de 7,5%; • des revenus exonérés provenant de certaines activités BA, BIC,BNC, de l'abattement de 50% sur le BNC des jeunes artistes créateurs, des honoraires exonérés provenant d'une activité de prospection commerciale exercée à l'étranger ; • des revenus des auto-entrepreneurs ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu ; • des salaires exonérés perçus par les agents d'assurances exerçant leur activité dans une zone franche urbaine ; • des revenus exonérés en France perçus par les salariés détachés à l'étranger ; • des revenus exonérés des impatriés (salaires, revenus des professions non salariées, RCM, plus-values) et des salariés de la Chambre de commerce internationale ; • des indemnités de fonction des élus locaux, soumises à la retenue à la source ; • des revenus exonérés perçus par les fonctionnaires d'organisations

internationales ou exonérés en vertu d'une convention internationale(en particulier salaires et pensions de source étrangère exonérés retenus pour le calcul du taux effectif) ; • des abattements pour durée de détention ou en cas de départ à la retraite d'un dirigeant appliqués sur les plus-values de cession de valeurs mobilières (CGI, art. 150-0 D et 150-0 D ter); • des produits et plus-values exonérés provenant des structures de capital-risque ; • des plus-values de cession de droits sociaux de source française réalisées par les non-résidents ; • des plus-values imposables de cession d'immeubles ou de biens meubles ; • des sommes transférées d'un CET à un PERCO ou à un régime obligatoire de retraite supplémentaire d'entreprise.

Le revenu fiscal de référence prend en compte l'ensemble des revenus d'un ménage, qu'ils soient imposables ou non. Il peut alors permettre de déterminer si vous remplissez les conditions pour bénéficier :

- de certaines aides sociales (par exemple, la bourse des collèves) ;
- de certains avantages fiscaux (par exemple, des exonérations en matière d'impôts locaux).

Le revenu fiscal de référence est calculé par l'administration, à partir de plusieurs éléments, dont :

Revenus de l'année (salaires, pensions de retraite, revenus fonciers, pensions diverses...) dont on enlève certains abattements (10% sur les salaires et retraites ou frais réels) = Revenu brut global

Revenu brut global dont on enlève les charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite) = Revenu net global

Revenu net global dont on enlève les abattements spéciaux (pour les personnes âgées ou en situation d'invalidité...) = Revenu net imposable

Pour obtenir le revenu fiscal de référence, le revenu net imposable est ensuite augmenté, notamment :

de certains revenus exonérés d'impôt (exemple : rémunération du salarié détaché à l'étranger) ou soumis à un prélèvement libératoire (exemple : revenus des capitaux mobiliers) ;

de certains abattements et charges déductibles du revenu (abattement de 40% sur les dividendes par exemple).

Services marchands

Transports et entreposage ; Hébergement et restauration ; Edition, audiovisuel et diffusion ; Télécommunications ; Activités informatiques et services d'information, financières et d'assurance, immobilières, juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ; Recherche-développement scientifique ; Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ; Activités de services administratifs et de soutien.

Services non marchands

On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

Unité de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Sphère présentielle

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Sphère productive

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Aire urbaine

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci

Annexe 2

La méthodologie de calcul des revenus issus des différentes bases

Cette méthodologie a été faite en 2019 dans le cadre d'un mémoire de master en économie d'entreprise par Ralph Bergera CORIOLAN

Revenus des activités productives :

Item	Sources de données	Traitement
Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	IRCOM(2015) Filosofi(2015) CLAP(2015) MOBPRO (2015)	(Revenu fiscal de référence – Part des indemnités chômage – Part des pensions et retraites – Part de l'ensemble des prestations sociales – Part des Impôts – Part des migrants alternants) * Poids des activités productives

Revenus issus des activités présentielle :

Item	Sources de données	Traitement
Revenus tirés des activités présentielles	CLAP IRCOM (2015) Filosofi (2015)	(Revenu fiscal de référence – Part des indemnités chômage – Part des pensions et retraites – Part de l'ensemble des prestations sociales – Part des Impôts – Part des migrants alternants) * Poids des activités présentielles

Les revenus de la base publique :

Item	Source de données	Traitement
Revenus des employés de la fonction publique d'état, territoriale et hospitalière	Insee / Filosofi « Caractéristiques des établissements » (2015)	(Revenu fiscal de référence – Part des indemnités chômage – Part des pensions et retraites – Part de l'ensemble des prestations sociales – Part des Impôts – Part des migrants alternants)

Item	Source de données	Traitement
		* Poids des emplois de la fonction publique (présentiels & productifs)

Les revenus des navetteurs sortants :

Item	Source de données	Traitement
Salaire des migrants alternants	DADS (2015) MOBPRO (2015) OFS (2016) Insee (2015)	Revenu fiscal de référence (BRUT) * Part des navetteurs sortants (distinction inter EPCI et frontaliers) par EPCI * Multiplicateur du salaire à appliquer (si frontalier) par PCS (BRUT)

Les revenus de retraites (redistribution) :

Item	Source de données	Traitement
Montant des retraites	Filosofi (2015) Finess (2019) Insee recensement (2015)	RFR pondéré par la part des retraités + Montant des pensions de retraite pour les personnes âgées vivant en collectivité

Les revenus sanitaires et sociaux :

Item	Source de données	Traitement
Transferts sociaux perçus par la population résidente (hors retraite)	Filosofi (2015) Insee pop active (2015) DREES dépenses de santé (2015) Insee evol structure pop (2015) DREES dépenses APA (2015) DREES enquête Aide Sociale (2015) Insee recensement (2015) DREES dépenses ASE (2015) BPE services de santé (2017) BPE serv médical (2017)	Part des allocations chômages dans le RFR + Part des prestations sociales dans le RFR (3 composantes sur 6) + Poste santé : IJ maladie et accident du L + Vieillesse et survie (hors retraite) : Allocation personnalisée d'autonomie (APA) + Aides sociales à l'enfance (ASE) + Remboursements de soins de santé

Annexe 3

Tableau 1: calcul des indicateurs sur la population

	Population résidente ou municipale en 2017	Variation annuelle moyenne entre 2012 et 2017, 2012 et 2007, 2007 et 1999 (en %)	Variations liées au solde naturel entre 2012 et 2017, 2012 et 2007, 2007 et 1999 (en %)	Variations liées au solde migratoire entre 2012 et 2017, 2012 et 2007, 2007 et 1999 (en %)	Population de moins de 25 ans en 2017 (en%)	Population de 65 ans et plus en 2017 (en%)
Formules de calculs		$\text{tvar1217} = \left(\frac{p17_pop}{p12_pop} \right)^{1/5} - 1 \times 100$	Si la pop en 2017 est différente de la pop en 2012 = $\text{tvar1217} * (\text{nais1217} - \text{dece1217}) / (p17_pop - p12_pop)$ Si la pop en 2017 = a la pop en 2012 = 100 * (nais1217 - dece1217) / (5 * p07_pop)	Si la pop en 2017 est différente de la pop en 2012 = $(\text{tvar1217} * (p17_pop - p12_pop) - [\text{nais1217} - \text{dece1217}]) / (p17_pop - p12_pop)$ Si la pop en 2017 = a la pop en 2012 = $100 * (p17_pop - p12_pop) - [\text{nais1217} - \text{dece1217}] / (5 * p17_pop)$	$= (\text{nbr de pers. âgées de - de 25 ans en 2017} / \text{Pop municipale}) * 100$	$= (\text{nbr de pers. âgées de 65 ans ou + en 2017} / \text{Pop municipale}) * 100$

Source : RP Insee 1999, 2007, 2012, 2017

Abréviations : Note : tvar 1217 : taux de variation annuelle moyenne entre 2012 et 2017, nais : naissances, dece : décès, nais1217 : naissances entre 2012 et 2017, dece1217 : décès entre 2012 et 2017, p12_pop, p17_pop : population municipale en 2012 et 2017.

Remarque : les formules de calculs présentées dans le tableau ont été aussi appliquées pour les périodes 2012-2007 et 2007-1999.

Tableau 2 : indicateurs sur l'emploi, calculé à l'échelle de l'EPCI

Nombre d'emplois sur le territoire (emploi total 2017)	= $\sum$ de la population active de 15 ans ou + ayant un emploi ; par sexe, statut et secteur d'activité économique en 38 postes NA38)
Evolution de l'emploi total sur le territoire, entre 2007 et 2012 (en %)	= (empl 2012- empl 2007)/empl 2012
Evolution de l'emploi total sur le territoire, entre 2012 et 2017 (en %)	= (empl 2017- empl 2012)/empl 2017
Concentration sectorielle : 1er secteur d'activité le plus important en termes d'emploi (effectifs, nom du secteur et la part (%))	Effectif = max 1 en nbr emploi de l'EPCI La part = (Effectif / $\sum$ des emplois par EPCI) *100
Concentration sectorielle : 2er secteur d'activité le plus important en termes d'emploi (effectifs, nom du secteur et la part (%))	Effectif = max 2 en nbr emploi de l'EPCI La part = (Effectif / $\sum$ des emplois par EPCI) *100
Concentration sectorielle : 3er secteur d'activité le plus important en termes d'emploi (effectifs, nom du secteur et la part (%))	Effectif = max 3 en nbr emploi de l'EPCI La part = (Effectif / $\sum$ des emplois par EPCI) *100
Spécificité sectorielle 1 ^{er} secteur	Indice de spécificité = le 1 ^{er} secteur d'activité le plus spécifique de l'EPCI, par rapport à la région
Spécificité sectorielle 2 ^{ème} secteur	Indice de spécificité = le 2 ^{ème} secteur d'activité le plus spécifique de l'EPCI, par rapport à la région
Spécificité sectorielle 3 ^{ème} secteur	Indice de spécificité = le 3 ^{ème} secteur d'activité le plus spécifique de l'EPCI, par rapport à la région

Source : Insee 2017, 2012, 2017

Abréviation : empl = emploi

Tableau 3 : Indicateurs de la base sanitaire et sociale

Code EPCI	Libellé EPCI 2020	Catégorie ABC	Nbr CLD 12 mois et +	Part CLD 12 mois et +	Part de bénéficiaires du RSA	Taux de pauvreté 2017	Part des Jeunes non insérés	POP_QPV	Part_POP_QPV
200006682	CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	3 501	1 618	0,46215367	0,07593735	9,9	0,15480715	1665	0,07624325
200010650	CA du Grand Dole	3 876	1 760	0,45407637	0,09891435	13,4	0,16308924	2696	0,11564859
200026573	CC Haut-Jura Saint-Claude	1 487	672	0,45191661	0,08028369	13,9	0,17168275	2297	0,22201817
200036549	CC Val de Gray	1 592	696	0,43718593	0,10526316	15,3	0,20156403	890	0,16021602
200065647	CA Pays de Montbéliard Agglomération	13 178	6 355	0,48224313	0,14937536	14,6	0,1989526	19437	0,2955119
200067114	CA de l'Auxerrois	5 070	2 261	0,44595661	0,13968579	14	0,18312094	6276	0,17998795
200067916	CC Cœur de Loire	1 757	865	0,49231645	0,14943343	14,7	0,19849459	1492	0,14037068
200069052	CA Grand Belfort	9 314	4 157	0,44631737	0,14844402	16	0,17587232	5985	0,11923261
200070308	CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	7 176	3 285	0,45777592	0,10003923	13,7	0,19244556	7719	0,23145427
200070530	CC du Grand Autunois Morvan	2 920	1 580	0,54109589	0,10335873	14,6	0,17734735	1265	0,09125009
200071116	CA ECLA (Espace Communautaire Agglomération) Lons	2 510	979	0,39003984	0,09398657	13,9	0,17324532	3580	0,2098107
242100410	Dijon Métropole	22 134	10 221	0,46177826	0,09816872	13,5	0,12422561	20454	0,06014113
242500338	CC du Grand Pontarlier	2 355	965	0,40976645	0,08503626	8,6	0,15667271	996	0,05724796
242500361	CU du Grand Besançon Métropole	16 125	7 336	0,45494574	0,11836954	15	0,12732566	22880	0,19563582
245804406	CA de Nevers	4 576	1 993	0,43553322	0,14560937	16,2	0,19682693	8141	0,23366149
247000011	CA de Vesoul	2 599	1 138	0,43786072	0,13407525	15,2	0,21006201	2971	0,19201189
247000664	CC du Pays de Lure	1 647	764	0,46387371	0,12783172	14,5	0,20800823	1378	0,16416488
247000755	CC du Pays de Luxeuil	1 277	590	0,46202036	0,1311973	18,2	0,19435348	1210	0,17221748
247100290	CU Le Creusot Montceau-les-Mines	7 968	3 973	0,49861948	0,11608008	14,1	0,19174475	4920	0,11919471

Source : Insee 2017, CAF 2019, Pôle emploi 2019 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020

Tableau 4 : fichier MOBPRO 2017 avec EPCI de résidence et EPCI de travail

COMMUNE	EPCI résidence code	EPCI résidence libellé	Typologie INSEE de résidence	DCFLT	DCLT	EPCI travail code	EPCI travail libellé	Résident et travaillant dans EPCI et sortants	Typologie INSEE de travail	AGEREVQ	CSP	Diplôme	Condition d'emploi (EMPL)	IPONDI	Sexe	Secteurs activités	REG	REGLT	Statut professionnel	Temps de travail
21292	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	10081	200069250	CA Troyes C	sortants	#N/A	045	Professions	CAP/BEP	Emplois sans	5,20765243	Hommes	Commerce,	127	44	Salariées	Temps comp
21532	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	14762	200068799	CC Intercom	sortants	#N/A	060	Professions	BAC général	Emplois sans	5	Femmes	Industrie ma	27	28	Salariées	Temps partie
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21003	242100410	Dijon Métro	sortants	Pôle région	050	Ouvriers	CAP/BEP	Emplois sans	5	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21292	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21003	242100410	Dijon Métro	sortants	Pôle région	030	Employés	>BAC+2(	BTS Emplois sans	4,96665655	Femmes	Administrati	27	27	Salariées	Temps comp
21532	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21003	242100410	Dijon Métro	sortants	Pôle région	035	Ouvriers	BAC porfessi	Emplois sans	5	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21632	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21003	242100410	Dijon Métro	sortants	Pôle région	045	Employés	CAP/BEP	Emplois sans	5	Femmes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	040	Cadres et pro	>BAC+2(	BTS Indépendant	5	Femmes	Commerce,	127	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	050	Cadres et pro	BAC+3/4(Lice	Indépendant	5	Hommes	Commerce,	127	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	055	Artisans, con	<CAP/BEP	Employeurs	5	Hommes	Industrie ma	27	27	Employeurs	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	045	Cadres et pro	BAC général	Emplois sans	5	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	040	Employés	>BAC+2(	BTS Emplois sans	5	Femmes	Administrati	27	27	Salariées	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	030	Artisans, con	<CAP/BEP	Indépendant	5	Femmes	Industrie ma	27	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	030	Artisans, con	<CAP/BEP	Indépendant	5	Hommes	Industrie ma	27	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	065	Artisans, con	BAC+5 et+	Employeurs	5	Hommes	Industrie ma	27	27	Employeurs	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	050	Artisans, con	CAP/BEP	Indépendant	5	Femmes	Industrie ma	27	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	060	Artisans, con	<CAP/BEP	Indépendant	5	Femmes	Commerce,	127	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	055	Agriculteurs	<CAP/BEP	Indépendant	5	Hommes	Agriculture,	27	27	Indépendants	Temps comp
21005	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	050	Ouvriers	CAP/BEP	Emplois sans	5	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21126	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	035	Employés	>BAC+2(	BTS Autres empl	5,03236246	Femmes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21242	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	040	Artisans, con	<CAP/BEP	Employeurs	4,94845361	Hommes	Industrie ma	27	27	Employeurs	Temps comp
21242	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	015	Ouvriers	<CAP/BEP	Emplois sans	4,94845361	Hommes	Industrie ma	27	27	Salariées	Temps partie
21261	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	050	Employés	CAP/BEP	Emplois sans	4,99461497	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21292	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	060	Employés	<CAP/BEP	Emplois sans	5,20765243	Femmes	Administrati	27	27	Salariées	Temps partie
21292	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	030	Ouvriers	CAP/BEP	Emplois sans	4,96665655	Hommes	Industrie ma	27	27	Salariées	Temps comp
21319	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	035	Professions	BAC général	Emplois sans	5	Femmes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21319	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	040	Professions	CAP/BEP	Emplois sans	5	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21351	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	045	Professions	CAP/BEP	Emplois sans	5,0155746	Hommes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21351	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	060	Cadres et pro	BAC général	Emplois sans	5,0155746	Hommes	Industrie ma	27	27	Salariées	Temps comp
21351	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	030	Cadres et pro	BAC+5 et+	Emplois sans	5,0155746	Femmes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps comp
21623	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	030	Ouvriers	BAC+5 et+	Emplois sans	4,75181023	Hommes	Construction	27	27	Salariées	Temps comp
21623	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	040	Employés	CAP/BEP	Emplois sans	4,92161892	Femmes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps partie
21623	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21005	200000925	CC de la Plai	Résident et t	Couronne d'	020	Employés	<CAP/BEP	Autres empl	4,43822227	Femmes	Administrati	27	27	Salariées	Temps partie
21319	200000925	CC de la Plai	Couronne d'	99999	21008	242101459	CC du Pays d	sortants	pôle médian	025	Professions	BAC+3/4(Lice	Autres empl	5	Femmes	Commerce,	127	27	Salariées	Temps partie

Source : Insee MOBPRO 2017

Tableau 5 : les barycentres des classes et la moyenne des EPCI

	Activité				Redistribution	
	Productive %	Présentielles %	Public %	Navetteurs sortants%	Sanitaire sociale%	et Retraites%
EPCI "navetteurs"						
Forte spécialisation "navetteurs"	5,8	11,1	3,2	51,6	7,1	21,2
"Navetteurs" avec redistribution	4,6	12,6	5,1	38,9	9,0	29,8
"Navetteurs" avec productifs	13,2	15,2	5,0	38,6	7,5	20,4
"Navetteurs" avec productifs et redistribution	10,8	10,6	3,7	36,5	9,9	28,6
EPCI "retraites" avec présentiel et public	8,9	17,2	6,8	20,8	9,2	37,1
EPCI "Activité dans l'EPCI" et redistribution	13,4	23,4	9,3	15,9	9,6	28,4
Moyenne des EPCI de BFC	9	16	6	32	9	29

Source : Dgfiip 2015, Finess 2019, CAH, XISTAT 2020

Tableau 6 : Indicateurs sur les pensions des retraites

EPCI 2020	Population 65 et +	la part des pensions des retraites %	La part des personnes vivant en collectivité	La part des pensions, retraite, à domicile
CC Cœur de Loire	30,9	36,7	4,6	95,4
CC Bazois Loire Morvan	35,6	42,6	6,6	93,4
CC Bresse Nord Intercom	30,3	37,3	5,8	94,2
CC de Marcigny	29,6	32,7	6,2	93,8
CC du Pays Arnay Liernais	30,1	35,3	3,8	96,2
CC Tannay-Brinon-Corbigny	34,8	48,7	3,3	96,7
CC des Hauts du Val de Saône	29,4	36,4	4,2	95,8
CC de Saulieu	30,2	37,2	8,8	91,2
CC Mâconnais - Tournugeois	25,3	31,5	4,8	95,2
CC La Clayette Chauffailles en Brionnais	30,0	35,4	10,3	89,7
CC Morvan Sommets et Grands Lacs	35,2	43,6	6,1	93,9
CC Sud Nivernais	28,9	34,3	5,4	94,6
CC du Clunisois	27,9	34,9	12,8	87,2
CC des Terres d'Auxois	24,8	31,3	10,3	89,7
CC de Puisaye-Forterre	29,7	38,0	7,6	92,4

Source : Insee 2017, Finess 2019, calculs de l'auteur

Tableau 7 : les navetteurs sortants inter-EPCI et frontaliers Suisses

EPCI	La part des navetteurs sortants	La part des sortants inter-EPCI	La part des frontaliers
Cc Du Pays De Maiche	58,08%	17,77%	40,31%
Cc Des Lacs Et Montagnes Du Haut-Doubs	68,65%	17,06%	51,59%
Cc Champagnole Nozeroy Jura	36,53%	26,00%	10,54%
Cc De Montbenoit	77,18%	49,88%	27,31%
Cc Du Grand Pontarlier	41,24%	10,19%	31,05%
Cc Du Val De Morteau	62,59%	9,68%	52,91%
Cc Des Portes Du Haut-Doubs	46,80%	35,17%	11,63%
Cc Du Plateau De Russey	77,38%	35,16%	42,22%
Cc Du Pays De Sancey-Belleherbe	54,74%	47,68%	7,06%
Cc Altitude 800	61,74%	45,93%	15,81%
Cc Du Plateau De Frasne Et Du Val De Drugeon (Cfd)	70,40%	42,62%	27,78%
Cc Du Haut-Jura - Arcade	53,72%	20,38%	33,34%
Cc Du Sud Territoire	69,22%	46,76%	22,46%

Source : Mobpro Insee 2017, calcul de l'auteur

Annexe 4

Fiche EPCI : exemple de la CU du Grand Besançon Métropole

Les sources de revenus des habitants des EPCI

de Bourgogne-Franche-Comté

CU du Grand Besançon Métropole

L'EPCI vu selon la répartition des sources de revenus de ses résidents, avec comparaison régionale.

Travaux réalisés en octobre 2020

Cette contribution à la connaissance du territoire communautaire est proposée par EMFOR et l'AER BFC,
avec l'appui méthodologique de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ces travaux sont financés pour le GIP Emfor Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Et par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre des actions annuelles commandées à la SPL Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté.



Organisation de la fiche

Présentation de la démarche

1. Éléments de cadrage

2. Revenus des résidents de l'EPCI

3. Pour aller plus loin...

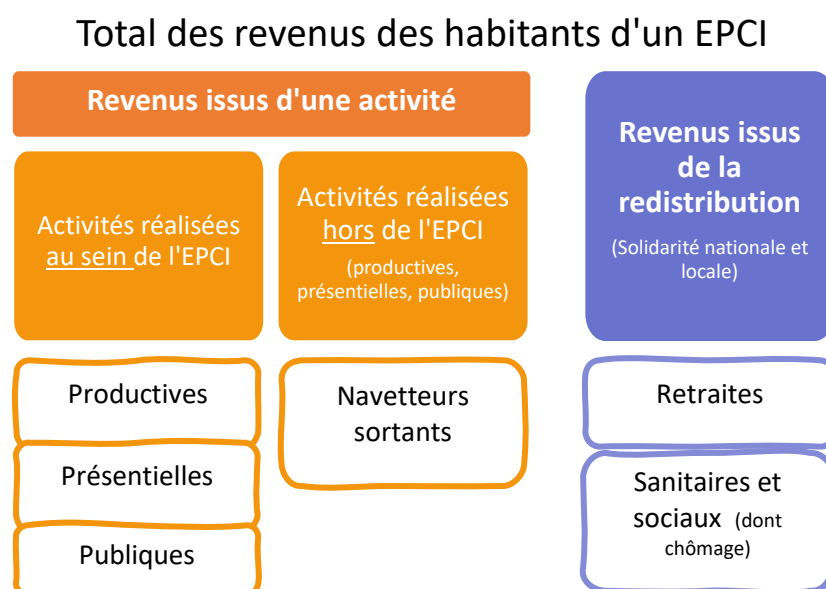
La démarche

EMFOR et l'AER BFC ont engagé des travaux exploratoires sur la question des sources de revenus des habitants des territoires en région Bourgogne-Franche-Comté. Leurs résultats sont présentés au sein de la fiche ci-après.

Ces réflexions se sont inspirées des travaux de Laurent Davezies et Magali Talandier menés durant les années 2000, qui distinguent différentes catégories de revenus d'une population sur un territoire. Il s'agissait alors de s'appuyer sur ces résultats pour envisager différents scénarios de développement socio-économique territoriaux.

Ces travaux ont été adaptés pour nos propres objectifs et aux particularités géographiques de la région (frontière).

Ainsi, avec l'aide méthodologique du Pôle Stratégie de la Région, les revenus des habitants, abordés au niveau d'un territoire, sont présentés de la manière suivante. Ils sont classés en 2 catégories principales : les revenus issus d'une activité et ceux issus d'une redistribution (solidarité). Au sein de la première catégorie, sont distinguées les activités réalisées au sein du territoire et celles réalisées en dehors. En définitive, les revenus basiques sont classés en 6 catégories :



Ces travaux font l'objet d'une déclinaison pour chaque EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Ils sont présentés sous forme d'une fiche, qui compare l'EPCI à la moyenne des EPCI de même profil (voir ci-après) et à la moyenne des EPCI de la région. Dans la mesure du possible, des informations sont fournies pour la France métropolitaine.

Afin de mieux interpréter les informations relatives aux revenus, elles sont accompagnées d'informations de cadrage, sur les champs de la population, de l'emploi, des activités économiques, de la précarité.

1. Éléments de cadrage

1.1 Comparaison des EPCI

Les informations relatives aux EPCI prennent du sens si elles peuvent être comparées.

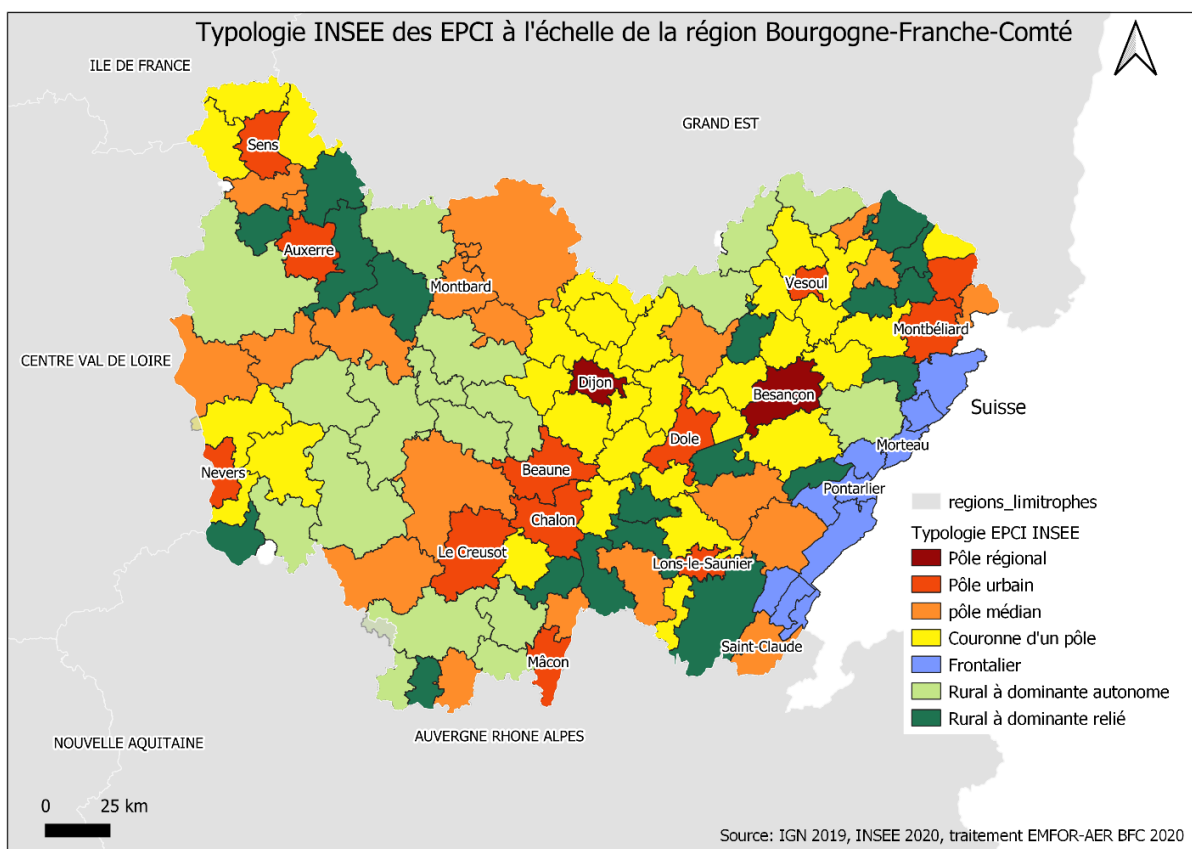
Ces comparaisons sont historiques (comparaison de millésimes) et/ou géographiques. Pour cette deuxième approche, l'EPCI est comparé à 4 références :

- la moyenne des valeurs de l'ensemble des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté, sans pondération : chaque EPCI est considéré au même niveau que les autres, quels que soient sa population, sa richesse, son tissu économique...
- la valeur de la France métropolitaine, dans la mesure du possible et de la pertinence de la comparaison, afin de positionner les valeurs locale et régionale dans un cadre plus large (ex. quelle interprétation donner à la valeur d'un EPCI proche de celle de la moyenne régionale, si cette dernière est très éloignée de la valeur nationale ?)
- les valeurs des EPCI géographiquement proches, par le biais de cartes thématiques, représentant l'ensemble des EPCI de la région
- la moyenne des valeurs des EPCI de même profil. La Région et l'Insee BFC ont construit en 2020 une typologie des EPCI sur la base de plusieurs critères : concentration des services et fonctions, déplacements liés à l'emploi. 7 types (profils) émergent de cette réflexion, qui sont représentés sur la carte ci-dessous.

Le descriptif des différents profils est détaillé en fin de fiche.

Selon cette construction, l'EPCI CU du Grand Besançon Métropole est du type :

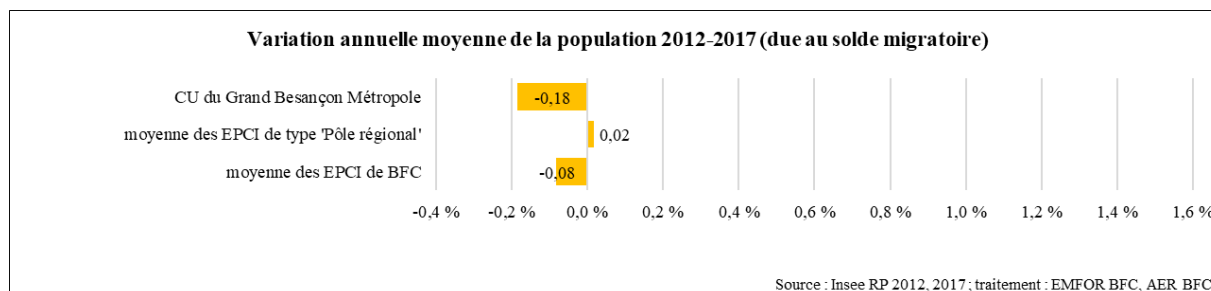
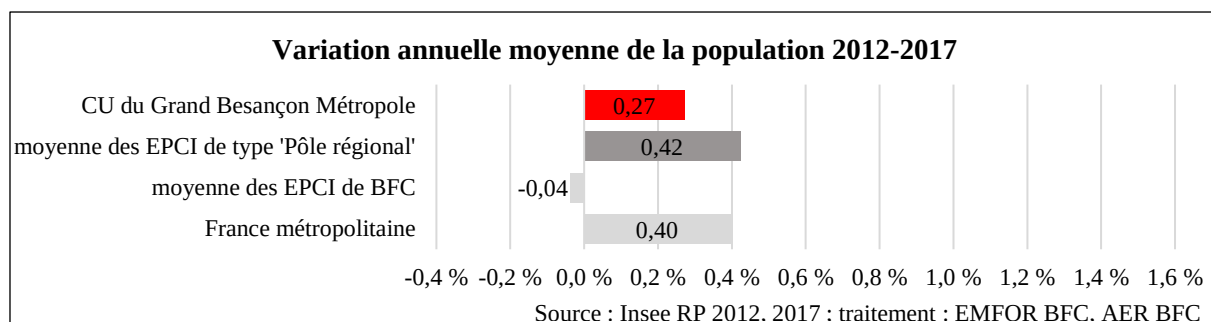
Pôle régional



1.2 Population

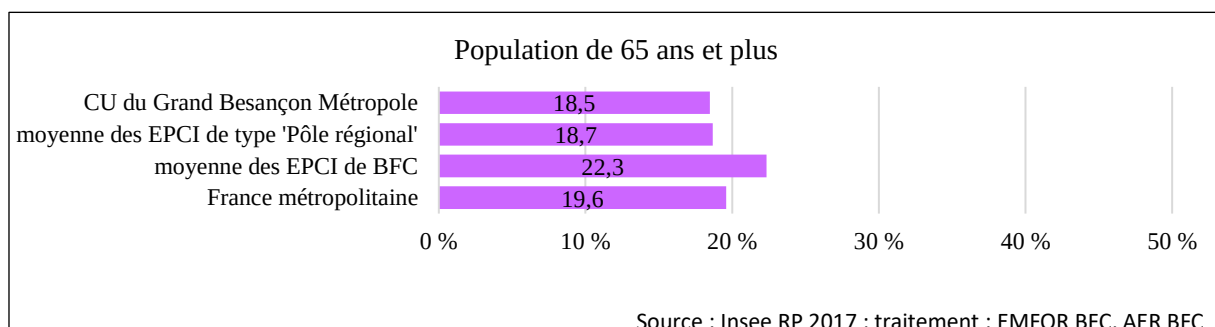
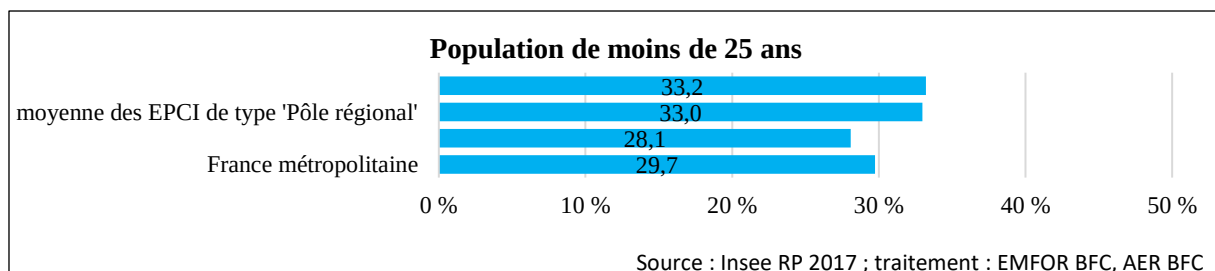
		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
Population résidente 2017		193 300		223 500	24 900	
Variation <u>annuelle</u> moyenne de la population		Effectif	Part			
Entre 1999 et 2017	totale	630	0,34 %	0,28 %	0,17 %	0,55 %
	liée au solde naturel		-0,65 %	-0,63 %	-0,75 %	-0,73 %
	liée au solde migratoire		0,34 %	0,91 %	0,92 %	
Entre 1999 et 2007	totale	920	0,99 %	0,28 %	0,30 %	0,68 %
	liée au solde naturel		0,58 %	0,53 %	0,18 %	0,40 %
	liée au solde migratoire		-0,08 %	-0,25 %	0,12 %	
Entre 2007 et 2012	totale	280	0,15 %	0,12 %	0,17 %	0,51 %
	liée au solde naturel		0,55 %	0,49 %	0,17 %	0,42 %
	liée au solde migratoire		-0,40 %	-0,37 %	0,00 %	
Entre 2012 et 2017	totale	520	0,27 %	0,42 %	-0,04 %	0,40 %
	liée au solde naturel		0,46 %	0,41 %	0,04 %	0,32 %
	liée au solde migratoire		-0,18 %	0,02 %	-0,08 %	

Source : Insee RP 2007,2012,2017 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020



	CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type :	Moyenne des EPCI de la	France métropolitaine
	Effectif	Part	Pôle régional	BFC	
Tranches d'âge particulières de la population					
Moins de 25 ans	64 200	33,2 %	33,0 %	28,1 %	29,7 %
65 ans et plus	35 700	18,5 %	18,7 %	22,3 %	19,6 %

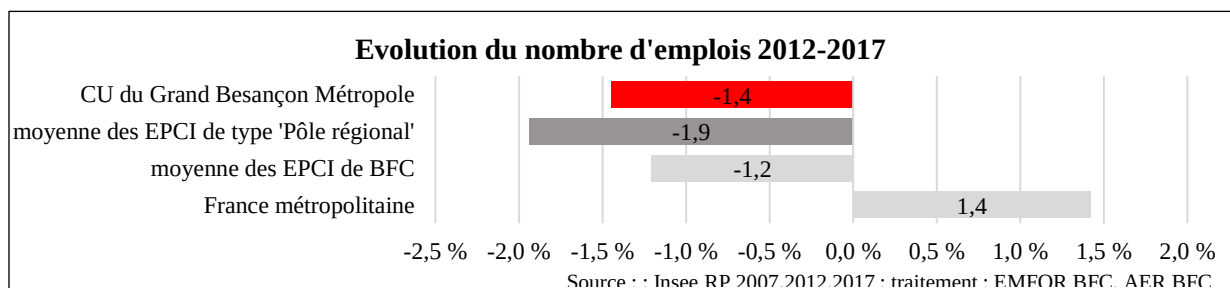
Source : Insee RP 2017 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020



1.3 Emploi

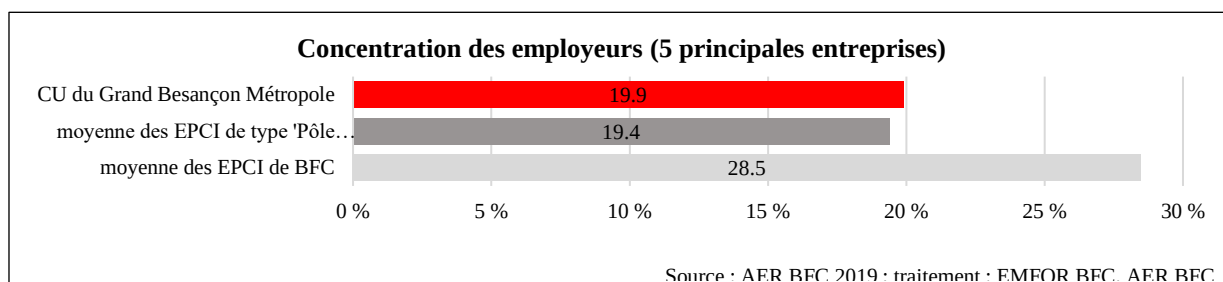
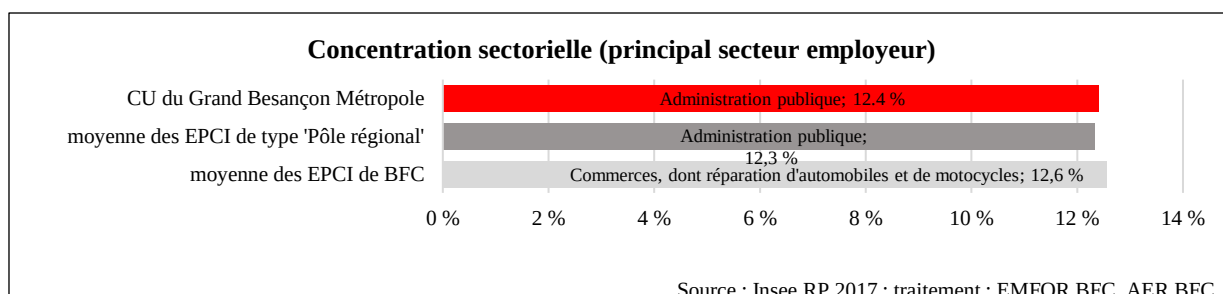
		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
Nombre d'emplois (2017)		77 000		90 000	9 900	
Evolution du nombre d'emplois	entre 2007 et 2012	-1150	-1,5 %	-1,7 %	-1,3 %	0,5 %
	entre 2012 et 2017	-1130	-1,4 %	-1,9 %	-1,2 %	1,4 %

Source : Insee RP 2007,2012,2017 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020



		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
Concentration sectorielle 2017 (secteurs les plus employeurs)	1er	Administration publique		Administration publique	Commerces, dont réparation d'automobiles et de motocycles	
		Effectif	9 600			
		% des emplois	12.4 %	12.3 %	12,6 %	
	2ème	Commerces, dont réparation d'automobiles et de motocycles		Commerces, dont réparation d'automobiles et de motocycles	Administration publique	
		Effectif	9 000			
		% des emplois	11,7 %	11,7 %	9,4 %	
	3ème	Activités pour la santé humaine		Enseignement	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	
		Effectif	8 900			
		% des emplois	11.5 %	10.4 %	8.7 %	
Spécificité sectorielle 2017 (secteurs dont la part des emplois est très supérieure aux territoires de référence)	1er	Edition, audiovisuel et diffusion		Recherche-développement scientifique		
		Effectif	800			
		Indice	2,6	2,68		
	2ème	Télécommunications		Activités extra-territoriales		
		Effectif	330			
		Indice	1,7	2,33		
	3ème	Arts, spectacles et activités récréatives		Télécommunications		
		Effectif	1 490			
		Indice	1,7	1,98		
Concentration des employeurs (part des 5 principales entreprises employeuses)		16 800	19,9 %	19.4 %	28.5 %	

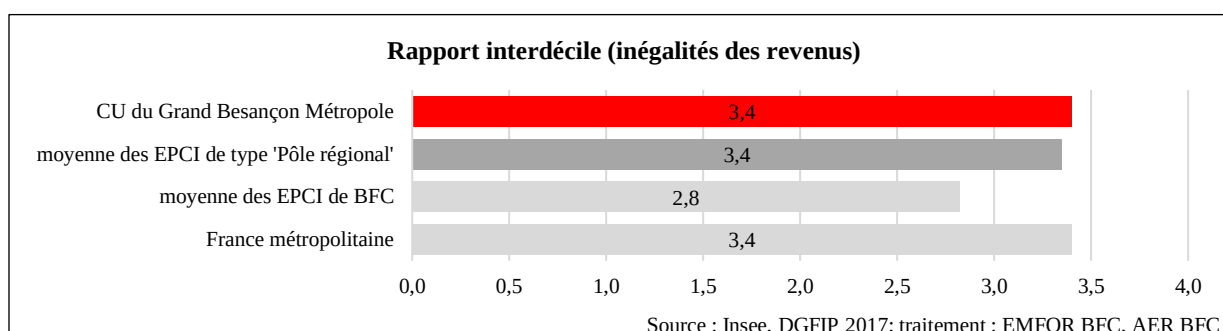
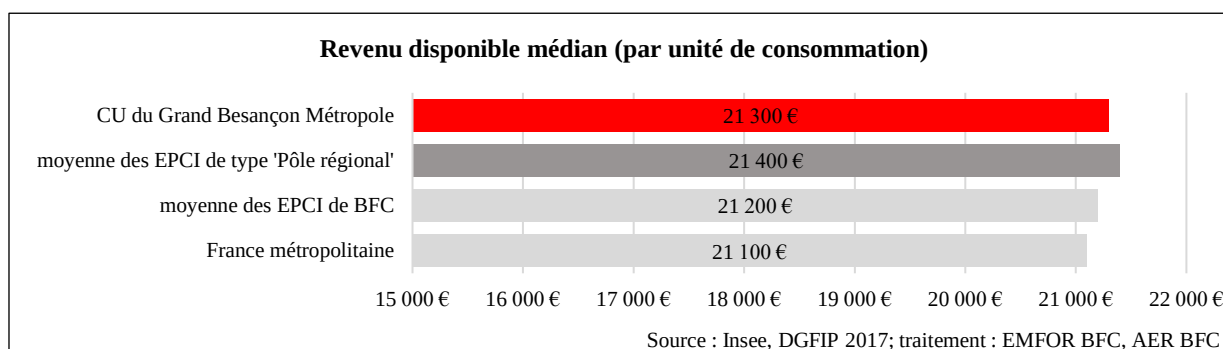
Sources : Insee RP 2017, AER BFC 2019 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020



1.4 Revenus

	CU du Grand Besançon Métropole	Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
Nombre d'unités de consommation	123 800			
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	21 300 €	21 400 €	21 200 €	21 100 €
Rapport interdécile (entre le revenu moyen des 10% de ménages les plus "riches" et des 10 % de ménages les plus "pauvres")	3,4	3,4	2,8	3,4

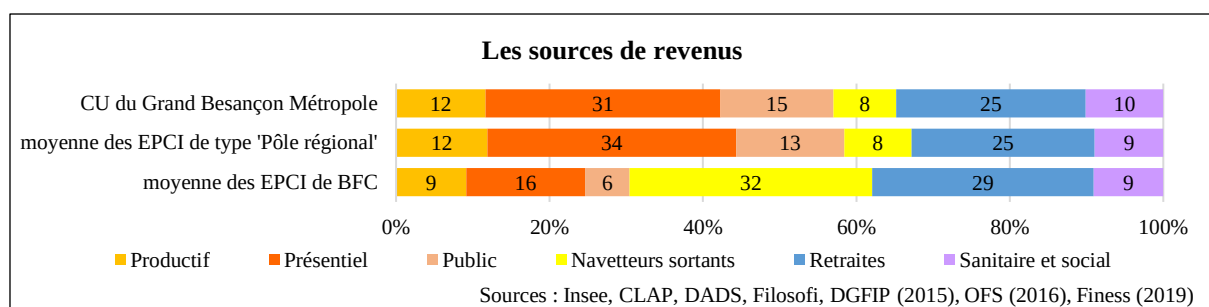
Sources : Insee, DGFIP 2015 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020

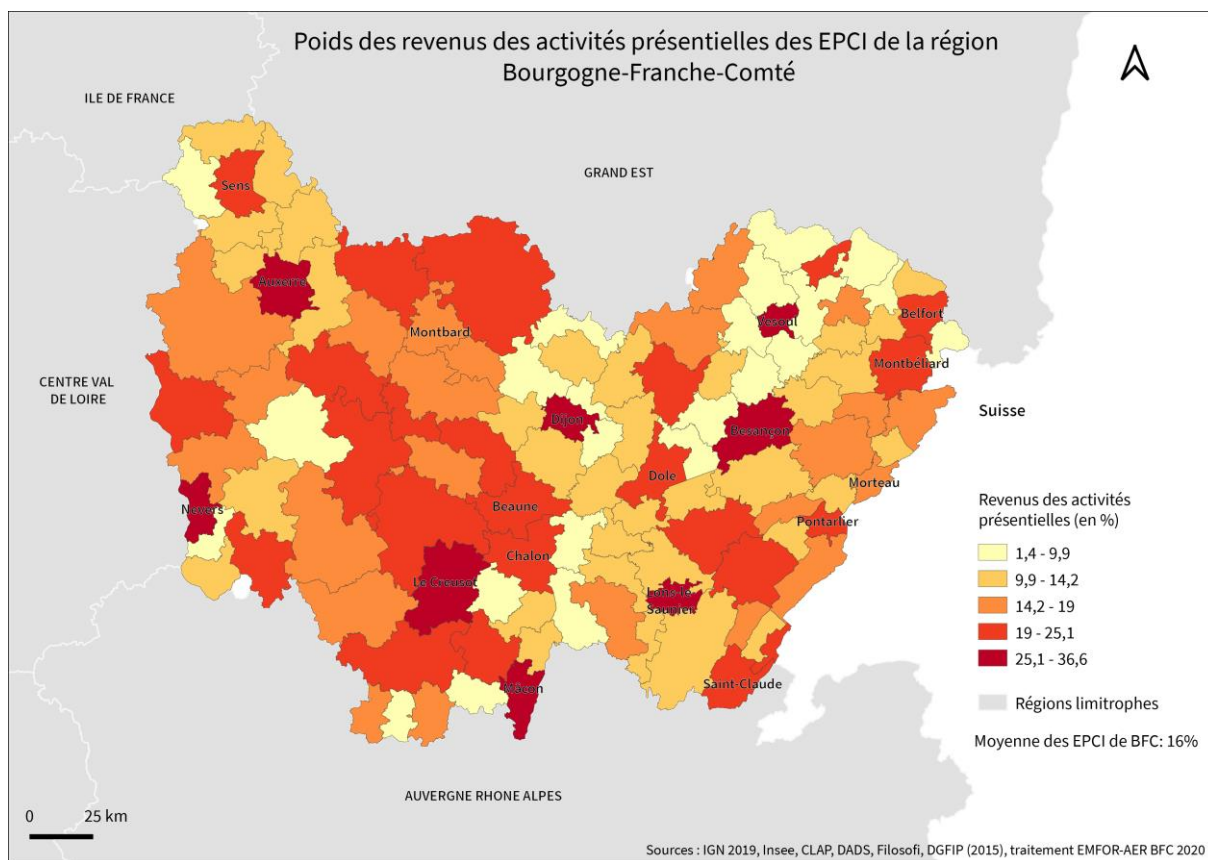
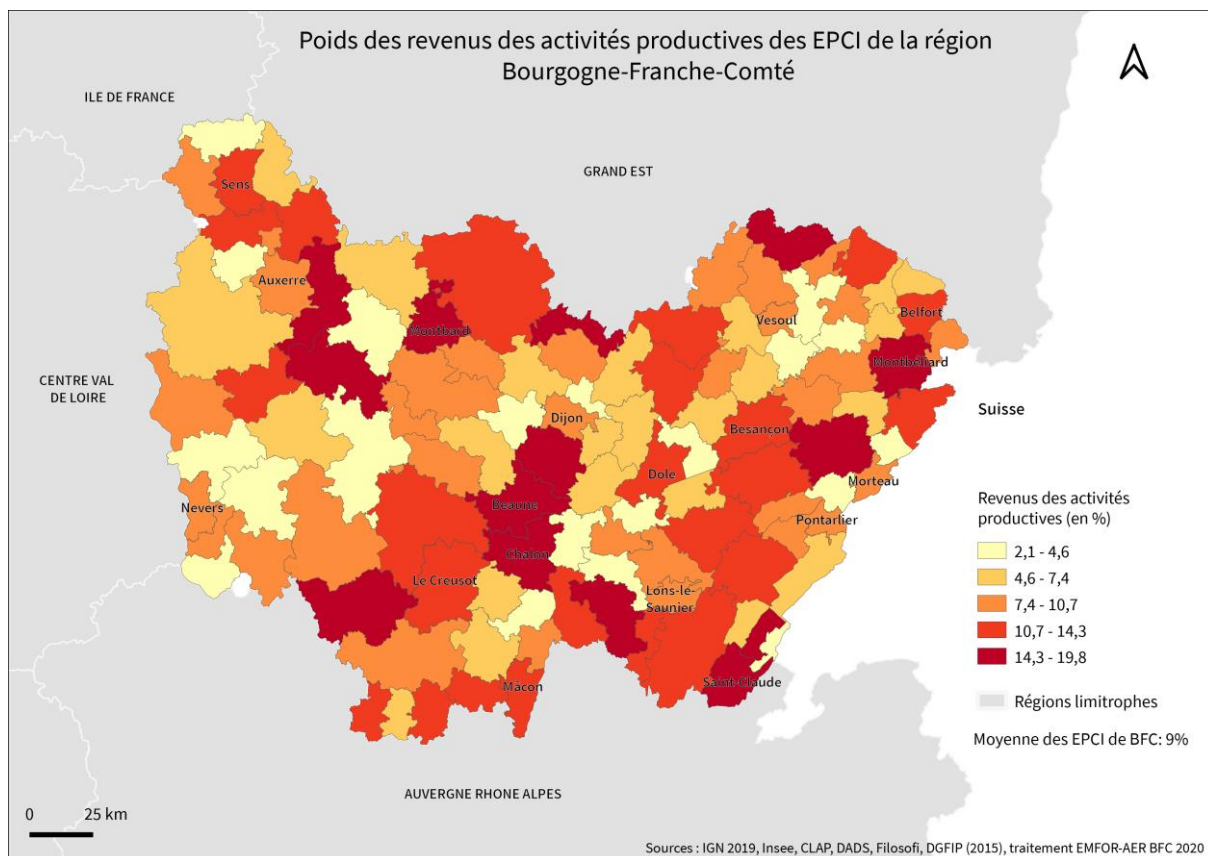


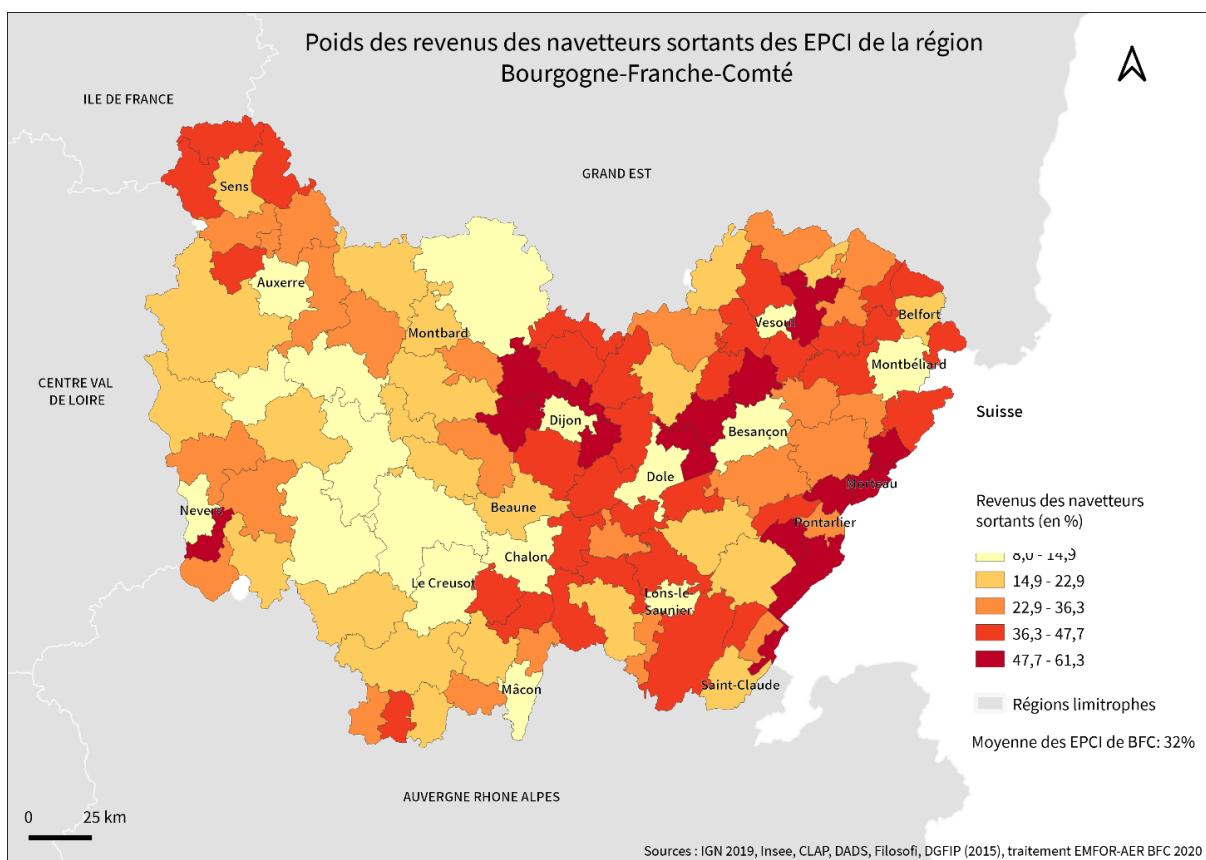
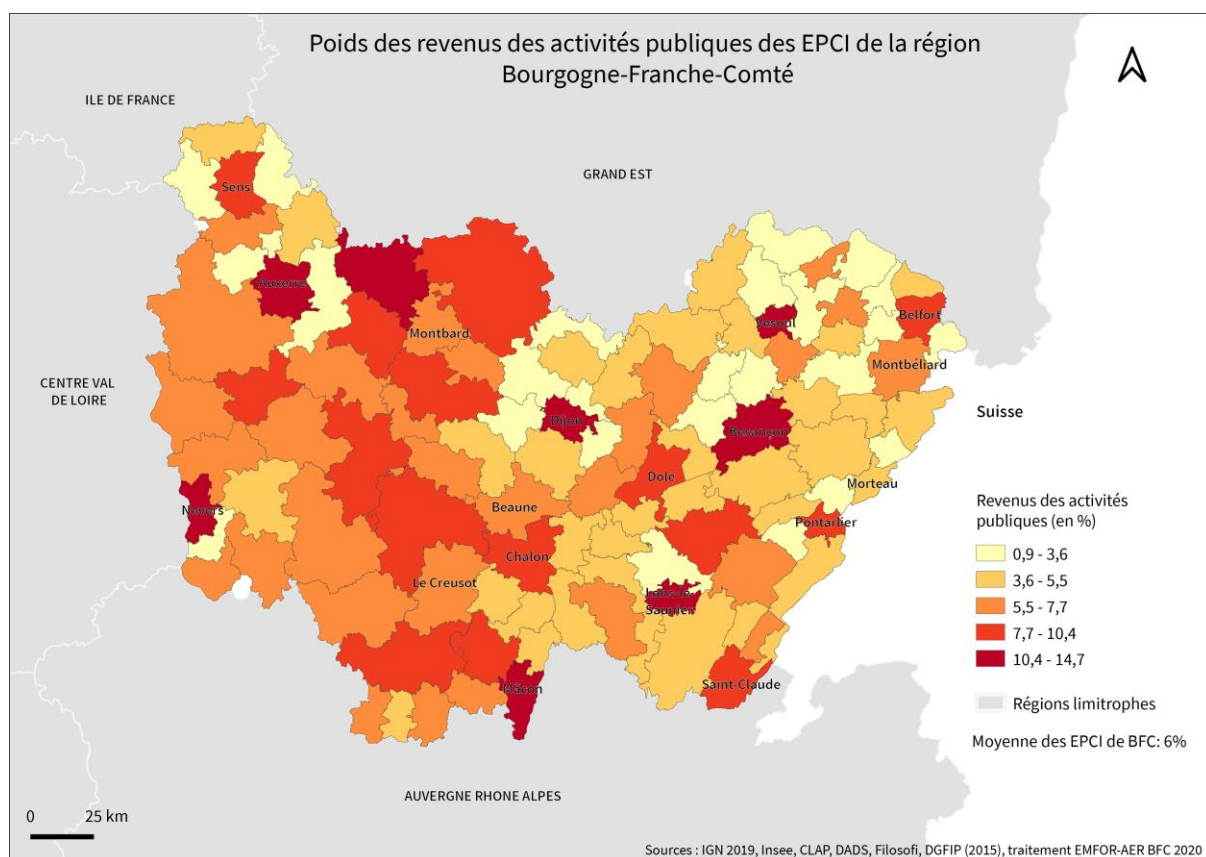
2. Répartition des sources de revenus des résidents de l'EPCI

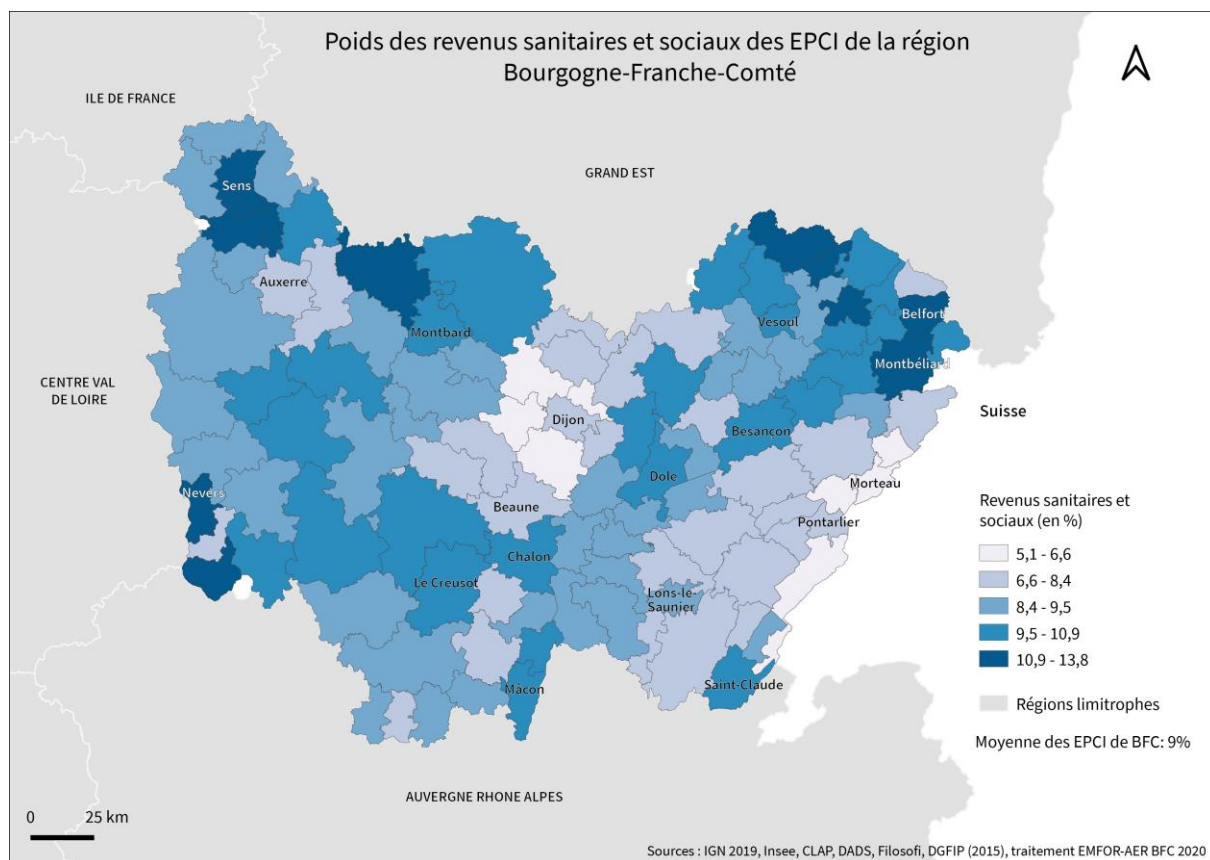
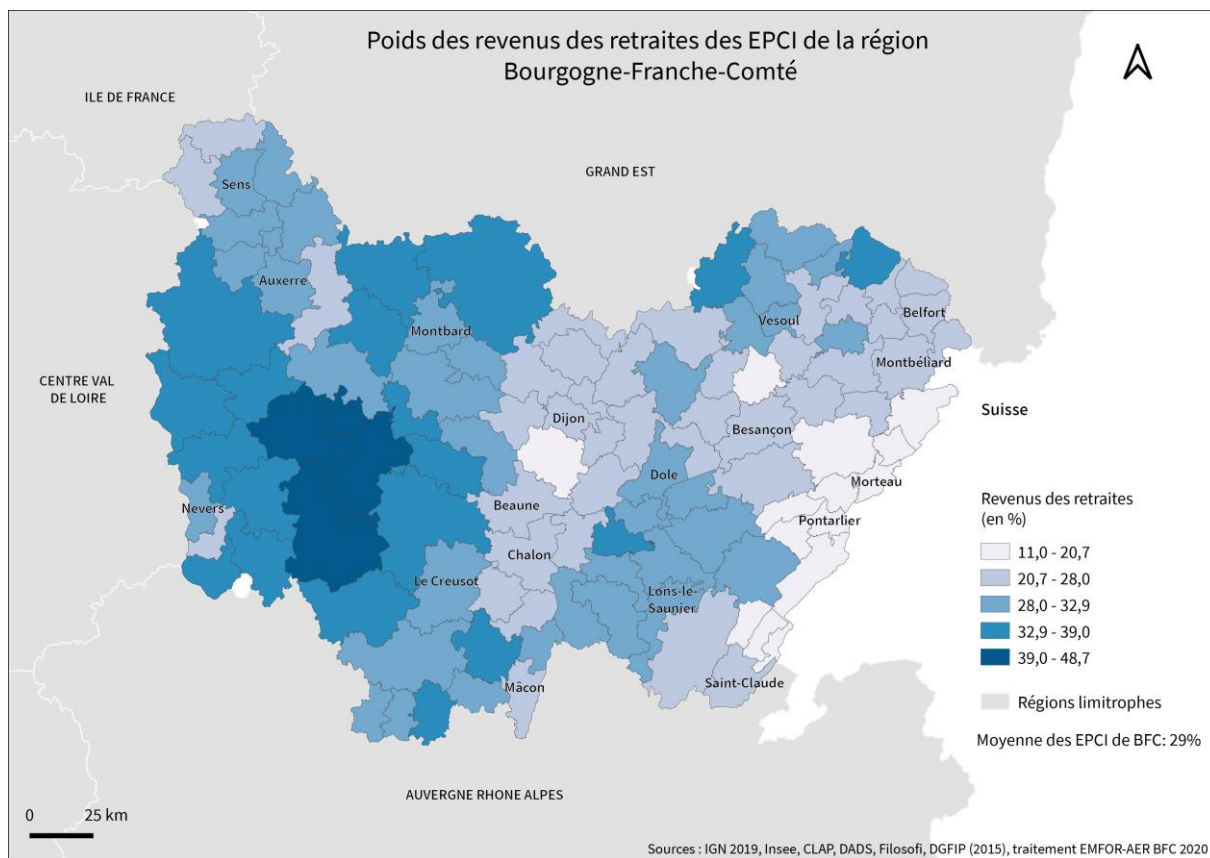
		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
		Montant	Part			
Total des revenus captés (revenus mensuels)		232 700 000 €	100 %	100 %	100 %	
Revenus d'activités	Total	151 600 000 €	65 %	66 %	62 %	
	Réalisées au sein de l'EPCI					
	Productif	27 100 000 €	12 %	11 %	9 %	
	Présentiel	71 200 000 €	31 %	34 %	16 %	
	Public	34 300 000 €	15 %	13 %	6 %	
Réalisées hors de l'EPCI	Navetteurs sortants	19 000 000 €	8 %	8 %	32 %	
Revenus de la redistribution	Total	81 100 000 €	35 %	34 %	38 %	
	Retraites	57 500 000 €	25 %	25 %	29 %	
	Sanitaire et social	23 600 000 €	10 %	9 %	9 %	

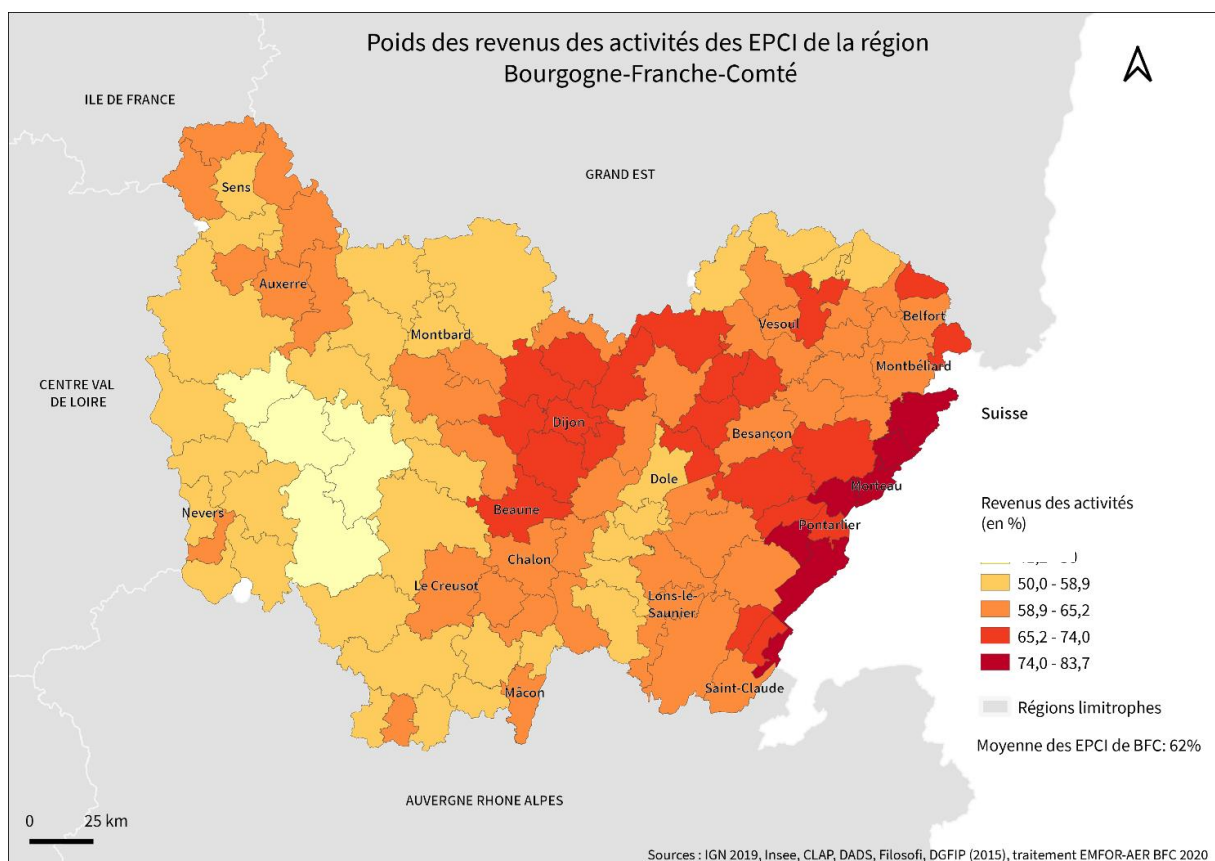
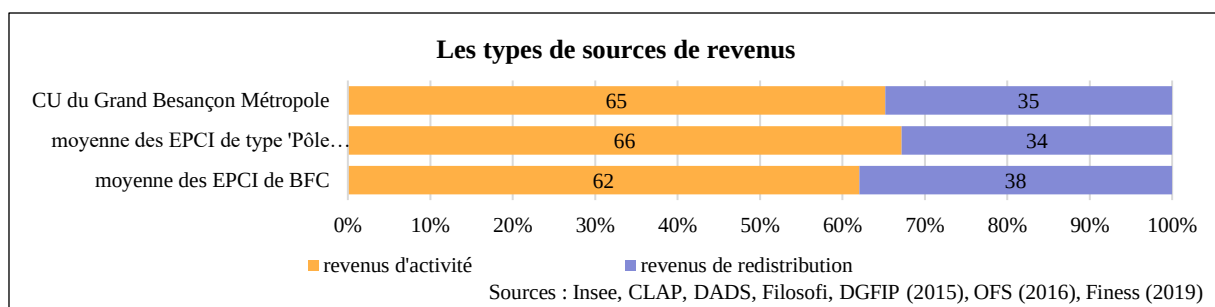
Sources : Insee, CLAP, DADS, Filosofi, DGFIP (2015), OFS (2016), Finess (2019) ; traitement EMFOR-AER BFC 2020

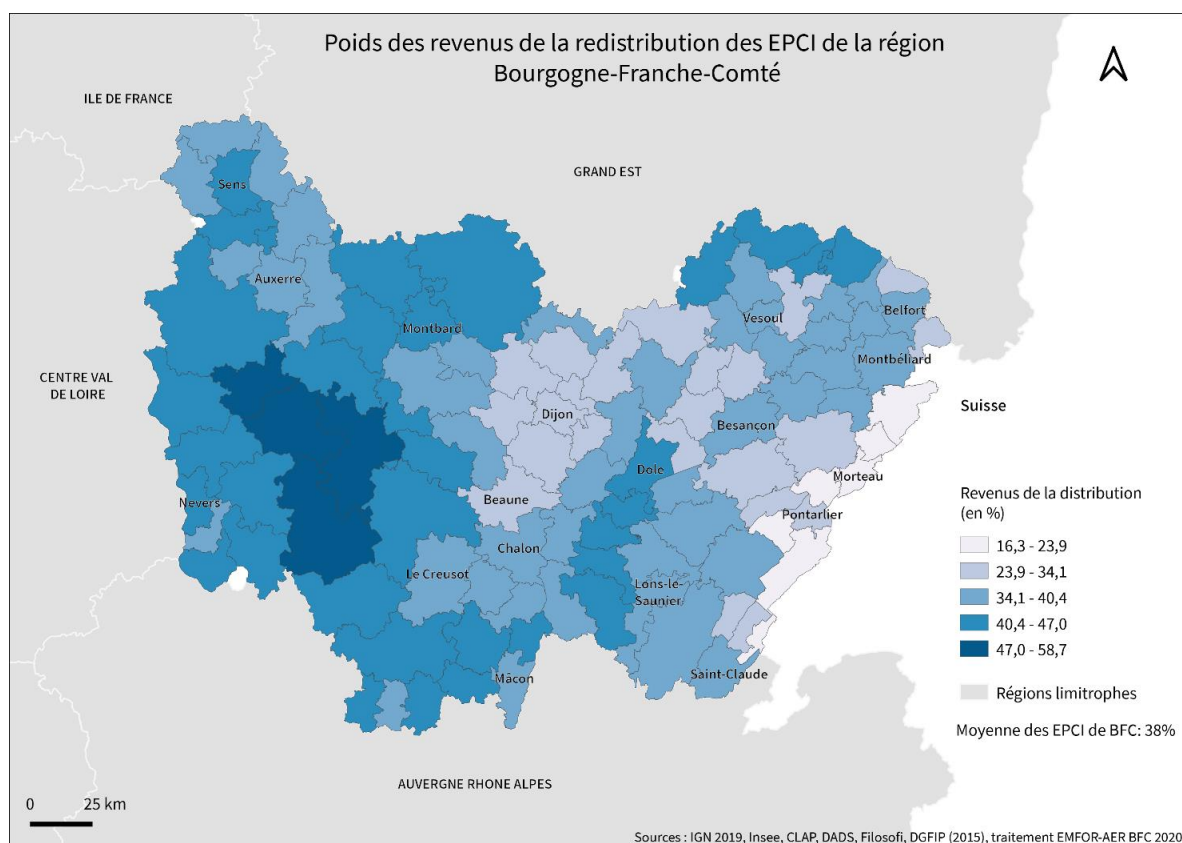










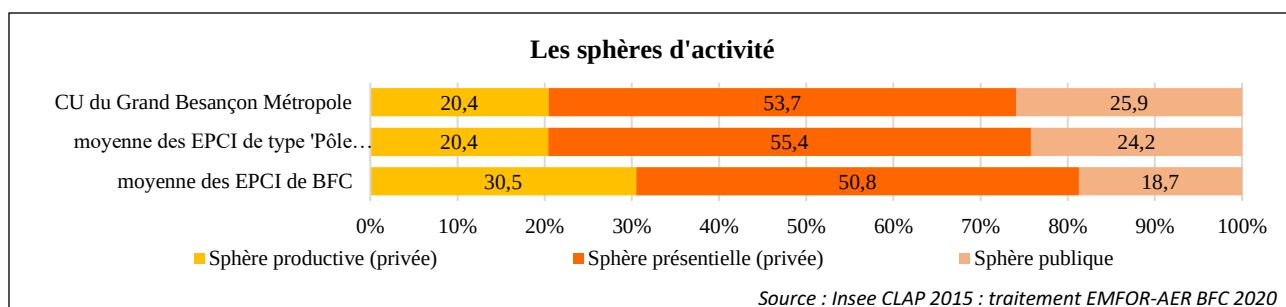


3. Pour aller plus loin...

3.1 Activité

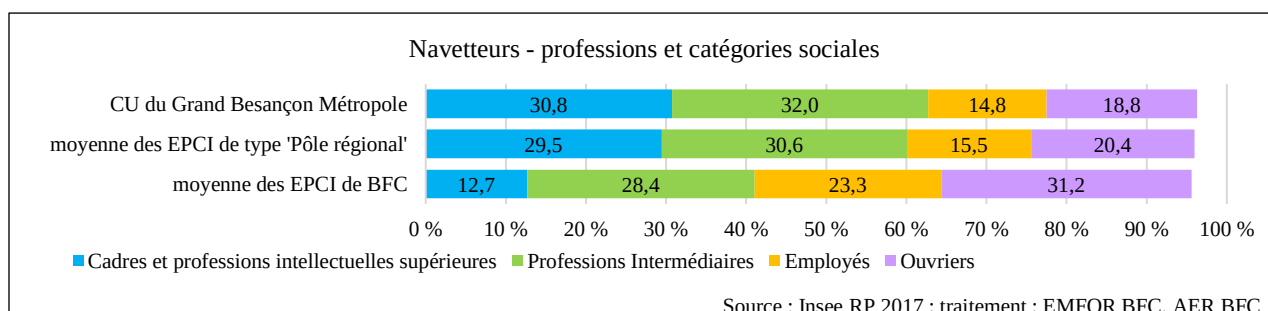
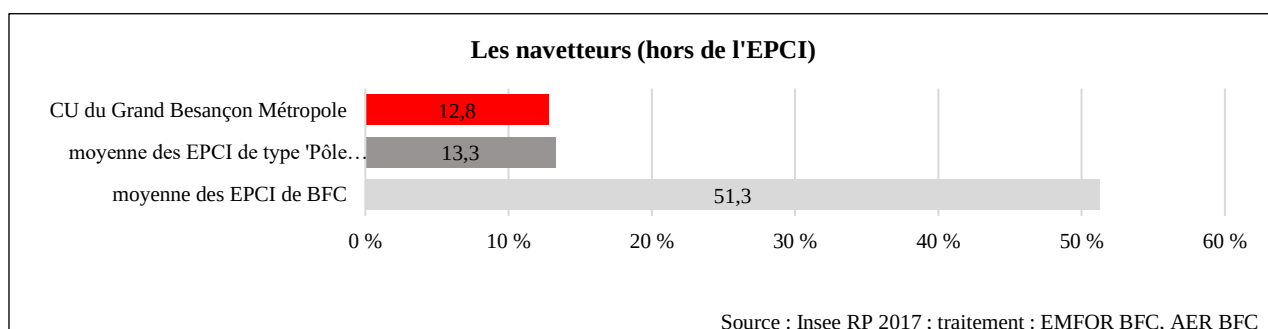
		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
		Effectif				
Sphères d'activité (postes de travail)	Total	113 800	100 %	100 %	100 %	100 %
	Sphère productive (privée)	23 270	20,4 %	20,4 %	30,5 %	27,9 %
	Sphère présentielle (privée)	61 090	53,7 %	55,4 %	50,8 %	52,7 %
	Sphère publique	29 440	25,9 %	24,2 %	18,7 %	19,4 %

Source : Insee CLAP 2015 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020



		CU du Grand Besançon Métropole		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
		Effectif	part			
Navetteurs (déplacements pour se rendre à un lieu de travail hors de l'EPCI)		9 860	12,8 %	13,3 %	51,3 %	
Professions et catégories sociales des navetteurs (hors Agriculteurs et Commerçants, artisans et chefs d'entreprise)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 030	30,8 %	29,5 %	12,7 %	
	Professions Intermédiaires	3 150	32,0 %	30,6 %	28,4 %	
	Employés	1 460	14,8 %	15,5 %	23,3 %	
	Ouvriers	1 850	18,8 %	20,4 %	31,2 %	

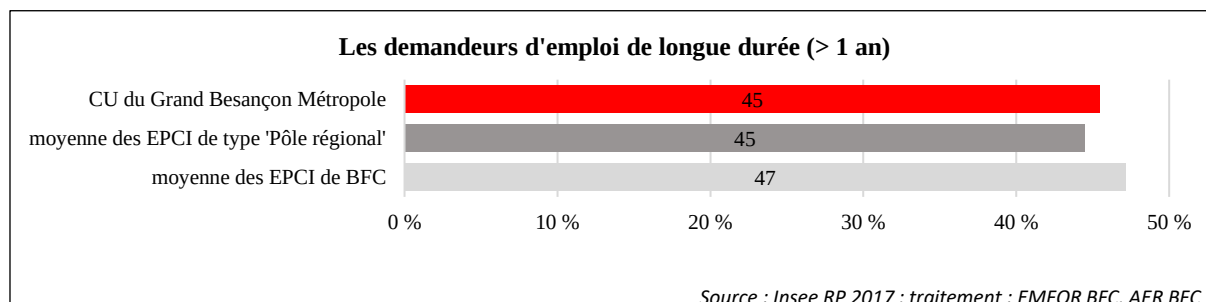
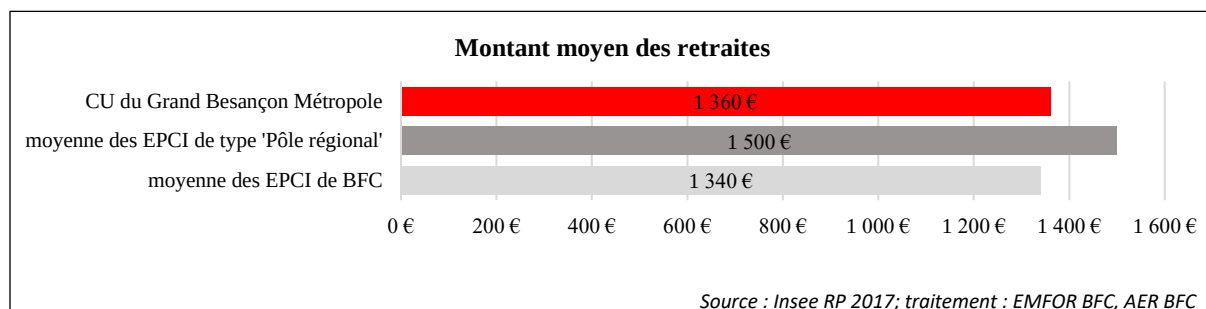
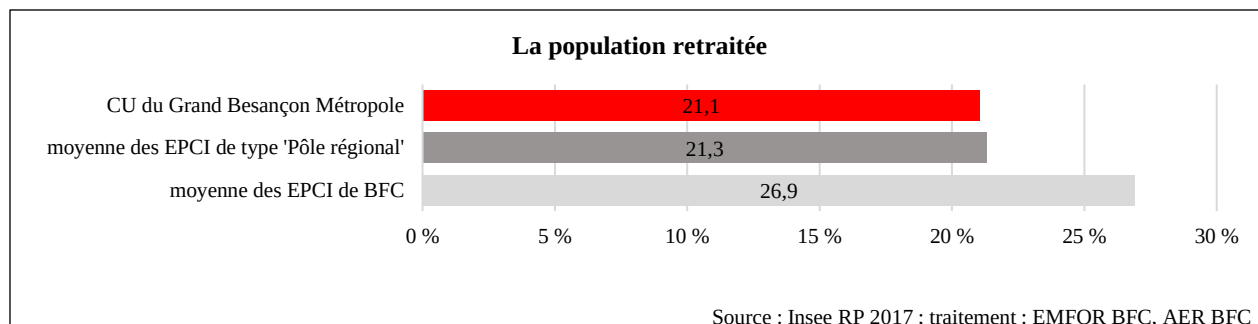
Source : Insee RP 2017 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020

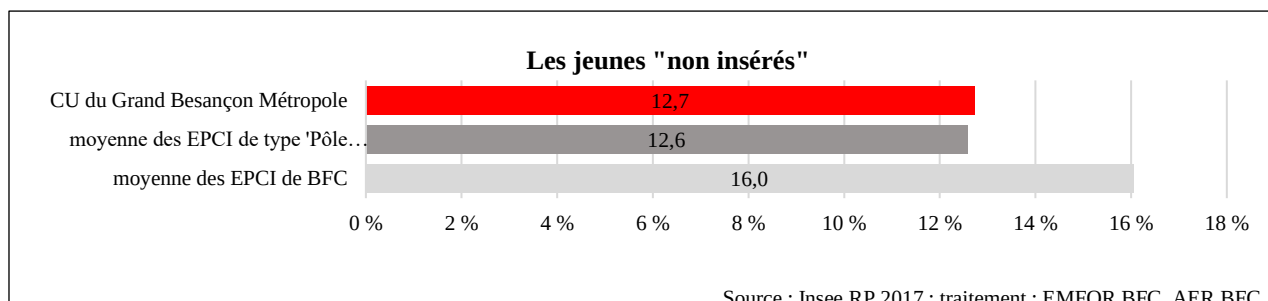
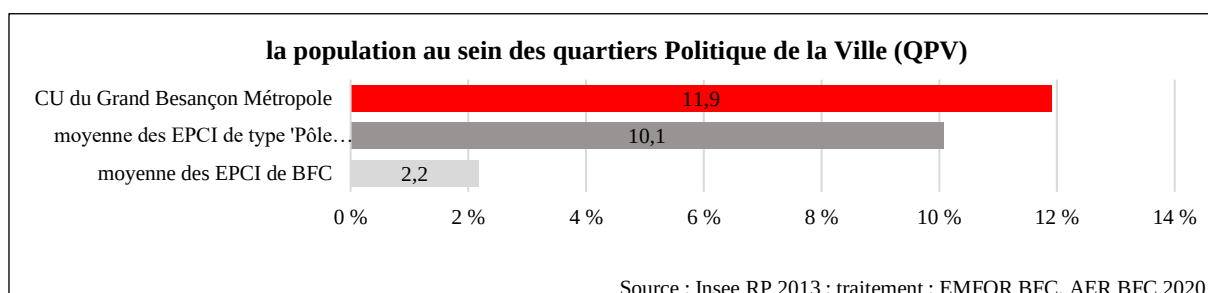
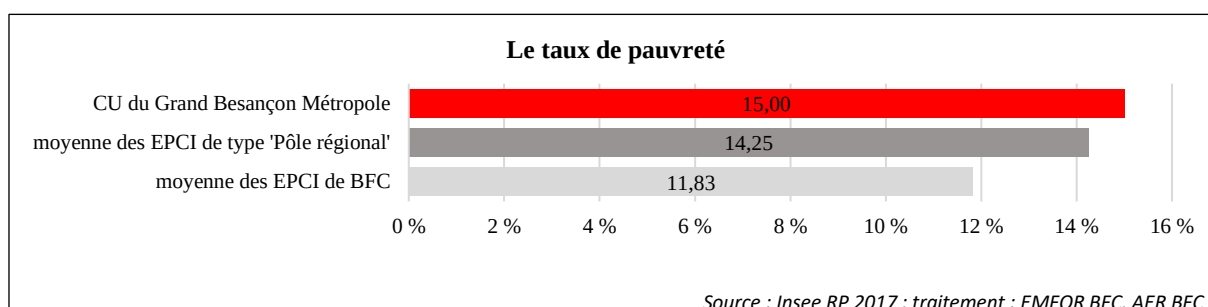
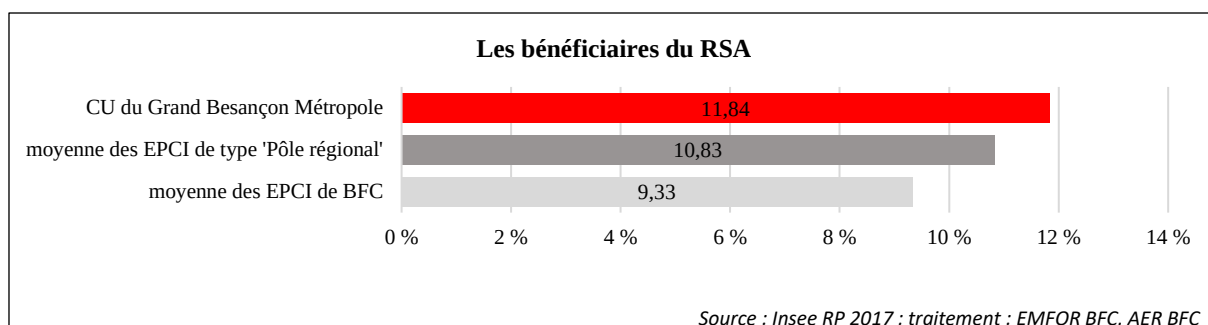


3.2 Redistribution

	CU du Grand Besançon Métropole effectif part		Moyenne des EPCI de même type : Pôle régional	Moyenne des EPCI de la BFC	France métropolitaine
Part de la population retraitée (2017)		21 %	21 %	27 %	
Montant moyen des pensions de retraite (2017)		1 360 €	1 500 €	1 340 €	
Demandeurs d'emploi (fin 2019)	Nombre de DEFM	16 130			
(catégories ABC)	Part des DEFM de longue durée (> 1 an)	45,5 %	44,5 %	47,2 %	
Part de bénéficiaires du RSA (fin 2019)		11,8 %	10,8 %	9,3 %	
Taux de pauvreté (2017)		15,0 %	14,3 %	11,8 %	
Population des quartiers Politiques de la Ville (QPV) (2013)		11,9 %	10,1 %	2,2 %	
"Part des jeunes ""non insérés"" (2017)		12,7 %	12,6 %	16,0 %	

Sources : Insee, RP 2013, RP 2017, DGFIP 2017, CAF fin 2019, Pôle emploi fin 2019 ; traitement EMFOR-AER BFC 2020





Annexe 5

Grille pour la définition des sphères à partir de la nomenclature d'activité NAF Rév 2.

Version : juin 2015

A partir de juin 2015, la sphère non présentielle est dénommée sphère productive

Liste des activités présentielles

Source : INSEE 2015

Code activité	Libellé activité	Code sphère	libellé sphère
---------------	------------------	-------------	----------------

1013B	Charcuterie	pres	Présentielle
1071B	Cuisson de produits de boulangerie	pres	Présentielle
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	pres	Présentielle
1071D	Pâtisserie	pres	Présentielle
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau	pres	Présentielle
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées	pres	Présentielle
3811Z	Collecte des déchets non dangereux	pres	Présentielle
3812Z	Collecte des déchets dangereux	pres	Présentielle
3821Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux	pres	Présentielle
3822Z	Traitement et élimination des déchets dangereux	pres	Présentielle
4110A	Promotion immobilière de logements	pres	Présentielle
4120A	Construction de maisons individuelles	pres	Présentielle
4120B	Construction d'autres bâtiments	pres	Présentielle
4211Z	Construction de routes et autoroutes	pres	Présentielle
4212Z	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	pres	Présentielle
4213A	Construction d'ouvrages d'art	pres	Présentielle
4213B	Construction et entretien de tunnels	pres	Présentielle
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	pres	Présentielle
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	pres	Présentielle
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	pres	Présentielle
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	pres	Présentielle
4311Z	Travaux de démolition	pres	Présentielle
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	pres	Présentielle
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	pres	Présentielle
4313Z	Forages et sondages	pres	Présentielle
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	pres	Présentielle
4321B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	pres	Présentielle
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	pres	Présentielle
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	pres	Présentielle
4329A	Travaux d'isolation	pres	Présentielle
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	pres	Présentielle
4331Z	Travaux de plâtrerie	pres	Présentielle
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	pres	Présentielle
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	pres	Présentielle
4332C	Agencement de lieux de vente	pres	Présentielle
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs	pres	Présentielle
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	pres	Présentielle
4339Z	Autres travaux de finition	pres	Présentielle
4391A	Travaux de charpente	pres	Présentielle
4391B	Travaux de couverture par éléments	pres	Présentielle
4399A	Travaux d'étanchéification	pres	Présentielle
4399B	Travaux de montage de structures métalliques	pres	Présentielle
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	pres	Présentielle
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	pres	Présentielle
4399E	Location avec opérateur de matériel de construction	pres	Présentielle
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	pres	Présentielle

4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles	pres	Présentielle
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	pres	Présentielle
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	pres	Présentielle
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles	pres	Présentielle
4540Z	Commerce et réparation de motocycles	pres	Présentielle
4711A	Commerce de détail de produits surgelés	pres	Présentielle
4711B	Commerce d'alimentation générale	pres	Présentielle
4711C	Supérettes	pres	Présentielle
4711D	Supermarchés	pres	Présentielle
4711E	Magasins multi-commerces	pres	Présentielle
4711F	Hypermarchés	pres	Présentielle
4719A	Grands magasins	pres	Présentielle
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	pres	Présentielle
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4730Z	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4741Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4742Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4743Z	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m ²)	pres	Présentielle
4752B	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m ² et plus)	pres	Présentielle
4753Z	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4754Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4759A	Commerce de détail de meubles	pres	Présentielle
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer	pres	Présentielle
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4772A	Commerce de détail de la chaussure	pres	Présentielle
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	pres	Présentielle

4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	pres	Présentielle
4778A	Commerces de détail d'optique	pres	Présentielle
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles	pres	Présentielle
4778C	Autres commerces de détail spécialisés divers	pres	Présentielle
4779Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	pres	Présentielle
4781Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	pres	Présentielle
4782Z	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés	pres	Présentielle
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	pres	Présentielle
4799A	Vente à domicile	pres	Présentielle
4799B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.	pres	Présentielle
4910Z	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	pres	Présentielle
4920Z	Transports ferroviaires de fret	pres	Présentielle
4931Z	Transports urbains et suburbains de voyageurs	pres	Présentielle
4932Z	Transports de voyageurs par taxis	pres	Présentielle
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	pres	Présentielle
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	pres	Présentielle
4939C	Téléphériques et remontées mécaniques	pres	Présentielle
4942Z	Services de déménagement	pres	Présentielle
5110Z	Transports aériens de passagers	pres	Présentielle
5121Z	Transports aériens de fret	pres	Présentielle
5221Z	Services auxiliaires des transports terrestres	pres	Présentielle
5223Z	Services auxiliaires des transports aériens	pres	Présentielle
5310Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	pres	Présentielle
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	pres	Présentielle
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	pres	Présentielle
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	pres	Présentielle
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	pres	Présentielle
5590Z	Autres hébergements	pres	Présentielle
5610A	Restauration traditionnelle	pres	Présentielle
5610B	Cafétérias et autres libres-services	pres	Présentielle
5610C	Restauration de type rapide	pres	Présentielle
5621Z	Services des traiteurs	pres	Présentielle
5629A	Restauration collective sous contrat	pres	Présentielle
5629B	Autres services de restauration n.c.a.	pres	Présentielle
5630Z	Débits de boissons	pres	Présentielle
5914Z	Projection de films cinématographiques	pres	Présentielle
6110Z	Télécommunications filaires	pres	Présentielle

6120Z	Télécommunications sans fil	pres	Présentielle
6130Z	Télécommunications par satellite	pres	Présentielle
6190Z	Autres activités de télécommunication	pres	Présentielle
6411Z	Activités de banque centrale	pres	Présentielle
6419Z	Autres intermédiations monétaires	pres	Présentielle
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires	pres	Présentielle
6491Z	Crédit-bail	pres	Présentielle
6492Z	Autre distribution de crédit	pres	Présentielle
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	pres	Présentielle
6511Z	Assurance vie	pres	Présentielle
6512Z	Autres assurances	pres	Présentielle
6520Z	Réassurance	pres	Présentielle
6530Z	Caisses de retraite	pres	Présentielle
6611Z	Administration de marchés financiers	pres	Présentielle
6612Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	pres	Présentielle
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier	pres	Présentielle
6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	pres	Présentielle
6621Z	Évaluation des risques et dommages	pres	Présentielle
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances	pres	Présentielle
6629Z	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite	pres	Présentielle
6630Z	Gestion de fonds	pres	Présentielle
6810Z	Activités des marchands de biens immobiliers	pres	Présentielle
6820A	Location de logements	pres	Présentielle
6831Z	Agences immobilières	pres	Présentielle
6832A	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	pres	Présentielle
6832B	Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	pres	Présentielle
7500Z	Activités vétérinaires	pres	Présentielle
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	pres	Présentielle
7722Z	Location de vidéocassettes et disques vidéo	pres	Présentielle
7911Z	Activités des agences de voyage	pres	Présentielle
7912Z	Activités des voyagistes	pres	Présentielle
7990Z	Autres services de réservation et activités connexes	pres	Présentielle
8110Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	pres	Présentielle
8411Z	Administration publique générale	pres	Présentielle
8412Z	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	pres	Présentielle
8413Z	Administration publique (tutelle) des activités économiques	pres	Présentielle
8421Z	Affaires étrangères	pres	Présentielle
8422Z	Défense	pres	Présentielle
8423Z	Justice	pres	Présentielle
8424Z	Activités d'ordre public et de sécurité	pres	Présentielle
8425Z	Services du feu et de secours	pres	Présentielle
8430A	Activités générales de sécurité sociale	pres	Présentielle
8430B	Gestion des retraites complémentaires	pres	Présentielle

8430C	Distribution sociale de revenus	pres	Présentielle
8510Z	Enseignement pré-primaire	pres	Présentielle
8520Z	Enseignement primaire	pres	Présentielle
8531Z	Enseignement secondaire général	pres	Présentielle
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel	pres	Présentielle
8541Z	Enseignement post-secondaire non supérieur	pres	Présentielle
8542Z	Enseignement supérieur	pres	Présentielle
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	pres	Présentielle
8552Z	Enseignement culturel	pres	Présentielle
8553Z	Enseignement de la conduite	pres	Présentielle
8559A	Formation continue d'adultes	pres	Présentielle
8559B	Autres enseignements	pres	Présentielle
8610Z	Activités hospitalières	pres	Présentielle
8621Z	Activité des médecins généralistes	pres	Présentielle
8622A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	pres	Présentielle
8622B	Activités chirurgicales	pres	Présentielle
8622C	Autres activités des médecins spécialistes	pres	Présentielle
8623Z	Pratique dentaire	pres	Présentielle
8690A	Ambulances	pres	Présentielle
8690B	Laboratoires d'analyses médicales	pres	Présentielle
8690C	Centres de collecte et banques d'organes	pres	Présentielle
8690D	Activités des infirmiers et des sages-femmes	pres	Présentielle
8690E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	pres	Présentielle
8690F	Activités de santé humaine non classées ailleurs	pres	Présentielle
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	pres	Présentielle
8710B	Hébergement médicalisés pour enfants handicapés	pres	Présentielle
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	pres	Présentielle
8720A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	pres	Présentielle
8720B	Hébergement social pour toxicomanes	pres	Présentielle
8730A	Hébergement social pour personnes âgées	pres	Présentielle
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques	pres	Présentielle
8790A	Hébergement social pour enfants en difficultés	pres	Présentielle
8790B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	pres	Présentielle
8810A	Aide à domicile	pres	Présentielle
8810B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	pres	Présentielle
8810C	Aide par le travail	pres	Présentielle
8891A	Accueil de jeunes enfants	pres	Présentielle
8891B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	pres	Présentielle
8899A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	pres	Présentielle
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	pres	Présentielle
9001Z	Arts du spectacle vivant	pres	Présentielle
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant	pres	Présentielle

9003A	Création artistique relevant des arts plastiques	pres	Présentielle
9003B	Autre création artistique	pres	Présentielle
9004Z	Gestion de salles de spectacles	pres	Présentielle
9101Z	Gestion des bibliothèques et des archives	pres	Présentielle
9102Z	Gestion des musées	pres	Présentielle
9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	pres	Présentielle
9104Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	pres	Présentielle
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent	pres	Présentielle
9311Z	Gestion d'installations sportives	pres	Présentielle
9312Z	Activités de clubs de sports	pres	Présentielle
9313Z	Activités des centres de culture physique	pres	Présentielle
9319Z	Autres activités liées au sport	pres	Présentielle
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	pres	Présentielle
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	pres	Présentielle
9411Z	Activités des organisations patronales et consulaires	pres	Présentielle
9412Z	Activités des organisations professionnelles	pres	Présentielle
9420Z	Activités des syndicats de salariés	pres	Présentielle
9491Z	Activités des organisations religieuses	pres	Présentielle
9492Z	Activités des organisations politiques	pres	Présentielle
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	pres	Présentielle
9512Z	Réparation d'équipements de communication	pres	Présentielle
9521Z	Réparation de produits électroniques grand public	pres	Présentielle
9522Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin	pres	Présentielle
9523Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	pres	Présentielle
9525Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	pres	Présentielle
9529Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	pres	Présentielle
9601A	Blanchisserie-teinturerie de gros	pres	Présentielle
9601B	Blanchisserie-teinturerie de détail	pres	Présentielle
9602A	Coiffure	pres	Présentielle
9602B	Soins de beauté	pres	Présentielle
9603Z	Services funéraires	pres	Présentielle
9604Z	Entretien corporel	pres	Présentielle
9609Z	Autres services personnels n.c.a.	pres	Présentielle
9700Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	pres	Présentielle
9810Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	pres	Présentielle
9820Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre	pres	Présentielle
9900Z	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	pres	Présentielle

Liste des activités productives

Source: INSEE 2015

Code activité	Libellé activité	Code sphère	libellé sphère
0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	prod	Productive
0112Z	Culture du riz	prod	Productive
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	prod	Productive
0114Z	Culture de la canne à sucre	prod	Productive
0115Z	Culture du tabac	prod	Productive
0116Z	Culture de plantes à fibres	prod	Productive
0119Z	Autres cultures non permanentes	prod	Productive
0121Z	Culture de la vigne	prod	Productive
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	prod	Productive
0123Z	Culture d'agrumes	prod	Productive
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	prod	Productive
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	prod	Productive
0126Z	Culture de fruits oléagineux	prod	Productive
0127Z	Culture de plantes à boissons	prod	Productive
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	prod	Productive
0129Z	Autres cultures permanentes	prod	Productive
0130Z	Reproduction de plantes	prod	Productive
0141Z	Élevage de vaches laitières	prod	Productive
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	prod	Productive
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	prod	Productive
0144Z	Élevage de chameaux et d'autres camélidés	prod	Productive
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins	prod	Productive
0146Z	Élevage de porcins	prod	Productive
0147Z	Élevage de volailles	prod	Productive
0149Z	Élevage d'autres animaux	prod	Productive
0150Z	Culture et élevage associés	prod	Productive
0161Z	Activités de soutien aux cultures	prod	Productive
0162Z	Activités de soutien à la production animale	prod	Productive
0163Z	Traitement primaire des récoltes	prod	Productive
0164Z	Traitement des semences	prod	Productive
0170Z	Chasse, piégeage et services annexes	prod	Productive
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières	prod	Productive
0220Z	Exploitation forestière	prod	Productive
0230Z	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	prod	Productive
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	prod	Productive
0311Z	Pêche en mer	prod	Productive
0312Z	Pêche en eau douce	prod	Productive
0321Z	Aquaculture en mer	prod	Productive
0322Z	Aquaculture en eau douce	prod	Productive
0510Z	Extraction de houille	prod	Productive
0520Z	Extraction de lignite	prod	Productive
0610Z	Extraction de pétrole brut	prod	Productive
0620Z	Extraction de gaz naturel	prod	Productive

0710Z	Extraction de minerais de fer	prod	Productive
0721Z	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	prod	Productive
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	prod	Productive
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	prod	Productive
0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	prod	Productive
0891Z	Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux	prod	Productive
0892Z	Extraction de tourbe	prod	Productive
0893Z	Production de sel	prod	Productive
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.	prod	Productive
0910Z	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	prod	Productive
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives	prod	Productive
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie	prod	Productive
1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille	prod	Productive
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande	prod	Productive
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	prod	Productive
1031Z	Transformation et conservation de pommes de terre	prod	Productive
1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes	prod	Productive
1039A	Autre transformation et conservation de légumes	prod	Productive
1039B	Transformation et conservation de fruits	prod	Productive
1041A	Fabrication d'huiles et graisses brutes	prod	Productive
1041B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées	prod	Productive
1042Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	prod	Productive
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais	prod	Productive
1051B	Fabrication de beurre	prod	Productive
1051C	Fabrication de fromage	prod	Productive
1051D	Fabrication d'autres produits laitiers	prod	Productive
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets	prod	Productive
1061A	Meunerie	prod	Productive
1061B	Autres activités du travail des grains	prod	Productive
1062Z	Fabrication de produits amylacés	prod	Productive
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	prod	Productive
1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	prod	Productive
1073Z	Fabrication de pâtes alimentaires	prod	Productive
1081Z	Fabrication de sucre	prod	Productive
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	prod	Productive
1083Z	Transformation du thé et du café	prod	Productive
1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements	prod	Productive
1085Z	Fabrication de plats préparés	prod	Productive
1086Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	prod	Productive
1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	prod	Productive
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	prod	Productive
1092Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	prod	Productive
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées	prod	Productive
1102A	Fabrication de vins effervescents	prod	Productive
1102B	Vinification	prod	Productive

1103Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits	prod	Productive
1104Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées	prod	Productive
1105Z	Fabrication de bière	prod	Productive
1106Z	Fabrication de malt	prod	Productive
1107A	Industrie des eaux de table	prod	Productive
1107B	Production de boissons rafraîchissantes	prod	Productive
1200Z	Fabrication de produits à base de tabac	prod	Productive
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature	prod	Productive
1320Z	Tissage	prod	Productive
1330Z	Ennoblement textile	prod	Productive
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles	prod	Productive
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	prod	Productive
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes	prod	Productive
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	prod	Productive
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	prod	Productive
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	prod	Productive
1399Z	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	prod	Productive
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir	prod	Productive
1412Z	Fabrication de vêtements de travail	prod	Productive
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	prod	Productive
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	prod	Productive
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	prod	Productive
1420Z	Fabrication d'articles en fourrure	prod	Productive
1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles	prod	Productive
1439Z	Fabrication d'autres articles à mailles	prod	Productive
1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures	prod	Productive
1512Z	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	prod	Productive
1520Z	Fabrication de chaussures	prod	Productive
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	prod	Productive
1610B	Imprégnation du bois	prod	Productive
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	prod	Productive
1622Z	Fabrication de parquets assemblés	prod	Productive
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	prod	Productive
1624Z	Fabrication d'emballages en bois	prod	Productive
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	prod	Productive
1711Z	Fabrication de pâte à papier	prod	Productive
1712Z	Fabrication de papier et de carton	prod	Productive
1721A	Fabrication de carton ondulé	prod	Productive
1721B	Fabrication de cartonnages	prod	Productive
1721C	Fabrication d'emballages en papier	prod	Productive
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	prod	Productive
1723Z	Fabrication d'articles de papeterie	prod	Productive
1724Z	Fabrication de papiers peints	prod	Productive
1729Z	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	prod	Productive
1811Z	Imprimerie de journaux	prod	Productive

1812Z	Autre imprimerie (labeur)	prod	Productive
1813Z	Activités de pré-presse	prod	Productive
1814Z	Reliure et activités connexes	prod	Productive
1820Z	Reproduction d'enregistrements	prod	Productive
1910Z	Cokéfaction	prod	Productive
1920Z	Raffinage du pétrole	prod	Productive
2011Z	Fabrication de gaz industriels	prod	Productive
2012Z	Fabrication de colorants et de pigments	prod	Productive
2013A	Enrichissement et retraitement de matières nucléaires	prod	Productive
2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.	prod	Productive
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	prod	Productive
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais	prod	Productive
2016Z	Fabrication de matières plastiques de base	prod	Productive
2017Z	Fabrication de caoutchouc synthétique	prod	Productive
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	prod	Productive
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	prod	Productive
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	prod	Productive
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	prod	Productive
2051Z	Fabrication de produits explosifs	prod	Productive
2052Z	Fabrication de colles	prod	Productive
2053Z	Fabrication d'huiles essentielles	prod	Productive
2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	prod	Productive
2060Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	prod	Productive
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	prod	Productive
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	prod	Productive
2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques	prod	Productive
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	prod	Productive
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	prod	Productive
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques	prod	Productive
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	prod	Productive
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	prod	Productive
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	prod	Productive
2311Z	Fabrication de verre plat	prod	Productive
2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	prod	Productive
2313Z	Fabrication de verre creux	prod	Productive
2314Z	Fabrication de fibres de verre	prod	Productive
2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	prod	Productive
2320Z	Fabrication de produits réfractaires	prod	Productive
2331Z	Fabrication de carreaux en céramique	prod	Productive
2332Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	prod	Productive
2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	prod	Productive
2342Z	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	prod	Productive
2343Z	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	prod	Productive
2344Z	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	prod	Productive
2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques	prod	Productive

2351Z	Fabrication de ciment	prod	Productive
2352Z	Fabrication de chaux et plâtre	prod	Productive
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	prod	Productive
2362Z	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	prod	Productive
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi	prod	Productive
2364Z	Fabrication de mortiers et bétons secs	prod	Productive
2365Z	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	prod	Productive
2369Z	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	prod	Productive
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	prod	Productive
2391Z	Fabrication de produits abrasifs	prod	Productive
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	prod	Productive
2410Z	Sidérurgie	prod	Productive
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	prod	Productive
2431Z	Étirage à froid de barres	prod	Productive
2432Z	Laminage à froid de feuillards	prod	Productive
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage	prod	Productive
2434Z	Tréfilage à froid	prod	Productive
2441Z	Production de métaux précieux	prod	Productive
2442Z	Métallurgie de l'aluminium	prod	Productive
2443Z	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	prod	Productive
2444Z	Métallurgie du cuivre	prod	Productive
2445Z	Métallurgie des autres métaux non ferreux	prod	Productive
2446Z	Élaboration et transformation de matières nucléaires	prod	Productive
2451Z	Fonderie de fonte	prod	Productive
2452Z	Fonderie d'acier	prod	Productive
2453Z	Fonderie de métaux légers	prod	Productive
2454Z	Fonderie d'autres métaux non ferreux	prod	Productive
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	prod	Productive
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	prod	Productive
2521Z	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	prod	Productive
2529Z	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	prod	Productive
2530Z	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	prod	Productive
2540Z	Fabrication d'armes et de munitions	prod	Productive
2550A	Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres	prod	Productive
2550B	Découpage, emboutissage	prod	Productive
2561Z	Traitement et revêtement des métaux	prod	Productive
2562A	Décolletage	prod	Productive
2562B	Mécanique industrielle	prod	Productive
2571Z	Fabrication de coutellerie	prod	Productive
2572Z	Fabrication de serrures et de ferrures	prod	Productive
2573A	Fabrication de moules et modèles	prod	Productive
2573B	Fabrication d'autres outillages	prod	Productive
2591Z	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires	prod	Productive
2592Z	Fabrication d'emballages métalliques légers	prod	Productive

2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	prod	Productive
2594Z	Fabrication de vis et de boulons	prod	Productive
2599A	Fabrication d'articles métalliques ménagers	prod	Productive
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques	prod	Productive
2611Z	Fabrication de composants électroniques	prod	Productive
2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées	prod	Productive
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	prod	Productive
2630Z	Fabrication d'équipements de communication	prod	Productive
2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public	prod	Productive
2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	prod	Productive
2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	prod	Productive
2652Z	Horlogerie	prod	Productive
2660Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	prod	Productive
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique	prod	Productive
2680Z	Fabrication de supports magnétiques et optiques	prod	Productive
2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	prod	Productive
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	prod	Productive
2720Z	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	prod	Productive
2731Z	Fabrication de câbles de fibres optiques	prod	Productive
2732Z	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	prod	Productive
2733Z	Fabrication de matériel d'installation électrique	prod	Productive
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	prod	Productive
2751Z	Fabrication d'appareils électroménagers	prod	Productive
2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	prod	Productive
2790Z	Fabrication d'autres matériels électriques	prod	Productive
2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	prod	Productive
2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	prod	Productive
2813Z	Fabrication d'autres pompes et compresseurs	prod	Productive
2814Z	Fabrication d'autres articles de robinetterie	prod	Productive
2815Z	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	prod	Productive
2821Z	Fabrication de fours et brûleurs	prod	Productive
2822Z	Fabrication de matériel de levage et de manutention	prod	Productive
2823Z	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	prod	Productive
2824Z	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé	prod	Productive
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	prod	Productive
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage	prod	Productive
2829B	Fabrication d'autres machines d'usage général	prod	Productive
2830Z	Fabrication de machines agricoles et forestières	prod	Productive
2841Z	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	prod	Productive
2849Z	Fabrication d'autres machines-outils	prod	Productive
2891Z	Fabrication de machines pour la métallurgie	prod	Productive
2892Z	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	prod	Productive
2893Z	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	prod	Productive

2894Z	Fabrication de machines pour les industries textiles	prod	Productive
2895Z	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	prod	Productive
2896Z	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	prod	Productive
2899A	Fabrication de machines d'imprimerie	prod	Productive
2899B	Fabrication d'autres machines spécialisées	prod	Productive
2910Z	Construction de véhicules automobiles	prod	Productive
2920Z	Fabrication de carrosseries et remorques	prod	Productive
2931Z	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	prod	Productive
2932Z	Fabrication d'autres équipements automobiles	prod	Productive
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes	prod	Productive
3012Z	Construction de bateaux de plaisance	prod	Productive
3020Z	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	prod	Productive
3030Z	Construction aéronautique et spatiale	prod	Productive
3040Z	Construction de véhicules militaires de combat	prod	Productive
3091Z	Fabrication de motocycles	prod	Productive
3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	prod	Productive
3099Z	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	prod	Productive
3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	prod	Productive
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	prod	Productive
3103Z	Fabrication de matelas	prod	Productive
3109A	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	prod	Productive
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	prod	Productive
3211Z	Frappe de monnaie	prod	Productive
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	prod	Productive
3213Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	prod	Productive
3220Z	Fabrication d'instruments de musique	prod	Productive
3230Z	Fabrication d'articles de sport	prod	Productive
3240Z	Fabrication de jeux et jouets	prod	Productive
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	prod	Productive
3250B	Fabrication de lunettes	prod	Productive
3291Z	Fabrication d'articles de broserie	prod	Productive
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	prod	Productive
3311Z	Réparation d'ouvrages en métaux	prod	Productive
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	prod	Productive
3313Z	Réparation de matériels électroniques et optiques	prod	Productive
3314Z	Réparation d'équipements électriques	prod	Productive
3315Z	Réparation et maintenance navale	prod	Productive
3316Z	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux	prod	Productive
3317Z	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	prod	Productive
3319Z	Réparation d'autres équipements	prod	Productive
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	prod	Productive
3320B	Installation de machines et équipements mécaniques	prod	Productive
3320C	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels	prod	Productive
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	prod	Productive

3511Z	Production d'électricité	prod	Productive
3512Z	Transport d'électricité	prod	Productive
3513Z	Distribution d'électricité	prod	Productive
3514Z	Commerce d'électricité	prod	Productive
3521Z	Production de combustibles gazeux	prod	Productive
3522Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites	prod	Productive
3523Z	Commerce de combustibles gazeux par conduites	prod	Productive
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	prod	Productive
3831Z	Démantèlement d'épaves	prod	Productive
3832Z	Récupération de déchets triés	prod	Productive
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	prod	Productive
4110B	Promotion immobilière de bureaux	prod	Productive
4110C	Promotion immobilière d'autres bâtiments	prod	Productive
4110D	Supports juridiques de programmes	prod	Productive
4531Z	Commerce de gros d'équipements automobiles	prod	Productive
4611Z	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	prod	Productive
4612A	Centrales d'achat de carburant	prod	Productive
4612B	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	prod	Productive
4613Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	prod	Productive
4614Z	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	prod	Productive
4615Z	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	prod	Productive
4616Z	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir	prod	Productive
4617A	Centrales d'achat alimentaires	prod	Productive
4617B	Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	prod	Productive
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	prod	Productive
4619A	Centrales d'achat non alimentaires	prod	Productive
4619B	Autres intermédiaires du commerce en produits divers	prod	Productive
4621Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	prod	Productive
4622Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes	prod	Productive
4623Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	prod	Productive
4624Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux	prod	Productive
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes	prod	Productive
4632A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie	prod	Productive
4632B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande	prod	Productive
4632C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier	prod	Productive
4633Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	prod	Productive
4634Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons	prod	Productive
4635Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac	prod	Productive
4636Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie	prod	Productive
4637Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices	prod	Productive

4638A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques	prod	Productive
4638B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers	prod	Productive
4639A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés	prod	Productive
4639B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé	prod	Productive
4641Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles	prod	Productive
4642Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures	prod	Productive
4643Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers	prod	Productive
4644Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	prod	Productive
4645Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté	prod	Productive
4646Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	prod	Productive
4647Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	prod	Productive
4648Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie et de bijouterie	prod	Productive
4649Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques	prod	Productive
4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	prod	Productive
4652Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	prod	Productive
4661Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole	prod	Productive
4662Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils	prod	Productive
4663Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	prod	Productive
4664Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'industrie textile et l'habillement	prod	Productive
4665Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau	prod	Productive
4666Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau	prod	Productive
4669A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique	prod	Productive
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	prod	Productive
4669C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	prod	Productive
4671Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes	prod	Productive
4672Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux	prod	Productive
4673A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	prod	Productive
4673B	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils sanitaires et de produits de décoration	prod	Productive
4674A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie	prod	Productive
4674B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage	prod	Productive

4675Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques	prod	Productive
4676Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres produits intermédiaires	prod	Productive
4677Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris	prod	Productive
4690Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	prod	Productive
4791A	Vente à distance sur catalogue général	prod	Productive
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé	prod	Productive
4941A	Transports routiers de fret interurbains	prod	Productive
4941B	Transports routiers de fret de proximité	prod	Productive
4941C	Location de camions avec chauffeur	prod	Productive
4950Z	Transports par conduites	prod	Productive
5010Z	Transports maritimes et côtiers de passagers	prod	Productive
5020Z	Transports maritimes et côtiers de fret	prod	Productive
5030Z	Transports fluviaux de passagers	prod	Productive
5040Z	Transports fluviaux de fret	prod	Productive
5122Z	Transports spatiaux	prod	Productive
5210A	Entreposage et stockage frigorifique	prod	Productive
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	prod	Productive
5222Z	Services auxiliaires des transports par eau	prod	Productive
5224A	Manutention portuaire	prod	Productive
5224B	Manutention non portuaire	prod	Productive
5229A	Messagerie, fret express	prod	Productive
5229B	Affrètement et organisation des transports	prod	Productive
5811Z	Édition de livres	prod	Productive
5812Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	prod	Productive
5813Z	Édition de journaux	prod	Productive
5814Z	Édition de revues et périodiques	prod	Productive
5819Z	Autres activités d'édition	prod	Productive
5821Z	Édition de jeux électroniques	prod	Productive
5829A	Édition de logiciels système et de réseau	prod	Productive
5829B	Edition de logiciels outils de développement et de langages	prod	Productive
5829C	Edition de logiciels applicatifs	prod	Productive
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision	prod	Productive
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	prod	Productive
5911C	Production de films pour le cinéma	prod	Productive
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	prod	Productive
5913A	Distribution de films cinématographiques	prod	Productive
5913B	Edition et distribution vidéo	prod	Productive
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale	prod	Productive
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio	prod	Productive
6020A	Edition de chaînes généralistes	prod	Productive
6020B	Edition de chaînes thématiques	prod	Productive
6201Z	Programmation informatique	prod	Productive
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	prod	Productive
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	prod	Productive

6203Z	Gestion d'installations informatiques	prod	Productive
6209Z	Autres activités informatiques	prod	Productive
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes	prod	Productive
6312Z	Portails Internet	prod	Productive
6391Z	Activités des agences de presse	prod	Productive
6399Z	Autres services d'information n.c.a.	prod	Productive
6420Z	Activités des sociétés holding	prod	Productive
6820B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	prod	Productive
6910Z	Activités juridiques	prod	Productive
6920Z	Activités comptables	prod	Productive
7010Z	Activités des sièges sociaux	prod	Productive
7021Z	Conseil en relations publiques et communication	prod	Productive
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	prod	Productive
7111Z	Activités d'architecture	prod	Productive
7112A	Activité des géomètres	prod	Productive
7112B	Ingénierie, études techniques	prod	Productive
7120A	Contrôle technique automobile	prod	Productive
7120B	Analyses, essais et inspections techniques	prod	Productive
7211Z	Recherche-développement en biotechnologie	prod	Productive
7219Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	prod	Productive
7220Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	prod	Productive
7311Z	Activités des agences de publicité	prod	Productive
7312Z	Régie publicitaire de médias	prod	Productive
7320Z	Études de marché et sondages	prod	Productive
7410Z	Activités spécialisées de design	prod	Productive
7420Z	Activités photographiques	prod	Productive
7430Z	Traduction et interprétation	prod	Productive
7490A	Activité des économistes de la construction	prod	Productive
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	prod	Productive
7711A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	prod	Productive
7711B	Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers	prod	Productive
7712Z	Location et location-bail de camions	prod	Productive
7729Z	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	prod	Productive
7731Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles	prod	Productive
7732Z	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction	prod	Productive
7733Z	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique	prod	Productive
7734Z	Location et location-bail de matériels de transport par eau	prod	Productive
7735Z	Location et location-bail de matériels de transport aérien	prod	Productive
7739Z	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	prod	Productive
7740Z	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright	prod	Productive
7810Z	Activités des agences de placement de main-d'œuvre	prod	Productive
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	prod	Productive
7830Z	Autre mise à disposition de ressources humaines	prod	Productive
8010Z	Activités de sécurité privée	prod	Productive

8020Z	Activités liées aux systèmes de sécurité	prod	Productive
8030Z	Activités d'enquête	prod	Productive
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	prod	Productive
8122Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	prod	Productive
8129A	Désinfection, désinsectisation, dératisation	prod	Productive
8129B	Autres activités de nettoyage n.c.a.	prod	Productive
8130Z	Services d'aménagement paysager	prod	Productive
8211Z	Services administratifs combinés de bureau	prod	Productive
8219Z	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	prod	Productive
8220Z	Activités de centres d'appels	prod	Productive
8230Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès	prod	Productive
8291Z	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle	prod	Productive
8292Z	Activités de conditionnement	prod	Productive
8299Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	prod	Productive
8560Z	Activités de soutien à l'enseignement	prod	Productive
9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	prod	Productive
9524Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer	prod	Productive

VIII. Résumé

L'analyse des sources de développement des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté, à partir de la théorie de la base selon Laurent Davezies offre une nouvelle vision sur la création et la circulation de la richesse au sein de ces territoires. Ce mémoire ressort le caractère non exclusivement productif du développement territorial dans une région très industrielle et souligne l'importance des revenus issus de l'économie présentielle. Par ailleurs, ce travail a permis de ressortir la dépendance économique de chaque intercommunalité à l'économie Suisse.

Mots clés : Revenus, circulation des richesses, frontalier, développement territorial, La théorie de la base.

Abstract

The analysis of the development sources of the EPCIs of the Bourgogne-Franche-Comté region, based on the Economic base theory according to Laurent Davezies, offers a new vision of the generation and circulation of capital in these territories. This report highlights the fact that territorial development is not exclusively productive in a region with a high level of industry and underlines the importance of generating revenues from the local economy. In addition, this work has made it possible to determine the economic dependence of each intermunicipality on the Swiss economy.

Keywords : Revenues, circulation of riches, border, territorial development, the economic base theory.